AZ.

~~9tt.~~ LIII.
~~Ct~~ A.
~~52~~ 48.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIII
A
48
NAPOLI

CONJURATIONS

DES ESPAGNOLS

CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE;

ET DES GRACQUES.

Cette édition stéréotype, en 1 vol. in-18, se vend à Paris,

Chez P. Didot l'aîné, imprimeur, aux galeries du Louvre, n° 3;

Et chez Firmin Didot, libraire, rue de Thionville, n° 1850.

Prix en feuilles :

Papier ordinaire, ...	0 fr. 75 cent.
Papier fin, ...	1 25
Papier vélin, ...	3
Grand papier vélin, . . .	4 50

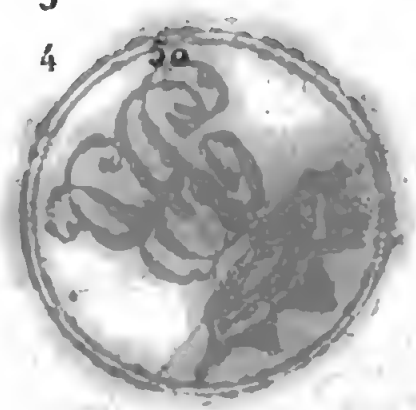

CONJURATIONS

DES ESPAGNOLS

CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE;

ET DES GRACQUES

PRÉCÉDÉES

DE SEPT DISCOURS

SUR L'USAGE DE L'HISTOIRE.

PAR SAINT-RÉAL.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'après le procédé de FIRMIN DIDOT.

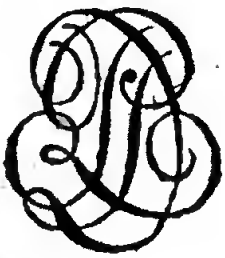

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.
AN XI. (1803.)

Digitized by Google

DE L'USAGE DE L'HISTOIRE.

A M. ***.

INTRODUCTION.

De la mauvaise maniere de lire et d'enseigner l'histoire.

Je vous l'ai dit plusieurs fois : il me semble qu'il n'est rien de plus inutile que l'étude de l'histoire, de la maniere qu'on l'étudie d'ordinaire ; comme il n'y auroit rien de plus utile si on l'étudioit bien. On charge sa mémoire d'un grand nombre de dates, de noms, et d'évènements : pourvu qu'on puisse simplement redire ce qu'on a lu, ou oüi dire, on passe pour être savant. Un jeune homme, qui se voit applaudir là-dessus, se croit fort habile : comme on ne juge presque des choses à cet âge que sur le jugement qu'on en voit faire à ceux qui sont plus vieux, il est impossible qu'il ne conçoive une grande opinion de sa suffisance, quand il voit qu'on n'exige plus rien de lui, et que ceux de qui il dépend se font honneur, en toute occasion, de la facilité qu'il a à parler et à redire, sans aucune réflexion, tout ce qu'on l'a obligé de retenir.

Cependant le véritable usage de l'histoire ne consiste pas à savoir beaucoup d'évènements et d'actions, sans y faire aucune réflexion ; cette maniere

de les connoître, seulement par la mémoire, ne mérite pas même le nom de savoir; car savoir c'est connoître les choses par leurs causes. Ainsi savoir l'histoire, c'est connoître les hommes, qui en fournissent la matiere; c'est juger de ces hommes sainement: étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions, et les passions des hommes, pour en connoître tous les ressorts, les tours et les détours, enfin toutes les illusions qu'elles savent faire aux esprits, et les surprises qu'elles font aux cœurs.

Je voudrois donc qu'on accoutumât insensiblement les jeunes gens à réfléchir naturellement et sans art sur ce qu'ils trouvent de plus remarquable dans l'histoire, afin que la lecture qu'ils en font pût former des hommes, et non pas des perroquets; car on peut bien appeler de cette sorte la plupart de ceux qui en parlent.

Ne dites point qu'ils en sont incapables. On ne saurait traiter trop tôt les enfants en hommes: dès qu'on peut parler on peut raisonner; cette opinion de l'incapacité des jeunes gens pour le raisonnement est une condescendance pour les maîtres plutôt que pour les disciples. Parceque ces maîtres ne savent pas les faire raisonner, ils ont intérêt à dire que cela est impossible; comme ils ne possedent pas l'art de servir de sage-femme aux esprits, comme Socrate l'appeloit, de les faire enfanter, fouiller dans eux-mêmes, et y découvrir les trésors de lumiere et de sagesse que la nature y a cachés, ils se moquent de cet art merveilleux, comme d'une chose chimérique, quoique Platon nous en fasse si bien voir la pratique.

Mais, quand même les maîtres seroient habiles,

la mauvaise gloire des parents les empêcheroit toujours de réussir; car la réflexion n'enrichit pas tant la mémoire qu'elle forme le jugement: elle tend plutôt à rendre capable de penser sagement que de parler beaucoup; mais les parents veulent voir eux-mêmes le profit que font leurs enfants, et la plupart ne sont pas capables de connoître les bonnes qualités du jugement, comme d'entendre des faits d'histoire qu'on rapporte par mémoire.

D'ailleurs leur but est que leurs enfants paroissent savants avant l'âge, qu'ils aient matiere de parler beaucoup, en disant des choses que le commun du monde ne sait point, et qui sont agréables d'elles-mêmes, comme sont tous les faits d'histoire; au lieu que le principal fruit de cette méthode est d'accoutumer les jeunes gens à parler peu et à réfléchir beaucoup; à ne dire jamais une histoire pour faire seulement voir qu'on la sait; enfin, à ne considérer les faits historiques que comme des autorités pour appuyer la raison, ou comme des sujets pour l'exercer.

Outre cela, c'est que cette sorte d'étude de réflexion consiste en des considérations naturelles et familieres, que tout le monde croit savoir et avoir faites, quand on vient à les dire, quoique personne ne s'en fût encore avisé; ainsi elles n'excitent aucune admiration: mais l'histoire, au contraire, étant une chose que la nature n'enseigne point, il n'est personne qui ne reconnoisse absolument pour nouveau ce qu'il en entend dire pour la premiere fois, et qui ne considere ainsi la connoissance qu'on en a comme quelque chose que tout le monde n'a pas,

et partant quelque chose d'estimable, qui sert à faire paroître et à se distinguer : or, les parents n'ont d'autre but que de rendre leurs enfants capables d'exciter l'admiration du plus grand nombre, qui est toujours celui des ignorants, quelque méprisable que soit cette admiration, quelque dangereux qu'il soit d'accoutumer les jeunes gens à cette mauvaise gloire.

De là vient qu'au lieu que l'histoire devroit servir à leur faire apprendre, comme d'eux-mêmes, la véritable morale, par les réflexions qu'on leur devroit faire faire sur les endroits les plus singuliers et les plus instructifs, elle ne leur sert qu'à se faire accroire à eux-mêmes, et aux ignorants comme eux, qu'ils savent quelque chose, pendant qu'ils ne savent rien.

Or de toutes les dispositions d'esprit imaginables, il n'en est point de plus dangereuses que celle-là : car autant qu'un véritable savant est plus digne d'estime qu'un franc ignorant qui n'a jamais étudié, autant cet ignorant est plus digne d'estime que ceux qui, pour avoir été obligés d'étudier, se croient habiles sans l'être. Ainsi il vaudroit mieux, pour un jeune homme instruit de cette maniere, qu'il n'eût jamais vu de livres ni de maîtres, puisqu'au moins il sauroit qu'il ne sait rien, comme le savent d'eux-mêmes tous ceux qui n'en ont jamais vu; au lieu qu'il est si ignorant qu'il ne sait pas même qu'il est ignorant.

Ce sont là les premieres idées qui m'ont été données autrefois de cette science, par un des plus sages hommes du monde, dont je vous parlerai peut-être

ailleurs. Je ne saurois mieux faire comprendre quelle étoit son opinion sur ce sujet, qu'en vous rapportant quelques unes de ses réflexions sur diverses particularités historiques assez singulieres, telles que je les ai trouvées dans les extraits que j'en fis dans ce temps-là, et que je ne fais ici que copier.

DISCOURS I.

Que la bizarrerie ou la folie sont le plus souvent la cause des actions les plus éclatantes.

C'EST une chose assez connue par les histoires, que le grand seigneur offrit du secours à Henri IV, durant la plus grande chaleur de la ligue. Les politiques ne manquent pas de rendre de bonnes raisons de l'offre de ce secours. Les uns l'ont attribué à l'ancienne alliance de la France avec l'empire ottoman; les autres à la haine des Turcs pour les Espagnols, sur-tout dans ce temps-là, que la mémoire de la bataille de Lépante étoit encore récente; d'autres à la considération particuliere de la religion dont le roi faisoit profession alors, car il étoit encore huguenot; ce qui le rendoit en quelque sorte ennemi du pape, que les Turcs n'aimoient pas aussi.

Il n'est rien en tout cela qui ne fût très probable et très vraisemblable : c'est ainsi que le bon sens vouloit qu'on raisonnât sur ce sujet. Cependant le ministre par la voie duquel cette nouvelle vint au roi ne fait presque aucun fondement sur toutes ces raisons si plausibles, et n'appuie que sur une autre

dont on ne se défieroit pas. Il mande pour principal motif de l'offre de ce secours contre la ligue, que le grand seigneur disoit *qu'il haïssoit naturellement ce mot de ligue :* ce sont les propres termes de l'ambassadeur.

Une des fautes les plus ordinaires de ceux qui ne lisent l'histoire que pour remplir leur mémoire, c'est de ne remarquer que les actions des hommes, et de ne faire aucune réflexion sur leurs motifs. Si ces gens-là tomboient sur cet endroit de l'histoire de Henri IV, ils ne regarderoient la raison que le grand seigneur donne de l'offre de son secours, que comme une grossièreté indigne de leur attention : mais plus cette raison est ridicule, plus il est utile de la considérer, parcequ'elle fait d'autant mieux voir la folie ou la foiblesse de l'esprit humain, qui est la chose du monde la plus nécessaire à savoir.

Cet exemple fait voir ce qui a été dit tant de fois, et qu'on ne peut trop redire pour apprendre à s'en garder, qu'on ne sauroit croire combien peu de chose nous pousse et combien peu de chose nous arrête ; que, quelque profession que nous fassions de pénétrer le fond des affaires, cela nous arrive assez rarement ; que, dès que les paroles ont quelque chose qui rebute, on n'examine plus rien ; que, quelque force de raisonnement dont nous nous vantions, la premiere impression des sens nous entraine presque toujours. Soit paresse, soit foiblesse, soit hasard, il n'est point de motif si étrange qui ne puisse être trouvé raisonnable, point de circonstance si vaine qui ne soit capable de nous déterminer, point de considération si absurde qui ne puisse nous émouvoir.

Si le parti catholique eût pris un autre nom que celui de *ligue*, il n'auroit point attiré l'indignation du grand turc, ni l'offre de son secours à Henri IV. A la vérité, la France n'en auroit pas été moins alliée de l'empire ottoman, les Espagnols moins odieux aux Turcs, Henri IV moins huguenot, ni le pape moins ennemi des hérétiques : toutes les raisons plausibles de l'offre de ce secours n'en auroient pas moins subsisté, encore que les catholiques n'eussent pas pris ce nom ; et pourtant ce secours n'auroit point été offert sans cela, parceque tout autre nom que celui-là n'auroit pas réveillé dans l'imagination du grand turc l'idée de tous les armements qu'on avoit faits contre lui et qu'on avoit appelés de cette sorte ; et cette idée désagréable ne lui auroit pas rendu odieux, comme elle fit, ceux qui portoient ce même nom. Qui auroit dit à MM. de Guise, quand ils nommerent ainsi leur parti, que cela feroit déclarer le grand turc contre eux ; ils auroient eu bien de la peine à le croire, tant il est vrai que la prudence humaine est une chose courte et limitée !

Mais aussi, dira-t-on, c'est le grand turc, c'est un exemple de barbares. Si l'on remarque celui-là, ce n'est pas qu'on n'en pût remarquer d'autres. Et, pour être le grand turc, savoit-il moins pour cela que la ligue dont il étoit question ne le regardoit ni de près ni de loin ? que toutes les prétentions de ce parti étoient renfermées dans les bornes de la France ? Il le savoit assurément, comme toute la terre le savoit, c'est-à-dire que sa raison lui disoit cela ; mais cet odieux mot de *ligue*, qui avoit frappé son oreille, faisoit sur son imagination une impression tout au-

trement forte que celle de sa raison; et cette fatale impression ne lui permettoit pas de démêler ce que ce malheureux mot avoit d'indifférent pour lui dans cette occasion, d'avec ce qu'il avoit eu d'odieux en d'autres, que celle-ci rappeloit alors dans sa pensée.

Mais, dira quelqu'un, ce n'est donc qu'à des princes qu'il arrive de tomber dans ces sortes de bizarreries, de se déterminer par ces motifs ridicules; parceque n'étant pas tous accoutumés au travail d'esprit nécessaire pour examiner le fond des choses, et n'étant pas toujours capables de suivre un bon conseil, quelques uns aiment mieux sortir d'affaire en se réglant par la premiere circonstance qui se présente à leur fantaisie, que d'étudier le fond de la matiere, ou de reconnoître leur ignorance en prenant avis. Il est vrai que la condition des princes les rend en quelque sorte plus sujets à ce défaut que le reste des hommes, non seulement par cette raison que, généralement parlant, ils sont moins accoutumés au travail et moins dociles; mais encore parcequ'il y en a même quelquefois qui ont trouvé une espece de gloire à se déterminer ainsi à l'aventure.

Raisonner sur les affaires, délibérer long-temps, chercher la raison, la vérité, et la justice, avec application, selon eux, c'est à faire au vulgaire; mais suivre aveuglément la premiere impression de sympathie ou d'antipathie qu'ils sentent dans le cœur, affecter de se déterminer par la plus légere circonstance de nom, de temps, ou de lieu, enfin par quelque rencontre fortuite, c'est ce qui leur paroît grand, extraordinaire, au-dessus du commun. Il leur semble qu'il y ait quelque sorte de divination

dans cette maniere d'agir; comme si le ciel étoit obligé de ne laisser passer dans leur esprit que des fantaisies sages; que toutes leurs idées dussent être des inspirations; que dès qu'on abandonne ainsi ses actions au hasard la providence fût obligée de les rendre raisonnables; semblables à ce juge merveilleux qui décidoit toute sorte de procès au sort des dés, et se vantoit de réussir toujours.

Mais ces défauts d'esprit ne sont pas particuliers aux princes; tous les grands généralement y sont aussi exposés par la nécessité de leur condition, parceque tous sont aussi absolus, respectés, et flattés, que des princes dans les lieux où ils sont maîtres: ainsi les uns et les autres courent également risque de devenir orgueilleux, indociles et bizarres, s'ils n'apportent un soin extraordinaire à s'en garantir; car enfin un juge de village, qui est le premier et le plus riche du lieu, y est aussi sujet à ces sortes de fantaisies, qui naissent de l'indépendance, que le plus grand prince de la terre au milieu de sa cour.

Ainsi donc, cette espece de manie embrasse déja la plus considérable partie des hommes, et ceux dont les folies tirent davantage à conséquence.

Mais, est-ce que le peuple en est plus exempt? Est-il rien de si ordinaire dans toute sorte de conditions, que cette paresse d'examiner le fond des affaires, cette hâte indiscrete d'en juger, cette impatience déréglée de les terminer à quelque prix que ce soit? Ne voit-on pas aussi tous les jours des gens accorder des graces qu'on appelle d'un nom, qu'ils refuseroient infailliblement si on les appeloit d'un

autre (1)? Cette pratique fait la meilleure partie de l'éloquence naturelle. Il n'est rien qu'on ne puisse obtenir des hommes en les trompant: on persuade les choses les plus odieuses en les cachant sous des mots qui ne le sont pas. Il n'importe que les actions démentent les paroles, pourvu que les paroles n'effarouchent point. Tel paie ses dettes en qualité d'aumône, qui ne les paieroit jamais autrement: tel accorde par dévotion ce qu'il refuseroit par justice; tel donne par occasion ce qu'il ne donneroit jamais par charité: témoin ce prince du siecle passé, qui, remarquant par hasard dans une église, où il entroit, un pauvre prêtre tout déchiré qui dormoit au pied d'un pilier, s'avisa de lui donner une chanoinie de revenu et de dignité très considérables, vacante dans la même église, « afin, dit-il, qu'il y ait quel-« qu'un de qui on puisse dire véritablement que le « bien lui est venu en dormant. » Examiner entre plusieurs prétendants à un bénéfice lequel est le plus savant et le plus homme de bien, c'est une affaire; mais le donner au premier qu'on sera en humeur d'obliger, pour appliquer un quolibet, cela ne requiert aucune discussion, et c'est bien plutôt fait. C'est ainsi que les hommes, qui font tant les raisonnables, ne raisonnent jamais moins que dans les occasions où il seroit le plus nécessaire de raisonner.

Voilà comment on peut méditer utilement sur les actions des hommes, et tirer des instructions de sagesse des motifs même les plus déraisonnables qui

(1) Rem intelligo verbo fieri interdum deteriorem solere. Cic. Philipp. 8.

les font agir. Vous voyez bien que, si on nous accoutumoit de bonne heure à ces considérations, nous trouverions qu'il n'est rien de plus équivoque que nos actions, et qu'il faut toujours remonter aux motifs, si l'on veut connoître les hommes; car, c'est dans leurs motifs que l'on connoît proprement leur esprit, et toute l'étendue de ce dont il est capable.

Or il n'est rien de plus utile que de connoître bien cette étendue, parceque rien ne surprend après cela; et ce n'est que la surprise qui nous empêche de raisonner juste dans la plupart des occasions de la vie, comme il paroît par ces excuses si ordinaires à tout le monde: « Je n'aurois jamais cru cela; je « ne me serois jamais défié de ceci. »

Mais ce ne seroit savoir qu'à demi l'étendue de l'esprit de l'homme, que de n'en connoître que la bizarrerie, si on n'en connoissoit aussi la malignité; et l'on se trompe aussi souvent dans le commerce du monde; faute de croire les hommes aussi méchants qu'ils sont, que faute de les croire fous.

Les stoïciens prouvoient que tous les méchants étoient fous; mais l'expérience fait encore mieux voir que la plupart des fous sont méchants, que l'imbécillité d'esprit est un principe fort ordinaire de malice. Cela vient peut-être de ce que, se sentant destitués de moyens naturels de parvenir à leurs fins, de lumiere et de sagesse pour assouvir leurs desirs qui ne sont pas moins violents que ceux des habiles gens, ils se trouvent en quelque sorte nécessités de recourir aux mauvais artifices et à la violence, qui sont des voies que tout le monde peut prendre, les imbécilles comme les autres.

Quoi qu'il en soit, il est certain, que si nous connoissions parfaitement l'enchaînement qui est entre les maux de l'esprit, il seroit aussi aisé de se préserver de la plupart, qu'il est aisé à un gouverneur de place de couper chemin à ceux qui l'assiegent, quand il sait précisément tous les moyens de communication qu'il y a entre les pieces de sa fortification, entre les dehors les plus éloignés et les plus proches; mais, malheureusement pour nous, il n'y a point de carte fidele des abords de l'ame, de son assiette et de ses environs : ainsi on ne peut savoir au juste le chemin que tiennent ses ennemis, les opinions et les passions, pour y entrer et s'en saisir, ni les moyens qu'ils ont de s'entr'aider; et il arrive de là qu'on ne les découvre que quand ils sont dedans, et qu'il faut un siege régulier pour les chasser.

Mais je ne prends pas garde que j'entreprends insensiblement sur mon auteur. Ecoutons-le parler lui-même sur cette malignité de l'esprit humain dans le discours suivant, que j'ai choisi entre plusieurs, pour faire voir, pendant que nous sommes sur les Turcs, que ces gens-là disent quelquefois de bonnes choses, aussi bien que les autres hommes.

DISCOURS II.

Que la malignité est le plus souvent le motif de nos sentiments et de nos actions.

C'est une chose assez étrange, si l'on veut y faire réflexion, qu'il soit nécessaire de distinguer les plaisirs des hommes en naturels, et en ceux qui ne le sont pas. On trouve du plaisir à voir un beau jour, une belle nuit, un beau paysage, une belle personne; il ne s'en faut pas étonner: mais, tout de même, on trouve du plaisir à voir donner une sanglante bataille (1), à voir jeter un homme à terre par un autre qui se joue, et cela est fort surprenant; car, non seulement la nature ne nous porte point à faire du mal à autrui, quand il ne nous en revient autre bien que celui de le voir, mais encore elle nous inspire de la haine pour ce mal, quelque part qu'il soit, et même un desir de l'empêcher, autant que nous pouvons, bien loin de nous en divertir (2). Comment se peut-il donc faire que nous ayions de la complaisance pour des objets contre lesquels la nature réclame et implore, pour ainsi dire, notre secours?

Car il ne faut pas s'imaginer, comme a fait un an-

(1) Suave etiam belli certamina magna tueri.
Lucret. de Rerum nat. lib. 2.

(2) Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas.
Idem, ibid.

cien, que lorsque nous considérons avec plaisir les maux d'autrui, ce plaisir vienne seulement de ce que nous ne sommes point dans la même souffrance où nous voyons les autres (1); l'esprit ne fait pas long-temps ce retour sur lui-même: ainsi, s'il n'y avoit que cela qui donnât du plaisir, ce plaisir seroit bien court, et feroit bientôt place à la compassion naturelle qu'on a pour les malheureux.

Pour reconnoître cette vérité, il ne faut que considérer l'exemple que Lucrece propose de ceux qui, assis sur le rivage de la mer, regardent un vaisseau battu par la tempête, et prêt à faire naufrage (2). Si le plaisir, qu'il avoue qu'on ressent à voir ce funeste spectacle, ne venoit, comme il dit, que de ce qu'on est exempt du danger (3), ce plaisir ne dureroit guere, puisqu'il ne faut pas long-temps à des gens qui sont à terre pour reconnoître qu'ils ne sont pas en péril de se noyer.

Le déréglement de l'esprit des hommes est si grand, qu'il n'est pas même nécessaire qu'on soit exempt du danger où on voit les autres pour y prendre plaisir (4). L'expérience l'a fait voir dans les combats de barriere, les jontes, et les tournois, qui étoient encore au siecle passé en si grande estime,

---

(1) Sed quibus ipse malis careas quia cernere suave est.
LUCRET. de Rer. nat. lib. 2.

(2) Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.
Idem, ibid.

(3) . . . . . Tua sine parte pericli. *Idem*, ib.

(4) Tanta vecordia innata ut malis gaudeat alienis.
TERENT. Andr.

et où ceux qui étoient prêts d'entrer en lice ne laissoient pas de prendre plaisir à voir porter les autres par terre à coups de lance, leur enfoncer la visiere et froisser les os, quoiqu'ils fussent exposés aux mêmes dangers.

L'histoire rapporte à ce propos une réponse d'un ambassadeur turc, qui fait voir le jugement qu'on devroit faire naturellement de ces sortes de divertissements, par laquelle il est aisé de reconnoître qu'il ne faut que suivre la nature pour parler le bon sens, et que nous sommes peut-être plus barbares que ceux que nous accusons de l'être.

On conte donc que, sous le regne de Charles VII, le grand seigneur envoya un chiaoux en France, à qui on fit, selon la coutume, les régales dont on put s'aviser. Comme le plus grand divertissement de ce temps-là étoit les combats de barriere, on ne manqua pas de lui en faire voir. Il y a apparence que ceux où il assista réussirent admirablement, qu'il s'y fit des courses très rudes et très furieuses, et qu'il y fut donné d'étranges coups; car, comme, après le jeu fini, on vint à lui demander ce qu'il lui en sembloit, il répondit ingénument, « que si c'é-« toit tout de bon, ce n'étoit pas assez; et que si « c'étoit pour rire, c'étoit trop. »

Il eût été à souhaiter pour le salut de la France, à qui un divertissement de cette nature a depuis coûté quarante ans de désolation, et le sang de plus d'un million d'hommes dans la mort de Henri II, que cette parole eût fait dans les esprits de ce temps-là toute l'impression qu'elle méritoit d'y faire.

D'où venoit donc ce prodigieux attachement et

du peuple et des grands pour ces exercices si dangereux, toujours souillés de sang? Quel plaisir des hommes pouvoient-ils trouver à en voir d'autres se faire du mal? Est-ce que nous nous haïssons naturellement les uns les autres? Il n'y a pas d'apparence. Quand la nature nous a exposés sur la terre à toutes les incommodités de la vie, aux injures des éléments, aux terreurs paniques, auxquelles nous naissons sujets, elle a conçu que nous pourrions nous garantir ou nous délivrer les uns les autres de tous les maux, à la faveur de la société qui seroit entre nous; et que cette société, si utile pour tous, ne pouvoit manquer de nous obliger à nous entr'aimer.

N'est-ce point donc que l'ame trouve quelque sujet de vanité dans le bonheur qu'elle a d'être libre des maux qu'elle voit en autrui? qu'elle se fait accroire que le sort se regle par le mérite? qu'ainsi il faut que ceux qui souffrent du mal se le soient attiré de quelque maniere? et qu'elle se flatte que si elle en est exempte, c'est un effet de sa bonne conduite ou de son mérite qui l'a fait même respecter par le hasard? Cela paroit d'abord bien chimérique; mais nous nous applaudissons souvent bien plus mal à propos, et il est des sentiments dans les hommes qui ont des fondements encore plus ridicules que celui-là. Passons pourtant outre s'il se peut, et cherchons quelque cause plus sensible, s'il y en a, de la malignité de nos plaisirs.

Il n'est personne qui ne reconnoisse, s'il veut y faire réflexion, que, bien que cette malignité soit assez générale, les femmes toutefois, les enfants et les

autres personnes, qui participent aux défauts d'esprit ordinaire à cet âge, et à ce sexe, y sont plus sujettes que le reste du monde. L'histoire est célebre de ce jeune enfant d'Athenes, que l'aréopage condamna à mort, pour avoir été trouvé qui se divertissoit à crever les yeux, l'un après l'autre, à son oiseau avec une aiguille, et tout le monde voit l'empressement singulier et des femmes et des jeunes gens pour assister aux supplices, aux combats, et aux jeux dangereux. Tout cela pourroit faire soupçonner que cette inclination seroit un effet de la foiblesse naturelle de ce sexe et de cet âge, comme si l'impuissance où ils se sentent de pouvoir faire du mal trouvoit quelque consolation dans la vue de celui qu'ils trouvent tout fait, et que la connoissance qu'ils ont qu'avec leur peu de force il n'est personne qui ne leur puisse nuire impunément, leur fît regarder tous ceux qui sont dans la souffrance comme autant de gens qu'ils n'ont plus à craindre, et partant avec plaisir.

Si cela est, ces plaisirs inhumains sont un effet de la foiblesse naturelle de l'ame, et sont contraires à la magnanimité, aussi bien que la compassion désordonnée, et qui va jusqu'aux larmes (1). Aussi voyons-nous que les femmes et les jeunes gens sont incessamment occupés à passer de l'un à l'autre de ces excès. Si les maux qu'ils considerent ne sont pas de nature à leur pouvoir arriver, si l'on écorche un chien, si l'on fait languir un poulet qu'on tue, si l'on pend un misérable, aussitôt leurs yeux nagent dans la

(1) Arist. Moral. lib. 4, cap. 12.

joie; mais s'ils sont sujets aux maux qu'ils voient en autrui, s'ils voient sur un théâtre les désordres de leurs passions, les malheurs qu'elles attirent, quoique ces passions qu'ils voient, et ces malheurs, ne soient que des feintes, cette représentation toute nue les met hors d'eux-mêmes, et les fait abandonner aux larmes, parcequ'ils sont sujets à ces passions et à ces malheurs.

Ce seroit donc en vain qu'on voudroit dire que ces réflexions sont inutiles dans un siecle où les cirques, les amphithéâtres, les colisées, et toutes les autres barbares magnificences de l'antiquité, ne sont plus connus que par les livres, et où même l'usage des tournois est entièrement aboli. Puisque la même inclination maligne qui mit en si grande estime autrefois ces cruels divertissements subsiste encore, et se fait connoître dans d'autres qui ne sont guere plus innocents, elle peut, quand il lui plaira, ramener même ces premiers. On a rogné, à la vérité, quelques branches de cette malheureuse plante; mais le tronc est demeuré en vie; et cette souche féconde d'inhumanités et de malice pousse tous les jours de nouveaux rameaux, que le temps fera peut-être arriver quelque jour à une force et à une grandeur dont les premiers n'approcherent jamais.

Que l'on considere les courses de taureaux d'Espagne, la passion de la chasse, notre curiosité pour les bêtes féroces, notre avidité d'assister aux supplices, toutes les especes de jeux de main, et cent autres choses de cette nature, on verra bien que cette malheureuse racine ne s'arrache jamais.

Qu'est-ce qui attire tant de monde chez un danseur de corde, qui cherche inutilement durant deux heures toutes les manieres imaginables de se tuer? c'est le danger où l'on voit ce misérable exposé durant tout ce temps-là; c'est le mal qu'il se peut faire: car, si ce n'étoit que la curiosité de voir une chose extraordinaire, un quart-d'heure de temps la satisferoit pleinement; et cette curiosité satisfaite feroit bientôt place à la pitié que devroit donner naturellement une profession si périlleuse. Que si cela n'arrive pas, si l'on passe les heures entieres dans ces lieux avec un plaisir toujours égal; c'est le danger même du bateleur qui ne cesse point aussi, qui entretient cet horrible plaisir: on attend pour voir si par hasard il ne pourroit point se précipiter; ce n'est que cela.

Il faut avouer que ces sortes de métiers sont fondés sur une grande connoissance de l'esprit de l'homme. Quand l'un de ces bateleurs fait cent sauts périlleux avec une disposition admirable, et qu'un froid bouffon qui l'observe, faisant semblant d'en vouloir faire autant, se donne mille coups, tombe de toutes manieres, lequel des deux réjouit davantage l'assistance? Ne voit-on pas que le bon sauteur ne divertit pas tant par ses tours merveilleux, que le mauvais plaisant par ses chûtes? Pourquoi le lourdaut plaît-il davantage? c'est qu'on croit qu'il se fait du mal.

Ainsi, qu'un jeune gentilhomme fasse des armes, il n'a pas tant de joie à montrer son adresse qu'à donner quelque bon coup à son camarade: s'il propose quelque saut dangereux, ce n'est pas tant pour faire

voir son agilité, que pour faire casser le nez à quelque autre. Il seroit infini de remarquer tous les exemples de cette nature : ceux-là suffisent pour faire voir que, si on a quitté quelques spectacles barbares, ce n'est pas par principe de raison ni d'humanité, puisqu'on se fait des divertissements qui ne le sont guere moins. Ce n'est donc qu'un changement plutôt qu'une réforme : c'est lassitude et dégoût de ce qui étoit usité plutôt qu'horreur ni repentir ; c'est pour avoir le plaisir de changer après avoir eu les autres. Ne croyons donc pas être meilleurs que nos peres, pour n'avoir pas les mêmes malices qu'eux. Les hommes sont également méchants dans tous les siecles ; ils ne font que varier dans les manieres de l'être lorsqu'ils semblent se corriger : et leur amendement, quelque louable qu'il paroisse, n'est souvent qu'un effet d'inconstance plutôt que de bonté.

Vous voyez par ce discours qu'on agit souvent par des motifs très méchants, sans qu'on y prenne garde. Vous me demandez comment cela peut se faire ? et vous dites là-dessus qu'il semble que mon auteur suppose souvent ce qui n'est pas ; et que, pour expliquer d'où viennent, selon lui, les actions des hommes, il fait faire un progrès à l'ame dont tout le monde ne demeurera pas d'accord ; qu'il la fait passer par divers sentiments qu'il lui attribue, comme par des degrés, quoique personne ne s'en soit jamais apperçu, et qu'enfin ce qui paroît si recherché passe aisément pour creux et pour chimérique.

Je vous dirai là-dessus que tous ces divers sentiments insensibles, que mon auteur attribue à

l'ame, ici et ailleurs, comme les degrés par lesquels elle passe à d'autres, ne laissent pas d'être véritables et effectifs, quoique nous ne les remarquions pas, faute d'attention. Ce défaut d'attention vient de la rapidité des passions, qui nous entraînent à tout ce que nous faisons, et qui ne nous permettent pas de considérer à loisir la nature des sentiments qu'elles nous inspirent, parceque l'horreur que nous concevrions souvent pour ces sentiments nous empêcheroit de nous y engager. Or, l'ame qui prévoit cela confusément, et qui veut éviter cet obstacle qui interromproit le cours de la passion dont elle est possédée, détourne sa vue de la considération de ces sentiments ridicules ou méchants qui lui servent de degrés: elle aime mieux supposer qu'ils sont bons, que de risquer de les trouver mauvais en les examinant. Ainsi, sans les approfondir en aucune maniere, elle passe légèrement dessus, pour arriver où le plaisir, la gloire, et les autres passions, l'emportent.

Il ne faut donc que faire attention sur nos motifs et nos sentiments pour empêcher que nous n'en suivions de mauvais; et il seroit à souhaiter que tout le monde fût accoutumé à le découvrir, quand il nous arrive d'en suivre; car comme la malignité est naturellement odieuse, les ames même les plus mal nées ne voudroient pas qu'on crût qu'elles agissent par ces motifs. Ainsi, si lorsque cela leur arrive on le reconnoissoit aussitôt, ne fût-ce que par prudence, elles s'en corrigeroient assurément.

Mais il est une autre sorte de motifs bien plus dangereux que ceux-là, et qui méritent une réflexion

aussi particuliere; car, au moins on désavoue ceux qui sont manifestement méchants; au lieu qu'il y en a qu'on ne désavoue point et qu'on ne cache pas, parcequ'on prétend qu'ils sont vertueux, et qui pourtant ne le sont pas, quoiqu'ils passent communément pour l'être: et c'est de ceux-là qu'il est important de désabuser le monde, afin qu'il ne loue que ce qui est véritablement louable. Voici quel étoit le sentiment de mon auteur sur un motif de cette nature.

DISCOURS III.

Que l'ignorance et l'erreur nous font souvent prendre pour vertueux ce qui ne l'est point.

C'est un grand malheur que d'être vicieux; mais c'en est encore un plus grand de se croire vertueux quand on ne l'est pas. Il n'est pourtant rien de si commun, non seulement parcequ'on fait passer pour vertueuses et honnêtes bien des actions qui ne le sont pas; mais encore, parceque entre celles qui sont en effet vertueuses en elles-mêmes, il en est peu qui soient faites par des motifs vraiment vertueux: car tous les motifs qui passent pour vertueux ne le sont pas.

Il n'est personne, par exemple, qui désavoue d'avoir fait une bonne action, à l'imitation d'un autre: on en fait même gloire; on en loue tous les jours les grands; et c'est presque la seule maniere dont on se sert pour les exciter à la vertu, que de

leur proposer celle de leurs semblables. Cependant, si on en veut juger suivant la rigueur de la philosophie, c'est-à-dire raisonnablement, il seroit mal aisé de soutenir que les actions faites par le seul motif de l'exemple soient véritablement vertueuses. En voici une de cette nature, qui porte naturellement à faire cette réflexion. C'est le don que le roi Charles IX fit de la grande aumônerie de France au fameux Jacques Amyot, son précepteur, depuis évêque d'Auxerre. Pour en faire un jugement exact, il ne sera pas inutile de reprendre la chose d'un peu plus haut, et de faire connoître auparavant le personnage dont il est question.

Cet excellent homme étoit fils d'un corroyeur de Melun; étant encore petit garçon il s'enfuit de la maison de son pere, de peur d'avoir le fouet. Il n'eut pas fait bien du chemin qu'il tomba malade dans la Beauce, et demeura étendu au milieu des champs. Un cavalier passant par-là en eut pitié, le mit en croupe derriere lui, et le mena de cette sorte jusqu'à Orléans, où il le mit à l'hôpital pour le faire traiter. Comme son mal n'étoit que de lassitude, le repos l'eut bientôt guéri: il fut congédié en même temps; et on lui donna en partant seize sous, pour lui aider à se conduire. C'est en reconnoissance de cette charité que cet illustre prélat, par un ressentiment digne d'un homme qui avoit consumé toute sa vie dans l'étude de la sagesse, et particulièrement dans la lecture de Plutarque, fit depuis un legs de douze cents écus à cet hôpital, par son testament.

Il fit tant avec ces seize sous, qu'il se rendit à Paris. Il n'y fut pas long-temps sans être réduit à

gueuser. Une dame, à qui il demandoit l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour suivre ses enfants au college, et porter leurs livres. Le génie merveilleux pour les lettres, que la nature lui avoit donné, le fit profiter de cette occasion avec usure : il étudia donc, et si bien, qu'on le soupçonna d'être de la nouvelle opinion qui commençoit à éclater : inconvénient commun à tous les beaux esprits de ce temps-là. Les perquisitions rigoureuses qu'on fit alors des premiers hugnenots l'obligerent à fuir, comme beaucoup d'autres, tout innocent qu'il étoit, et à sortir de Paris. On en vouloit surtout aux gens de lettres suspects : et certes avec raison ; car ils étoient bien les plus redoutables.

C'est de tout temps que le peuple, ennemi naturel des savants, les a condamnés sur les plus légeres apparences. Tous ceux qui ne se jettent pas, comme lui, dans les excès opposés aux innovations, passent pour des monstres à ses yeux. Cette bête n'entre dans aucune discussion des choses même dont elle juge le plus criminellement. Aussi n'est-elle pas capable de démêler ce que les nouvelles sectes ont d'innocent d'avec ce qu'elles ont de méchant ; quoiqu'à dire vrai elles n'auroient jamais eu aucun succès, si, parmi beaucoup d'erreurs, elles n'avoient dans leur naissance mêlé quelques réglements louables pour les mœurs, à la faveur desquels les novateurs ont fait passer le reste : mais souvent la juste haine du peuple pour ces novateurs a confondu injustement ceux qui n'avoient rien de commun avec eux que ces réglements de mœurs, avec ceux qui embrassoient aussi leurs erreurs. Il est juste de rendre

en passant ce légitime témoignage à tant de personnes de mérite, dont la réputation fut, quoiqu'à tort, souillée en ce temps-là du même soupçon que celle de notre prélat.

Amyot, étant obligé de sortir de Paris de cette sorte, se retira en Berry, chez un gentilhomme de ses amis, qui le chargea de l'éducation de ses enfants. Durant le temps qu'il y fut, le roi Henri II, faisant voyage, logea par hasard dans la maison de ce gentilhomme. Amyot, étant prié de faire quelque galanterie en vers pour le roi, composa une épigramme grecque qui lui fut présentée par les enfants de la maison. Aussitôt que le roi, qui n'étoit pas si savant que son pere, eut vu ce que c'étoit, « c'est « du grec, dit-il en la jetant, à d'autres. » Il est aisé de juger, par le déplaisir qu'Amyot dut ressentir de cette action du roi, quelle fut sa surprise sur ce qui arriva ensuite. Michel de l'Hôpital, depuis chancelier de France, qui accompagnoit le roi dans ce voyage, et qui ouït parler de grec, ramassa ce qu'il avoit jeté : il lut l'épigramme, et en fut surpris. Il prend Amyot par la tête, et, le regardant fixement, lui demande où il l'avoit prise ? Amyot, qui étoit encore dans la consternation où le roi l'avoit mis d'abord, lui répond, en tremblant, que c'étoit lui qui l'avoit faite. Sa frayeur ne permit pas à M. de l'Hôpital de douter de sa sincérité. Comme il étoit grand connoisseur, il ne fit point difficulté d'assurer le roi, que si ce jeune homme avoit autant de vertu que de savoir, et de génie pour les lettres, il méritoit d'être précepteur des enfants de France. Le roi, qui avoit en M. de l'Hôpital toute la confiance

qu'il devoit avoir, s'enquit du maître de la maison. Comme les mœurs d'Amyot étoient irréprochables, le gentilhomme lui rendit le témoignage qu'il méritoit. Il n'y avoit que le soupçon qui l'avoit fait retirer en ce lieu qui pût lui nuire; mais quand ce soupçon auroit été su, M. de l'Hôpital, qui étoit lui-même plus suspect qu'aucun autre, n'étoit pas pour s'en effrayer. Voilà l'affaire conclue.

Il y a apparence que le roi reconnut bientôt, par la suite, la vérité de ce que M. de l'Hôpital lui avoit dit d'Amyot; ne fût-ce que par la négociation qu'il fit à Trente, qui étoit la plus difficile commission qu'on pût donner à un homme dans ce temps-là; et où l'abbé de Bellosane, c'est ainsi qu'Amyot s'appeloit alors, prononça devant tout le concile cette protestation si judicieuse et si hardie qui nous reste, et qui sera dans la postérité un monument éternel de la sagesse et de la générosité de la France, dans cette occasion également importante et délicate.

Voilà l'état auquel étoit Amyot sous le regne de ses disciples François II et Charles IX; avantageux, à la vérité, si l'on se souvient de ses commencements, mais pourtant encore indigne de son mérite: et sa fortune étoit apparemment pour en demeurer là, sans une rencontre fortuite qui le porta plus haut qu'il n'avoit jamais espéré, et qui marque admirablement l'esprit de la cour.

Un jour la conversation étant tombée sur le sujet de Charles-Quint, à la table du roi, où Amyot étoit obligé d'assister toujours, on loua cet empereur de plusieurs choses, mais sur-tout d'avoir fait

son précepteur pape : c'étoit Adrien VI. On exagéra si fortement le mérite de cette action, que cela fit impression sur l'esprit de Charles IX, jusque-là même qu'il dit : « Que si l'occasion s'en présen-« toit, il en feroit bien autant pour le sien. » Et de fait, peu de temps après, la grande aumônerie de France ayant vaqué, le roi la donna à Amyot. Celui-ci, soit qu'il eût quelque pressentiment de ce qui suivit, ou par humilité pure, s'excusa tant qu'il put de l'accepter, disant que cela étoit trop au-dessus de lui : mais ce fut inutilement ; le roi lui dit que ce n'étoit encore rien.

Cependant cette nouvelle ayant été portée aussitôt à la reine mere, qui avoit destiné cette charge ailleurs, elle fit appeler Amyot dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : « J'ai fait bouquer, lui dit-elle, les Guises et les Châ-« tillons, les connétables et les chanceliers, les rois « de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai « en tête, petit prestolet ! » Amyot eut beau protester de ses refus, la conclusion fut que s'il avoit la charge il ne vivroit pas vingt-quatre heures : c'étoit le style de ce temps-là.

Les paroles de cette femme étoient des arrêts. Le roi étoit naturellement opiniâtre. Entre ces deux extrémités, Amyot prit le parti de se cacher, pour se dérober également et à la colere de la mere et à la libéralité du fils. Un repas passe, et puis un autre, et puis encore un autre, sans qu'Amyot paroisse à la table du roi : au quatrieme, il le demande, et commande qu'on le cherche tant qu'on le trouve : mais ce fut en vain ; Amyot ne s'étoit pas caché afin,

qu'on le trouvât. Le roi s'avisa aussitôt de ce que ce pouvoit être : « Quoi ! dit-il, parceque je l'ai fait « grand-aumônier, on l'a fait disparoître ! » et, sur cela, entre dans une telle fureur, comme c'étoit son naturel lorsqu'il se mettoit en colere, que la reine, qui avoit assez de peine à le gouverner, et qui le craignoit autant qu'elle l'aimoit, n'eut rien de plus pressé que de faire trouver Amyot, à quelque prix que ce fût, en lui donnant toutes les sûretés qu'il put souhaiter pour sa vie.

Cette action de Charles IX est assurément très louable ; mais si l'on vouloit en juger suivant la rigueur de la philosophie, ce seroit plutôt Charles-Quint que lui qu'il en faudroit loner, puisque c'est la généresité de Charles-Quint qui fut cause de celle de Charles IX, et que l'on peut présumer avec raison de ce récit, que si Adrien n'avoit pas été pape, Amyot n'auroit jamais été grand-aumônier.

Cependant la plupart des bonnes actions des grands sont de cette nature. On les accoutume, à force de grands exemples, à ne considérer la vertu que selon les sujets où elle se trouve, et point du tout en elle-même. Il arrive de là qu'ils ne l'estimeut que dans leurs semblables ; qu'ils ne la veulent reconnoître que quand elle est accompagnée des ornements éclatants de leur condition : peut-être encore se font-ils accroire qu'elle n'est estimable que parceque leurs pareils l'ont pratiquée ; et qu'ainsi ils peuvent, aussi bien que les autres, ériger leurs fantaisies en vertus quand il leur plaira. Si l'on établit ainsi l'exemple pour leur seule regle, par où veut-on qu'ils distinguent les bons d'avec les

mauvais ; eux, dans qui l'orgueil et la flatterie ont travaillé dès leur enfance à étouffer toutes les lumieres de la nature ?

Que si l'exemple est une regle si sujette à tromper, d'où vient donc que les hommes font tant d'estime de cette regle ? Un bel esprit de l'antiquité, examinant cette question, a cru que l'estime qu'on en fait venoit de ce que les bons exemples qui sont illustres ont cet avantage, qu'ils font voir tout ensemble, et que la vertu est possible et qu'elle est approuvée (1). Mais est-il besoin d'exemple pour le savoir ? On n'est pas en peine de décider si la vertu est approuvée parmi les hommes ; nous n'entendons dire autre chose : ou s'il est en notre pouvoir de la pratiquer ; nous le sentons : mais ce dont on est en peine souvent, c'est de savoir en quoi consiste cette vertu ; et lequel de deux partis, qu'il est également en notre pouvoir de prendre, méritera une approbation légitime ; et c'est ce que tous les exemples du monde ne sauroient faire voir, quelque célèbres et estimés qu'ils puissent être, parceque les hommes sont sujets à estimer mal à propos. D'où vient donc qu'on en cherche toujours ?

Est-ce que l'ame, ne se sentant pas assez forte pour considérer la vertu en elle-même et pour en juger sûrement, cherche les exemples qui sont conformes à l'idée qu'elle en a, comme des autorités pour appuyer le discernement toujours incertain

(1) Melius homines exemplis docentur quæ inprimis hoc in se boni habent quòd approbant quæ præcipiunt fieri posse. PLIN. Paneg.

qu'elle en fait ; regarde ceux de ces exemples qui sont généralement estimés comme des miroirs qui représentent cette vertu sous une forme sensible, et dans lesquels il est plus aisé de la connoître et plus difficile de s'y tromper? Mais si c'étoit cette juste défiance de nos propres forces qui nous fit chercher des exemples, cela ne seroit pas si général ; car il n'y a que les sages qui soient capables d'un sentiment si louable : cette honnête défiance peut donc bien être leur motif ; mais quel peut être celui du commun des hommes ?

Comme nous sommes trop matériels pour connoître la beauté de la vertu, nous sommes incapables de nous y attacher pour elle-même ; nous ne la suivons que pour la gloire qui en revient : ainsi, voyant que ceux dont on nous vante les exemples sont parvenus à cette gloire qui est notre seul objet, il n'est pas étrange que nous nous attachions servilement à les imiter, que nous suivions aveuglément le chemin qu'ils nous ont frayé, et qui les a conduits là même où nous voulons arriver.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ce n'est point être véritablement vertueux que de ne l'être que par ce principe ; mais que c'est être seulement ambitieux ou envieux. C'est de ces sortes de passions que viennent toutes les fausses vertus des hommes, et la réputation qu'ils acquierent quelquefois si injustement, et qui excite l'indignation de ceux qui ont plus de pénétration que le vulgaire ; c'est aussi ce qui produit cette variété surprenante qu'on trouve quelquefois dans les actions d'un même homme, tantôt malhonnête et tantôt généreux : car

cette variété est fort aisée à expliquer, si l'on veut s'aviser que quand ces sortes de gens inégaux ont paru généreux, c'étoit afin de le paroître, et que si l'on découvre depuis quelque chose de malhonnête d'eux, c'est qu'ils n'ont pas cru qu'on le dût découvrir. Ainsi il ne faut point conclure de ces exemples que les hommes sont bien peu semblables à eux-mêmes, et faire de longues moralités là-dessus. La vertu véritable ne se dément jamais; et ce n'est pas que celui qu'on croyoit vertueux soit devenu tout d'un coup méchant; les habitudes du cœur ne changent pas si aisément (1); mais c'est qu'il n'étoit pas ce que l'on croyoit qu'il fût.

Combien donc est-il important de se désabuser sur ces sortes d'actions qui ne sont bonnes qu'en apparence, afin que nous n'ajoutions pas à nos vices une fausse présomption de vertu, qui est une source inépuisable de nouveaux défauts? Qu'il est nécessaire d'entrer soigneusement dans l'esprit de nos actions avant que de nous en élever en nous-mêmes! puisque ce n'est pas toujours assez pour être vertueux que d'en faire de bonnes, et qu'enfin l'on ne sauroit comprendre combien les hommes, qui font déja tant de mal et si peu de bien, ont encore trouvé de moyens pour faire mal le peu de bien qu'ils font.

Vous voyez, par ce discours, que les hommes ne sont pas seulement bizarres et méchants, comme

---

(1) Neque enim potest quisquam nostrûm subitò fingi, neque cujusquam repentè vita mutari, aut natura converti. Cic. pro Sylla.

nous avions déja vu, mais qu'ils sont encore ignorants, puisqu'ils prennent pour bons des motifs mauvais en effet. Or cette espece d'ignorance, qui consiste à faire des jugements faux sur les choses, est un défaut tout autrement considérable que l'ignorance qui consiste simplement à ne rien savoir du tout: ce n'est pas la privation entiere de connoissances qui est à craindre, c'est l'erreur. Au contraire, Platon fait voir que cette privation de connoissances est en quelque sorte un avantage: La plupart des erreurs de nos actions, dit-il (1), viennent de cette maniere d'ignorance qui consiste à croire savoir ce qu'on ne sait point; car nous n'agissons que lorsque nous pensons savoir ce que nous faisons: mais les ignorants simples, qui sont persuadés qu'ils ne savent rien, prennent volontiers conseil quand il faut qu'ils agissent et qu'ils se déterminent; et de cette sorte ils sont moins exposés que les autres à faillir.

Ce seroit encore une espece de connoissance moins estimable que la simple ignorance, que de savoir tout ce long détail de la fortune d'Amyot, sans les réflexions qui l'accompagnent; car ces sortes de curiosités ne sont louables qu'autant qu'on en fait cet usage. Vous me mandez là-dessus que les exemples comme celui-là étant nouveaux et inconnus il est bien aisé d'y faire des réflexions agréables; mais que le commun du monde, qui ne lit que les histoires publiques, n'ayant aucune connoissance de ces sortes de faits singuliers, ne sauroit en faire

(1) Alcibiade I.

l'usage que je prétends. Il est vrai que la plupart des exemples de cet ouvrage sont tirés de mémoires manuscrits ; mais on en peut trouver beaucoup plus dans les histoires publiques qu'il n'en faudroit pour occuper tous les hommes du monde, et peut-être même aussi peu connus quoique imprimés, parceque ceux qui les lisent n'en font pas le discernement nécessaire : car il n'est rien de plus rare que ce discernement de l'esprit pour ce qui est d'usage et pour ce qui n'en est pas, ce goût raffiné de l'ame pour sa véritable nourriture.

Quant à ce que vous ajoutez, que ces discours ne sont pas assez remplis d'exemples, c'est que mon auteur étoit persuadé que, pour faire sentir à l'esprit le poids de ceux qu'il rapporte, la grandeur, la force, et l'étendue du sens qu'ils renferment, il étoit à propos que ces exemples, quelque agréables qu'ils puissent être, fussent en petit nombre ; tant pour contrarier, même en ce point, cette avidité de faits et d'histoires de laquelle il se plaint en tant de lieux, avidité si ennemie de toute réflexion ; qu'afin aussi que la mémoire, ayant moins lieu d'agir dans la lecture de ces discours, laissât plus de liberté au jugement pour s'exercer.

Car enfin, c'est principalement à cette faculté qu'il appartient de découvrir nos défauts et d'y faire réflexion, pour connoître exactement la nature de notre ame et sa maniere de procéder. Nous avons vu, dans les discours précédents, que les principales de ces qualités sont la folie, la malice, et l'ignorance : qui croiroit après cela que cette ame fût capable de vanité ? cependant c'est la vanité qui est

sa principale regle. Vous verrez, dans le discours suivant, que lorsque l'ame est en doute de ce qu'elle doit faire, c'est cette vanité seule qui la détermine à choisir le parti qu'elle prend à la fin.

DISCOURS IV.

Que la vanité nous détermine presque toujours à agir.

Il est peu de spectacle plus agréable aux yeux du sage que de considérer la conduite des hypocrites dans les occasions où l'intérêt ne s'accorde pas avec la conscience. Comme il est de leur politique de se montrer quelquefois désintéressés, ils abandonnent souvent de petites utilités, afin de paroître plus consciencieux; mais, quand il s'agit de quelque intérêt assez considérable pour leur faire hasarder leur réputation, ils ne balancent point à le faire; car, comme il n'est point d'étoffe si souple ni si maniable que celle du manteau de la religion, ils trouvent toujours quelque moyen de couvrir de ce vénérable manteau le parti qu'il leur plaît de choisir, quelque peu consciencieux que ce parti puisse être. En voici un exemple assez singulier, quoique peu connu.

Un religieux dont le nom est célebre dans les satires de son temps, étant envoyé à Rome pour y négocier la dispense nécessaire pour le mariage de madame Catherine, sœur du roi Henri IV, et huguenote, avec le duc de Bar, trouva que cette dispense étoit plus difficile à obtenir qu'on ne pensoit. Clé-

ment VIII, à qui l'absolution du roi avoit déja assez fait d'affaires avec les Espagnols, et exposé sa famille à leur vengeance après sa mort, n'étoit pas d'humeur à s'en faire une nouvelle, en donnant encore cette dispense déja assez difficile d'elle-même à être accordée, ainsi qu'on avoit pu voir dans une occasion semblable du mariage du même Henri IV, encore prince de Navarre, et huguenot, avec madame Marguerite.

Cependant ce mariage étoit une affaire d'état et de famille. La princesse, si l'on en croit l'histoire scandaleuse de ce temps-là, aimoit ailleurs, et avoit coutume de dire, en parlant de cette alliance, « qu'elle « n'y trouvoit point son compte »; *faisant allusion*, dit la chronique, *à la qualité de celui qu'elle aimoit*. Cet amour, pour diverses raisons, n'accommodoit pas le roi son frere; et, comme cette princesse avoit été élevée dans une grande indépendance, que son opiniâtreté dans sa religion la relevoit en quelque sorte au-dessus de lui, et étoit en ce temps-là une espece de mérite, il craignoit avec raison qu'elle ne se mariât d'elle-même; sur-tout le parti étant aussi sortable qu'il l'étoit: ainsi cette dispense étoit une affaire aussi pressée du côté du roi et du duc de Bar, qu'elle l'étoit peu du côté de la princesse.

Comme notre agent n'avoit pas reçu ses ordres d'elle il n'oublioit rien pour en venir à bout; mais c'étoit en vain: la chose étoit trop difficile d'elle-même et le pape trop intimidé. Le moine pourtant ne se rebuta pas: il entreprit de tirer son maître de cette affaire, à quelque prix que ce fût. Il n'y a que cette sorte de gens capable de pareille résolu-

tion ; tout autre homme se lasseroit : il semble qu'ils aient fait un quatrieme vœu de patience ; et l'on vient à bout de tout à la cour avec cela.

Il s'agissoit de rendre un service signalé au duc son maître et au roi même ; mais, d'autre côté, il étoit en quelque sorte messéant à un religieux de solliciter une grace que le pape témoignoit ne pouvoir accorder en conscience. Quelque odieuse pourtant que fût cette commission à Rome, notre agent n'avoit pas fait scrupule de s'en charger ; ce n'étoit pas assez que cela pour l'embarrasser : mais quand il reconnut par la suite l'extrême difficulté qu'il auroit à réussir, ce fut alors qu'il vit qu'il falloit prendre parti entre la religion et l'intérêt, entre le duc et le pape ; qu'il falloit se déclarer : car quel moyen de souffrir que son maître, ou, pour mieux dire, que lui-même, échouât dans cette poursuite, après l'avoir entreprise si chaudement? Mais d'ailleurs, quel moyen de persuader le pape, qui paroissoit inflexible, ou de conclure le mariage sans dispense?

Cette dernière voie, qui restoit seule à choisir, n'étoit pas à suggérer par un religieux ; elle enfermoit une irréligion trop manifeste : la résolution étoit dure à prendre ; mais enfin il la prit en galant homme. Il vit bien qu'il n'y avoit pas de jour pour lui à sortir avec honneur de cette affaire en ménageant la cour de Rome ; qu'il falloit que pour ce coup le catholique cédât à l'homme d'état : toutefois, pour faire l'homme d'état il ne falloit pas abandonner tout-à-fait le catholique ; il falloit au moins se garantir de ce reproche et éluder le scandale ; il

falloit enfin entreprendre sur l'autorité du pape, puisqu'il ne vouloit pas entendre raison. Il ne fut plus question que d'inventer un moyen par lequel on pût en conscience se passer de sa dispense; et le bon pere fit tant qu'il en trouva un : il faut croire qu'il le fit à regret; mais enfin il le fit; il coupa à la fin le nœud qu'il ne pouvoit défaire.

Ce bon religieux n'espérant plus d'obtenir rien de cette cour, après mûre délibération, dit un jour au duc de Luxembourg, ambassadeur de France à Rome pour lors, que puisque le pape persistoit dans son refus, si le roi vouloit, on passeroit volontiers outre en Lorraine sans aucune dispense : « car, di-« soit-il, l'homme épousant une femme hérétique en « intention de la réduire à la religion, sa dispense « lui est toute acquise par le mérite de cette inten-« tion, ayant espérance de la réduire après ledit ma-« riage » : ce sont les propres termes du personnage.

Il ne faut pas être grand théologien pour voir l'extravagance de cette subtilité; mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. On peut seulement remarquer en passant que cet expédient de se passer de la dispense, tout ridicule qu'il est, étoit peut-être un des plus sûrs moyens de l'obtenir; car le pape étoit trop sage et trop bien conseillé pour s'obstiner dans son refus, s'il eût vu qu'on se fût mis en devoir de passer outre sans lui, sur ce plaisant fondement. Il est de certaines affaires dont on ne sort que par des résolutions hardies : celle-ci étoit de cette nature, comme la plupart des différents qu'on a avec les grands. Souvent on les ménage trop pour en avoir raison; l'extrême circonspection qu'on apporte à

les solliciter les rendroit difficiles quand ils ne le seroient pas. Tout homme est assez fort contre eux quand il a la raison de son côté, et qu'il a la hardiesse de leur faire bien connoître qu'il est sûr de l'avoir; car il n'est personne qui n'ait naturellement quelque peine à se montrer déraisonnable devant qui que ce soit (1).

Quoi qu'il en soit il ne faut pas s'étonner que notre agent embrassât ce parti. En sacrifiant sa fortune et l'intérêt de sa commission à la conservation de l'autorité du saint-siege il n'auroit fait que son devoir comme religieux, et conservé le pape dans son droit naturel; ainsi il n'auroit pas beaucoup mérité de lui par ce sacrifice : mais en servant aveuglément le duc son maître, comme il faisoit en cela pour lui une chose tout-à-fait contre l'ordre, c'étoit un grand mérite qu'il se faisoit envers ce prince; car la plupart des hommes et même des grands n'estiment les services qu'on leur rend qu'à proportion des raisons qu'on avoit de n'en rien faire.

Ainsi l'on peut presque établir pour regle générale que, dans ces sortes de perplexités, nous nous déterminons toujours par les motifs qui nous sont les plus particuliers, sans examiner s'ils sont les plus raisonnables. La qualité d'agent étoit ici un motif tout particulier, celle de religieux étoit commune à mille autres : agir en religieux c'eût été se confondre soi-même dans la foule; mais faire seulement l'homme d'état c'étoit se distinguer; et cela suffisoit.

(1) Arist. Rhet. lib. 2.

C'est par ce même esprit de distinction que les gens de robe se rendoient si assidus au Louvre, du temps de Henri II, que les gens du roi en firent leurs plaintes au parlement, les chambres assemblées: en telle sorte qu'encore dix ans après, le parlement se crut obligé de faire *défense à tous les juges d'aller au roi sans permission;* afin qu'ils ne vinssent pas faire les courtisans parmi les magistrats, après avoir fait les magistrats parmi les courtisans.

Comme notre agent préfere à Rome la qualité de bon sujet à celle de religieux, qui y est trop commune; par cette même vanité de se distinguer, on préfere souvent dans les autres pays la qualité de religieux à celle de bon sujet; et c'est sur quoi est fondée la difficulté qu'on fait de recevoir des religieux dans des compagnies séculieres; comme celle que fit le parlement, en 1557, de recevoir un évêque de Laon, religieux, au serment de pairs: car on veut paroître ecclésiastique parmi les séculiers, et séculier parmi les ecclésiastiques; mais enfin on est toujours pour l'exception. Telle est l'antipathie de l'esprit humain pour la raison, qu'il ne manque jamais de prendre le contre-pied; et, par un contre-temps perpétuel, il fait toujours le catholique quand il faudroit faire le bon sujet, et toujours le bon sujet quand il faut faire le catholique.

Voilà comment la vanité de se distinguer fait oublier aux hommes leurs devoirs les plus sacrés et leurs obligations les plus essentielles: et c'est cette espece de vanité, si générale et si autorisée dans le monde; qui se cache sous tant de noms divers tous honorables; enfin qui ne passe point pour

vice : c'est, dis-je, cette vanité de se distinguer, qui est le principal des défauts de l'esprit humain ; et non pas la vanité qui consiste simplement dans la trop bonne opinion de soi-même, qui est la seule espece que l'on connoît et que l'on blâme dans le monde, et pourtant si innocente en comparaison de l'autre ; puisque cette bonne opinion de soi-même ne peut enfin, quand elle est connue, que rendre ridicules ceux qui l'ont ; ce qui n'est pas un grand malheur : au lieu que la vanité de se distinguer, se mêlant dans toutes nos délibérations, nous rend presque toujours injustes, infideles, ou intéressés, comme il paroît par le discours précédent ; ce qui est bien plus important et plus à craindre.

Les quatre discours que nous avons vus jusqu'ici représentent donc les quatre principaux traits du portrait de l'ame humaine au naturel ; mais la folie, la malice, et l'ignorance, qui font le sujet des trois premiers, ne sont en quelque sorte que l'ébauche de cette peinture : c'est la vanité qui donne la derniere main et qui finit l'ouvrage. Ce sont là les éléments de l'esprit humain, et ses qnatre qualités premieres, du mélange divers et de l'assemblage desquels tous les autres sont composés : de sorte que, qui connoîtroit parfaitement toute leur étendue et la sphere de leur activité, pourroit à bon droit se vanter de connoître les hommes, et rendre raison de tout ce qu'ils sont.

Mais, dites-vous, est-il besoin de l'étude de l'histoire, ni d'aucune autre, pour savoir que les hommes sont fous, malins, ignorants, et vains ? Qui

est-ce qui ne le sait pas? on n'entend dire autre chose tous les jours. Mais, pour savoir en général que cela est, on n'en est pas plus habile à découvrir dans l'occasion en quoi ils sont fous et ignorants, et en quoi ils sont malins et vains. Ainsi l'on n'en est que plus malheureux, sans en être plus sage. Cette connoissance est donc fort inutile, si on ne sait l'appliquer dans les rencontres ordinaires de la vie, pour y discerner en quel cas les hommes tombent en effet dans ces vices, et dans lequel de ces vices en particulier; pour qualifier justement leurs actions, connoître dans quelle espece il faut les ranger: car, encore une fois, il est bien inutile et désagréable de savoir en général que les hommes sont sujets à de grands défauts, si cette connoissance ne nous donne pas un moyen de nous en préserver ou de nous en corriger; et ce moyen ne peut être que d'étudier toutes les manieres dont l'on peut tomber dans ces defauts, et dont l'on y tombe d'ordinaire.

Or, il n'y a que l'histoire seule qui puisse fournir la matiere de cette étude. Ce n'est que dans ce grand nombre d'actions différentes qu'elle représente, et qui viennent presque toutes de ces défauts (car combien y en a-t-il de vraiment vertueuses), que l'on peut s'exercer à reconnoître toutes les especes des blâmables, et de celles qui sont à fuir. C'est là, qu'en considérant la qualité, l'âge, et l'intérêt des personnes qui ont fait ces actions, ce qui les a précédées et ce qui les a suivies, la conjoncture du temps et du lieu, et enfin toutes les autres circonstances, même les plus légeres, que les bons historiens rapportent si soigneusement dans

les occasions les plus singulieres : c'est à la faveur de ces diverses lumieres, de tant d'avantages qui sont particuliers à l'histoire, qu'on peut, en réfléchissant sur toutes ces choses avec ordre, pénétrer le secret des cours, reconnoître dans quel esprit on a agi en ces rencontres, et en former enfin un jugement clair et certain.

Il est visible qu'une longue habitude à cet exercice dispose nécessairement l'ame à faire tout ce même progrès avec facilité dans les rencontres ordinaires de la vie : car, comme toutes les actions des hommes, quelque différentes qu'elles soient, ne sont pourtant composées que d'un certain nombre borné de circonstances et de motifs ; quand une fois l'ame a formé son jugement sur ces circonstances et ces motifs, il lui est bien aisé de transporter les regles qu'elle s'en est faites en lisant l'histoire, de les appliquer aux occasions et aux affaires qui arrivent tous les jours. Vous voyez, si je ne me trompe, un exemple de cette maniere d'étude dans les discours de mon auteur, et quel est l'ordre requis dans cette anatomie spirituelle des actions humaines.

Mais, dites-vous là-dessus, ne seroit-il pas mieux de choisir dans l'histoire des actions parfaitement bonnes et louables, pour y faire réflexion, plutôt que de considérer celles qui sont défectueuses? Il est vrai que la plupart de ceux qui ont traité de l'utilité morale de l'histoire l'ont conçue de cette maniere : mais ils n'ont pas assez considéré, ce me semble, que si on ne s'arrêtoit que sur les actions régulièrement vertueuses, le nombre en est si petit, qu'on feroit bien du chemin sans se reposer ; à

moins qu'on ne voulût se tromper soi-même dans le choix de ces actions, et compter pour bonnes toutes celles qui le paroissent d'abord; car c'est ce qui arrive infailliblement à ceux qui lisent l'histoire dans cet esprit : l'envie de trouver sur quoi s'exercer, de quoi profiter, leur fait recevoir pour louable tout ce qui l'est en apparence. Ainsi, cette sorte d'étude, bien loin d'être utile à l'ame, ne peut que l'accoutumer insensiblement à l'un des plus grands défauts dont elle puisse être entachée, qui est d'estimer mal-à-propos, de prendre pour louable, ce qui ne l'est pas.

Mais, quand ceux qui lisent l'histoire seroient capables de faire un discernement juste des actions vertueuses, il y a grand sujet de douter si cette maniere d'instruire l'ame par de bons exemples est aussi utile et aussi sûre que celle qui consiste dans l'étude de ses défauts. Comme cette difficulté regarde généralement tout cet ouvrage, puisqu'il ne sera composé que d'exemples à fuir, je veux bien vous montrer, en peu de mots, quels ont été les sentiments des anciens et leurs principes sur cette matiere, et vous en faire voir la liaison et les conséquences.

Ces grands hommes ont supposé qu'il n'y a que de deux sortes de gens dans le monde; les uns amoureux de la vérité, esclaves de la raison, connoissant la véritable gloire, et dans qui ces heureuses dispositions naturelles produisent une ardeur généreuse et une émulation héroïque d'imiter et d'égaler tout ce qu'ils voient de grand et de beau. Véritablement ceux-là n'ont besoin que de bons exemples, parce-

qu'ayant les yeux ouverts, la beauté naturelle de la vertu suffit seule pour les entrainer et pour les ravir (1). Si nous étions tous faits comme ces gens-là, dit Quintilien, on n'auroit que faire d'artifice pour porter les hommes au bien; il ne faudroit, ni étude, ni méditation, ni adresse, pour les rendre raisonnables (2).

Pour peu qu'on sache la liaison qu'il y a entre les opinions de l'esprit et les mouvements du cœur, on ne balancera pas à croire que la plupart de ceux qui estiment tant la maniere d'instruire par de bons exemples ne sont de cet avis que pour faire accroire aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de cette premiere espece d'ames extraordinaires dont je viens de parler, à qui les bons exemples suffisent. Je ne sais pas s'ils en sont; mais je sais bien du moins que le nombre de ces gens-là est très petit.

Les autres, au contraire, dont le nombre est si grand qu'on peut dire hardiment qu'il enferme presque tous les hommes, sont prévenus d'une mauvaise honte de reconnoître ce qui leur manque, corrompus par un desir déréglé de liberté et de gloire, ennemis des vérités qui les condamnent, et généralement inconstants et légers en tout. C'est pour ceux-ci qu'il est besoin de réflexion et d'art, et que

(1) Honesta quidem honestis suadere facillimum est. QUINTIL. lib. 3, c. 3.

(2) Si mihi sapientes judices deerunt sapientum conciones atque omne consilium, nihil invidia valeat, nihil opinio præsumpta per quam sit exiguus eloquentiæ locus. *Idem*, lib. 2, c. 17.

les bons exemples sont inutiles ; car leur conscience les leur fait regarder comme des reproches de leurs défauts, selon la remarque du même Quintilien (1).

On ne sauroit mieux éviter cet inconvénient qu'en leur faisant voir dans l'histoire, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. Comme nous ne pouvons nous en corriger qu'en les considérant, et que nous ne sommes pas assez désintéressés pour les étudier dans nous-mêmes sans prévention et avec toute la liberté nécessaire pour en profiter, nous aimons naturellement à voir ces fautes dans les autres, parceque nous pouvons les y examiner à loisir, sans que notre vanité y soit intéressée. Cette complaisance que nous avons pour les peintures de nos vices est donc un des plus grands effets de la sagesse de la nature : c'est ainsi, conclut Cicéron, que cette bonne mere a voulu que ce qui étoit le plus utile fût souvent aussi le plus agréable (2).

C'est cet agrément naturel que nous trouvons à voir les défauts des autres, qui fait que nous comprenons en quelque sorte plus aisément les choses blâmables que les honnêtes, selon Quintilien (3);

(1) Sin et audientium mobiles animi et tot malis obnoxia veritas, arte pugnandum est et adhibenda quæ prosunt. Quintil. lib. 2, c. 17. — Ne videamur exprobrare diversam vitæ sectam cavendum est. *Idem*, lib. 3, c. 3.

(2) In plerisque rebus incredibiliter hoc natura est ipsa fabricata, ut ea quæ maximam utilitatem in se continerent, eadem haberent plurimùm vel etiam venustatis. Cic. de Orat. lib. 3.

(3) Facilior est turpium quàm honestorum intellectus. Quintil. lib. 3, c. 8.

et que nous ne nous portons pas avec tant d'ardeur à la recherche des honnêtes, si l'on en croit Cicéron, qu'à la fuite de celles qui sont blâmables (1). Considérons donc soigneusement ces dernieres pour les éviter; et, après avoir examiné dans les discours précédents les quatre vices généraux de l'esprit humain, voyons ceux qui regardent chacune de ses parties en particulier: premièrement l'opinion qui regarde l'entendement et qui mene l'ame par cette faculté, et puis les passions qui regardent directement la volonté et qui font d'abord impression sur elle.

Ces deux sortes de motifs, l'opinion et les passions, ont cela de commun qu'ils offensent tous deux la nature; en ce que, se mêlant de gouverner les hommes, ils empiétent sur l'office de la raison, à qui seul, de droit naturel, il appartient de les conduire. Mais ils ont cela de différent, que les passions ont au moins quelque fondement dans la nature; au lieu que l'opinion n'en a aucun, et tend, pour ainsi parler à découvert, à détruire l'empire, et à éteindre les lumieres de cette sage mere, qui seule peut rendre les hommes heureux.

C'est ce qui paroîtra bien clairement dans la suite, par l'examen des principaux effets de ce fantôme d'opinion. Le premier degré de ses usurpations est d'accoutumer les sens insensiblement à trouver bizarres des objets qu'ils trouveroient agréables sans

(1) Neque honesta tam expetunt quam devitant turpia. Cic. de Partit. oratoria.

. . . . . Teneros animos aliena opprobria sæpè
Absterrent vitiis. Hor. Sat. 4, lib. 1, v. 128.

elle, et à trouver agréables d'autres dont naturellement ils seroient choqués. En voici un exemple assez étrange, que j'ai trouvé dans les remarques de mon auteur.

DISCOURS V.

Que l'opinion pervertit nos sens.

Tout le monde sait que les usages changent, et qu'il n'est point de coutume si bien établie qui n'ait été précédée par une toute contraire. Cela n'est pas si étrange quand il se passe un intervalle de temps considérable entre les deux extrémités, et que ce changement n'arrive pas en des choses extrêmement familieres, toujours présentes et d'un usage continuel, comme sont, par exemple, les habillements; car nous sommes naturellement moins surpris de trouver du changement dans ce que nous revoyons de temps en temps, que dans ce que nous voyons sans cesse, et qui change, pour ainsi parler, à nos yeux.

Il ne faut que considérer les meubles qui ne servent qu'en une saison de l'année, en comparaison de ceux qui servent toujours, pour faire cette remarque. On n'est guere surpris de voir, au commencement d'un hiver, des manchons différents de ceux qu'on avoit l'année précédente, parceque l'été qui a passé entre deux a effacé, en quelque sorte, l'idée qu'on avoit des premiers; mais quand on change de mode de chapeau, qui est une chose dont on se sert

toujours, il n'est rien de plus naturel que la peine que les yeux souffrent quand ils en rencontrent tout d'un coup de fort grands, là où ils en ont vu peu de temps devant de fort petits.

Que si cela surprend avec raison dans des chapeaux, qu'on quitte vingt fois le jour, il doit bien être encore plus sensible dans les choses qu'on ne sauroit quitter pour un temps, comme, par exemple, une longue barbe; car, lorsqu'un homme s'avise de la faire couper, comment les yeux peuvent-ils s'accoutumer à le voir, sans une chose aussi exposée à la vue que celle-là, et sans laquelle ils ne l'ont jamais vu un seul instant?

C'étoit donc une assez bizarre mortification à ceux qui entroient en magistrature, il y a environ un siecle, que d'être obligés, le jour de leur réception, de se faire couper tout-à-fait la barbe, qu'on portoit fort longue alors; comme on voit qu'en 1536 François Olivier ne put être reçu au parlement maître des requêtes, *qu'à la charge de faire coüper sa longue barbe, s'il vouloit assister au plaidoyer.*

Se seroit-on jamais défié qu'une longue barbe eût passé quelque part pour un ornement indigne de la gravité d'un magistrat? Et comment se peut-il que l'impression de respect, de majesté et de sagesse, que la longue barbe fait dans l'esprit de tout ce qu'il y a aujourd'hui de nations civilisées sur la terre, et qu'elle a fait dans toute l'antiquité grecque et romaine, témoin les longues barbes des philosophes, ait pu changer? qu'enfin ce même objet fît en ce temps-là, en France, une impression si diffé-

rente dans les esprits, qu'elle rendît un magistrat incapable d'assister à l'audience dans cet état?

On pourroit tirer de grandes conséquences de cette bizarrerie. S'il ne s'agissoit que du sentiment particulier d'une compagnie, pour nombreuse qu'elle fût, ce seroit peu de chose; mais il est tout-à-fait étrange que tout Paris (car il n'y a pas apparence que cette coutume fût particuliere au parlement), qu'un royaume tout entier, comme celui-ci, ait eu une idée de bienséance si particuliere sur ce sujet, et si contraire à l'idée du reste du monde.

Si la bienséance est quelque chose de positif et de réel, s'il y a quelque ornement dont on puisse prétendre qu'il sied naturellement bien, c'est assurément une longue barbe à un magistrat de conséquence. Comme elle marque un âge avancé, qui est volontiers un âge de sagesse; autant qu'il est à propos qu'un magistrat soit homme sage, et même qu'il ait les marques extérieures de l'être, pour attirer le respect et la soumission du peuple, qui ne juge que par les sens; autant est-il à propos, en quelque façon, qu'un magistrat ait la plus longue barbe qu'il peut.

Il semble par-là qu'il soit naturellement de la bienséance qu'il en ait; et cependant il est difficile de le soutenir, après cet exemple: car toutes les idées naturelles doivent être universelles dans tous les lieux, et ne souffrent point d'exception. Cependant voici tout un royaume qui, bien loin d'avoir la même idée de bienséance que le reste du monde, en avoit une tout opposée; car au lieu qu'il a toujours été cru communément qu'il est bienséant

qu'un magistrat ait de la barbe, on croyoit de ce temps-là, en France, qu'il étoit de la bienséance qu'il n'en eût pas, puisqu'il lui étoit défendu d'en avoir.

C'est ainsi que raisonnent les esprits forts, et ils triomphent de rapporter à ce propos tout ce qu'il y a de plus étrange dans les mœurs et les usages du nouveau monde, du Pérou, de la Chine, pour faire voir que l'opinion est la seule regle des hommes, et que la nature n'est rien : comme si la raison naissante de ces peuples demi-bêtes étoit comparable à la nôtre, consommée par une si longue profession de politesse et de science, et par la connoissance de tout ce qu'il y a jamais eu de civilisé sur la terre.

Car il est constant qu'il y a dans les hommes une idée naturelle de bienséance ; mais cette idée, quelque naturelle qu'elle soit, ne laisse pas de pouvoir être effacée par les préjugés de l'enfance, l'éducation, et la coutume. Ainsi, quoique les enfants qui naissoient, il y a six ou sept vingts ans, eussent naturellement trouvé la barbe un ornement convenable à un magistrat, pourtant, à force de voir pratiquer et d'entendre dire le contraire, ils perdoient cette idée naturelle. Mais d'où pouvoit venir une coutume si contraire à cette idée ?

Une des raisons qui fait autant éloigner les hommes de la nature, et naître parmi eux des opinions qui lui sont contraires, c'est l'envie de se faire remarquer par des singularités : car comme la nature regle le plus grand nombre en beaucoup de choses, on ne sauroit quelquefois se distinguer qu'en s'éloignant d'elle. Ainsi, il se peut faire que le parlement ne

vouloit pas que les magistrats portassent de la barbe, afin de les distinguer des gens de cour, qui peut-être en portoient alors. Que si c'étoit en effet pour cette raison, ce devoit être une assez plaisante chose, à ce qu'il semble, de voir toute la galante et guerriere jeunesse de la cour de François I, chacun avec la plus longue barbe qu'il pouvoit avoir, pendant que messieurs de la grand'chambre étoient rasés comme les mignons de Henri III le furent depuis.

C'est donc à notre esprit seul, entaché de mauvaise gloire, de se distinguer, à quelque prix que ce soit, qu'il faut se prendre de toutes les bizarreries qui paroissent dans les mœurs des hommes, et non pas à la nature, que nous forçons, et qui n'en peut mais. Cet amour de la singularité est peut-être le vice de tous le plus à craindre, parcequ'il abolit absolument l'usage de la raison; car, au lieu d'examiner si les choses qu'on veut faire sont bonnes ou mauvaises, il faut qu'on n'examine autre chose, sinon si elles sont communes, ou si elles ne le sont pas. Cependant la nature ne nous donne pas pour regle de nos actions de faire autrement que les autres, mais seulement de faire bien; soit que par hasard le nombre de ceux qui font bien soit le plus grand, ou qu'il soit le plus petit, il ne lui importe pas. Si donc nous l'accusons dans ces rencontres, si les libertins prennent de cette bizarrerie de mœurs occasion d'établir leur incertitude de toutes choses, et leurs blasphêmes contre la lumiere naturelle; ce n'est pas qu'ils aient trouvé, après un examen solide, que c'est la faute de la nature; mais c'est qu'il faut nécessairement qu'ils

avouent que c'est la sienne, ou la nôtre : et l'amour-propre et la vanité ne les laissent guere balancer entre ces deux partis.

Cependant quelque blâmables que soient ces bizarreries dans leur source, quand une fois elles sont établies généralement, il est du devoir d'un homme sage de s'y conformer; parcequ'alors, ce seroit tomber dans le même vice de singularité qui les a produites, que de ne s'y pas conformer. Ainsi, le parlement avoit raison d'exiger de M. Olivier qu'il fît couper sa longue barbe, puisque c'étoit la coutume. Ce fut sagement fait à lui de s'y soumettre; et il n'auroit pas été chancelier de France, comme il fut depuis, s'il eût été aussi jaloux de son poil que cette mere de la premiere race de nos rois fut jalouse de celui de ses enfants : car ayant le choix de l'épée ou des ciseaux, elle aima mieux leur voir trancher la tête que de les voir tondus.

Cependant, comme nous nous imaginons naturellement dans ces occasions que les autres sentent le changement qui s'est fait en nous aussi vivement que nous le sentons nous-mêmes, un homme devoit apparemment être assez embarrassé de sa contenance, dans la premiere audience où il se trouvoit exposé tout rasé à la vue de tant de gens qui étoient accoutumés depuis long-temps à ne le point voir sans une longue barbe. On dira qu'il se fait bien un changement aussi subit pour les cheveux dans ceux qui se font religieux. Aussi voyons-nous qu'on les tient d'abord enfermés dans des cloîtres pour un long temps, pendant lequel le monde oublie leur figure : mais enfin, il n'est point d'objet si bizarre,

à quoi les sens ne s'accoutument. Et pourquoi le trouverions-nous étrange, pendant qu'on voit tant d'esprits accoutumés à ne raisonner jamais juste, et tant d'ames à faire du mal à autrui gratuitement?

Après ce premier degré de l'opinion, qui est, comme vous voyez, de pervertir les sens, il y en a un plus élevé, qui est d'aneantir la raison, en faisant que les hommes ne la consultent point du tout dans les choses qui sont le plus indubitablement de son ressort. Telle est la distribution de la gloire et des honneurs, qu'on ne regle presque parmi les hommes que par la naissance, au lieu de les régler par la vertu, comme la raison le voudroit. Voici quelques réflexions de mon auteur sur ce désordre.

DISCOURS VI.

Que l'opinion nous ôte l'usage de la raison.

C'est une chose digne de réflexion dans la vie, que les conditions les plus relevées soient celles où l'on se connoît le moins en gloire, et où l'on prend plutôt la fausse pour la véritable. Il ne faut que considérer en quoi les grands mettent la leur, et en quoi le peuple met la sienne, pour reconnoître cette vérité.

Quelques bonnes qualités d'esprit qu'aient les grands, ils font toujours consister leur principale gloire dans leur naissance; il n'est point de talent naturel si louable, pour lequel ils voulussent être considérés plutôt que pour leur noblesse: quel-

ques uns même vont jusqu'à s'offenser qu'on les désigne par toute autre qualité que par celle-là, et jusqu'à se cacher les plus excellentes, de peur de déroger à leur rang. Cela vient de ce qu'il semble que c'est les rabaisser que de les estimer pour des choses qui leur sont communes avec des gens sans naissance : ils ne considerent pas que cette ressemblance leur est bien plus honorable que celle qu'ils ont par leur noblesse avec tant de gens sans mérite.

Mais il n'en est pas ainsi du peuple : il ne se trompe point comme eux dans le choix de la gloire dont il est capable ; il ne quitte jamais la véritable pour courir après la fausse ; il n'est sensible qu'à ce qui est naturellement estimable et avantageux.

Un paysan ne croit point être plus qu'un autre, pour être fils d'un bon travailleur, mais seulement pour être bon travailleur lui-même, pour être sain, robuste, grand et fort, pour danser de meilleure grace, ou pour mieux chanter au lutrin, qui sont toutes qualités réelles, solides et utiles, ou naturellement agréables. Voilà la seule gloire qu'ils connoissent, et les sujets d'où ils la tirent ; mais ils n'ont point appris de la nature à s'enorgueillir de la vertu de ceux qui ne sont plus, quelque proches qu'ils leur aient été par le sang : et ils s'aviseroient aussitôt de tirer vanité d'être nés un jour qu'il faisoit fort beau temps, que d'en tirer de l'estime où leurs peres étoient dans leurs villages ; car l'un et l'autre sont également ridicules.

Le mérite est donc purement personnel parmi

ux; et ceux qui ont étudié la nature dans leurs mœurs simples et sans art peuvent avoir remarqué qu'ils n'ont point d'injure plus ordinaire que de se reprocher les uns aux autres qu'ils ne valent pas leurs peres: car c'est par-tout que la mémoire de la vertu dure plus que ceux qui l'ont possédée, et qu'on s'immortalise en la suivant; mais bien loin que les gens du peuple rappellent le souvenir de celle de leurs parents pour leur tenir lieu de mérite, comme on fait tous les jours parmi les grands, ils ne rappellent ce même souvenir que pour rendre les vices des enfants plus inexcusables.

Cependant s'il y avoit quelqu'un dans le monde à qui cette sorte de mauvaise gloire fût pardonnable, à qui il fût permis de se vanter de la vertu de ses peres, ce seroit assurément aux paysans plutôt qu'aux grands seigneurs. On peut, sans être téméraire, croire que la fidélité conjugale est une vertu moins générale parmi le grand monde que dans les villages; que si cela est, c'est une chose assez bizarre que les grands, parmi lesquels la succession est la plus douteuse, soient ceux qui en tirent le plus de vanité, pendant que les paysans, parmi lesquels cette succession est presque certaine, ne s'en glorifient point du tout. Ainsi sont faits les hommes: il n'est point d'avantages dont ils soient si jaloux que de ceux qu'on leur pourroit contester avec plus de raison; ils ne se tourmentent point pour se maintenir dans ceux dont personne ne peut douter.

Que si cette foule et cette déférence qui suit les pas des grands n'est que l'effet de la présomption qu'on a de la vertu d'une femme; si toute la puis-

sauce, les richesses, et l'autorité, qui sont possédées dans le monde par droit de succession, sont fondées uniquement sur la bonne foi des mères ; si tant de choses si réelles et si solides n'ont qu'un principe si suspect et si douteux, qui est le sage, qui, considérant ce qu'on défere à une opinion si sujette à erreur, ne s'écrie : « O fantôme ! est-il de vérité dont « le pouvoir soit si grand que le tien ? »

Cependant c'est sur cette charitable opinion, sur ce titre si léger et si sujet à caution, qu'on met des différences si grandes entre les hommes, qu'on regle leurs biens et leurs honneurs. De là naissent encore tant de débats ridicules et de différents bizarres : car c'est ainsi qu'on doit appeler les difficultés qui naissent tous les jours pour les rangs et les préséances ; dignes productions d'une cause si chimérique, et où les hommes n'ont point de honte de remuer toute sorte de machines pour remporter l'avantage imaginaire de passer le premier à une porte.

C'est principalement dans ces sortes de contestations manifestement ridicules que paroît la vanité de la noblesse du sang ; car la prérogative de rang en est assurément la dépendance la plus inséparable. Nous voyons tous les jours que les richesses, l'autorité et le crédit, en peuvent être séparés : ce ne sont donc pas les apanages naturels de la noblesse ; ce sont des effets trop solides pour dépendre nécessairement d'une cause si vaine : mais le rang lui demeure toujours ; il est une production très uniforme de cette vénérable chimere, aussi vain et aussi imaginaire qu'elle.

On ne sauroit mieux former son jugement sur cette matiere qu'en le réglant sur celui qu'un empereur moderne, comparable aux plus grands de l'antiquité, en a fait dans une occasion dont l'histoire a conservé le souvenir; jugement qui enferme toutes les réflexions précédentes, et où le mépris que ce prince, le plus puissant qui ait jamais été depuis Charlemagne, fait de toutes ces sortes de vanités de rangs et de naissance, montre bien qu'il avoit autant d'horreur pour la mauvaise gloire que d'ardeur pour la véritable, et fait voir à l'œil la vérité de cette excellente parole de Tacite, « que ceux qui sa-« vent user de l'empire négligent les formalités (1). »

Pour comprendre toute l'étendue du sens de cette action de Charles-Quint, il faut se représenter la magnificence et la majesté sans égale de la cour de cet empereur à Bruxelles, c'est-à-dire dans le lieu de tous ses états où elle étoit plus belle, plus libre, et plus nombreuse, qui étoit comme le centre de sa puissance, et où les Allemands, les Italiens, et les Espagnols, se trouvoient tous en égale considération et sans aucune prééminence. Dans cette cour si qualifiée, et remplie de courtisans d'un rang dont il ne s'en trouve plus depuis le temps qu'à Rome on comptoit des rois parmi ce nombre, il faut encore s'imaginer deux femmes de la première qualité qui sont en différent pour le pas dans une église, et dont l'empereur, apparemment pour empêcher les

(1) Apud quos jus imperii valet, inania transmittuntur. Tac. Anual. lib. 15.

querelles que cette contestation pouvoit faire naître, voulut être l'arbitre.

Qui pourroit se figurer les brigues, les cabales, les sollicitations, les recommandations, les titres, les mémoires, les préjugés, et enfin tous les moyens qu'on a coutume d'employer de part et d'autre dans ces occasions, et en même temps la patience et la sage tolérance de l'empereur de laisser évaporer toutes ces fumées à loisir sans en être aveuglé, bien loin de s'en entêter lui-même, comme la plupart des princes font de ces sortes de choses.

Qu'on se figure donc le jour qu'il devoit juger cette importante affaire arrivé, l'attente générale de tout le monde, les desirs et les espérances opposées des divers partis, les gageures de fous, et les prédictions des prédictions des prétendus sages, le lieu et la solennité de l'assemblée, les cérémonies qui l'accompagnèrent, la présence et l'inquiétude des divers partis, et la gravité de l'empereur; il n'est assurément personne, à présent non plus qu'alors, qui s'attendît que ce prince, pour tout réglement, dût ordonner comme il fit, « Que la plus folle des deux « passât devant. » Ce fut tout le contenu de son arrêt.

Cette parole n'a rien de fort subtil ni de fort relevé en apparence; mais ce qui seroit une pure plaisanterie dans la bouche d'un particulier, pour réjouir une compagnie, est une censure dans la bouche d'un empereur en cette occasion, et une instruction excellente de la sottise de ces sortes de différents: car premièrement l'empereur suppose que toutes les deux étoient folles dans leur ambi-

tion; et ensuite, pour faire voir le mépris qu'il fait de l'avantage qu'elles recherchent si ardemment, il ordonne que cet avantage soit acquis à la plus folle des deux.

Que s'il étoit permis de comparer les productions de l'esprit de Dieu avec celles de l'esprit de l'homme, le jugement de Salomon entre deux femmes avec celui-ci de Charles-Quint entre deux femmes aussi, peut-être que le dernier en date ne seroit pas moins estimable que le premier, à en juger par les seules lumieres de la raison, à ne considérer ce premier que dans Josephe seulement et non pas dans l'Ecriture.

Car enfin, si cela se peut dire, l'expédient dont Salomon s'avisa pour découvrir la véritable mere de l'enfant contesté, quoiqu'il dût vraisemblablement réussir, n'étoit pas entièrement certain: il est des femmes assez tendres naturellement pour ne pouvoir souffrir de voir démembrer un enfant quoique fils de leur ennemie; au contraire, il s'en est vu qui ont fait des choses aussi cruelles que de voir mettre en pieces leur propre enfant plutôt que de le céder à un autre: la haine a produit d'aussi horribles excès que celui-là. Mais, pour Charles-Quint, il étoit bien sûr de terminer infailliblement le différent de ces deux dames en le décidant, comme il fit, d'une maniere qui les fit renoncer toutes deux à leur prétention: car il est aisé de juger que ni l'une ni l'autre n'eut plus d'envie de passer la premiere après ce jugement.

Il est pourtant vrai que Charles-Quint éluda en effet la question, et que Salomon la jugea régulièrement; aussi étoit-il du devoir de Salomon de le

faire, parceque la contestation étoit naturelle, raisonnable et louable: il est honnête à une mere de demander son fils; ainsi la chose méritoit d'être décidée à la lettre: au lieu que la contestation dont Charles-Quint étoit juge, étant manifestement impertinente, c'eût été l'autoriser que de la juger régulièrement; c'auroit été reconnoître pour raisonnables ces sortes de difficultés: elle n'étoit pas digne d'être terminée autrement que par une raillerie violente, qui, sans toucher au fond de la question, fît seulement comprendre qu'il étoit ridicule de l'avoir proposée, et que toutes celles de cette nature ne méritent pas qu'on s'y applique sérieusement.

Ce n'est pas que l'empereur, qui avoit vu tant de cérémonies en sa vie, ne sût bien la nécessité qu'il y a de régler les rangs dans ces occasions: la hiérarchie politique a un ordre qui lui est naturel aussi-bien que l'ecclésiastique, et le réglement des rangs est une marque sensible de cet ordre; mais ces rangs n'appartiennent qu'à ceux qui sont membres de cette hiérarchie, et seulement dans les occasions où ils agissent en cette qualité: ainsi il semble, à n'en juger que par le sens commun, qu'il est aussi ridicule de vouloir garder par-tout le rang des charges qu'il le seroit d'en vouloir porter toujours l'habit et les ornements.

Il n'y eut jamais de plus grand ennemi de la mauvaise gloire que ce prince. Toutes les actions de sa vie sont en cela de même caractere que ce jugement; mais sur-tout il lui a quelquefois échappé sur-le-champ des réponses si énergiques sur ce sujet, qu'à

peine l'antiquité, si féconde en bons mots, nous a laissé quelque chose d'égal.

C'est particulièrement dans ces sortes de traits imprévus qu'on doit étudier les véritables sentiments de l'ame : comme les hommes n'ont pas le loisir de se déguiser dans ces occasions, on peut croire que la bouche y parle de l'abondance du cœur ; et c'est leur faire justice que de les juger là-dessus.

On conte donc, entre autres choses, que comme on parloit une fois devant Charles-Quint d'un capitaine espagnol qui se vantoit de n'avoir jamais eu peur, il répondit : « qu'il falloit que cet homme « n'eût jamais mouché de chandelle avec les doigts ; « car, ajouta l'empereur, il auroit eu peur de se « brûler. »

Il faudroit un commentaire exprès pour remarquer tout ce qu'il y a de grand dans cette parole. On y voit l'opinion modeste et véritable que ce prince avoit de la bravoure, à qui il n'attribuoit rien au-dessus de la nature, comme faisoit l'Espagnol, et qu'il ne faisoit pas consister, comme ce capitaine, dans une entiere insensibilité pour les dangers, mais bien dans la victoire que l'amour de la gloire remporte dans les cœurs généreux sur leur horreur naturelle pour la mort : horreur qui est proprement ce que nous appelons la peur.

Il paroît encore, par cette parole, qu'il n'est rien de si bas dans les plus viles manieres du peuple dont un esprit bien fait ne puisse faire quelque bon usage : et qu'ainsi les grands perdent quelque chose à cette ignorance profonde où ils sont de la

vie commune; ne fût-ce que pour des métaphores naturelles et vives qu'ils en pourroient tirer, pour s'expliquer agréablement et familièrement tout ensemble, et pour rendre de grands sentiments par des expressions qui soient à la portée de tout le monde, comme fit Charles-Quint en cette occasion. Il n'y a rien de plus bas et de plus sale que la matiere de sa réponse: combien de princes ont passé toute leur vie, sans savoir seulement si cela se faisoit? On apprend bien des choses en voyageant sans cesse, et faisant toujours la guerre en personne, sur mer et sur terre, dans toutes les parties du monde, qu'on n'apprendroit pas dans le fond de l'Escurial. C'étoit en menant cette sorte de vie, que ce prince avoit appris qu'on mouchoit des chandelles avec les doigts, et quelques autres choses encore. Ce n'étoit pas une connoissance fort curieuse: cependant se peut-il rien de plus noble que l'usage qu'il en sut faire dans cette occasion?

Enfin, pour revenir à notre sujet, on voit principalement, dans cette excellente parole, quel jugement ce prince faisoit de l'impertinente vanité et de la mauvaise gloire de cet Espagnol, et quel mépris on doit faire de ces sortes de rodomontades si ordinaires dans le grand monde, et sur la bravoure et sur la noblesse. Mais faut-il s'étonner que tant de gens courent après les petites et les fausses gloires, puisqu'il en est si peu qui soient capables des grandes et des véritables?

Je souhaite que cette réflexion vous plaise autant qu'elle m'a plu; car je vous avoue que c'est presque celle de toutes qui m'a le plus touché. Les grands

seigneurs sont, à mon avis, les personnes du monde qui doivent aimer davantage ces sortes de considérations; et ceux d'entre eux qui ont joint un grand mérite à une naissance illustre ont beaucoup plus d'intérêt que le peuple à se plaindre de l'estime qu'on fait de la noblesse toute nue. Ils y perdent plus que personne, s'ils aiment la gloire; car quelque pure que soit leur vertu, quelque légitimes que soient les témoignages qu'on lui rend, la mauvaise coutume qu'on a de louer indifféremment tous les gens de qualité, fait que ces témoignages sont toujours suspects de flatterie parmi les hommes naturellement envieux et malins.

Je ne doute point que les spéculatifs qui considéreront ce jugement de Charles-Quint ne se moquent du sens que mon auteur y donne, et qu'ils ne l'attribuent à quelque raison politique que ce prince eut, pour ne point offenser une des plus considérables maisons de l'Europe, plutôt qu'à l'impertinence de la contestation.

Je ne trouve pas même étrange que vous me disiez que, relevant, comme je fais, l'usage moral de l'histoire, il semble que je veuille en faire négliger l'usage politique, que vous prétendez être le plus naturel, le plus nécessaire et le plus important de tous ceux qu'on en peut faire; enfin le plus propre et le plus excellent.

Je n'ai qu'une chose à vous dire là-dessus; c'est qu'excepté ceux qui sont appelés au maniement des affaires de l'état, par leur naissance, ou encore, si vous voulez, par un talent extraordinaire pour ces sortes de matieres; hors ces deux sortes de

gens, dont on ne peut nier que le nombre ne soit très petit en comparaison du reste des hommes, il n'est pas peut-être de foiblesse plus digne de risée dans tous les autres que l'étude de la politique. Ainsi, comme mon auteur avoit en vue, dans ses réflexions, de servir à tout le monde, il ne croyoit pas devoir s'arrêter à considérer l'histoire d'un côté, qui ne regarde, avec raison, qu'un très petit nombre de gens, et qui ne peut être considéré du reste des hommes que par un principe de la folie la plus raffinée dont ils soient capables, qui est l'avidité de savoir tout autre métier que le sien, sur-tout celui des grands, et de s'embarrasser du gouvernement des états, pendant qu'on ne sait pas se gouverner soi-même.

Car enfin, il n'est point de plus visible effet de la mauvaise gloire dont la plupart des hommes sont entachés que la vanité qu'ils tirent de la connoissance de la politique, et la considération qu'ils prétendent s'attirer dans le monde, par la possession d'un art qui ne peut leur servir de rien : cette disposition d'esprit est sans doute la plus grande marque de l'admiration secrete qu'ils ont pour les grandeurs, de cette bassesse de cœur qui fait envier tout ce qu'on voit au-dessus de soi, de cette soumission intérieure de l'esprit et des sentiments, qui est une source inépuisable de préventions et d'erreurs ; et ainsi, l'un des plus grands obstacles à la véritable sagesse.

Voilà le fruit qu'on tire d'ordinaire des réflexions politiques. C'est ainsi que la sotte vanité de s'occuper des grandes affaires pervertit l'esprit, et ruine

de fond en comble le bon sens : et cela ne vient que de ce qu'on veut connoître les princes avant que de connoître les hommes ; au lieu qu'il faut connoître les hommes pour pouvoir connoître les princes, puisque les princes sont des hommes. Mais cet ordre si naturel est renversé par le plaisir ridicule que la plupart des gens se font d'avoir l'imagination remplie d'objets magnifiques et la mémoire pleine de grands noms : ils se consolent ainsi de leur bassesse effective par ces importantes chimeres ; et, charmés de l'harmonie imaginaire qu'ils se représentent dans les états, ils négligent de travailler à établir dans eux-mêmes l'harmonie effective qui y pourroit être, entre leur esprit et la vérité, entre leurs desirs et leur pouvoir, entre leur fortune et leurs pensées. Semblables à ce tailleur célebre dans l'histoire, qui, ayant composé un livre de réglements, et le présentant à Henri IV, donna sujet à ce roi de dire : « Qu'on lui allât chercher le chan-« celier pour lui prendre la mesure d'un habit. »

Mon sentiment est donc, puisque vous le voulez savoir, que les grands ne doivent être considérés par le commun du monde dans l'histoire que comme dans la tragédie, c'est-à-dire que par les choses qui leur sont communes avec le vulgaire, leurs passions, leurs foiblesses et leurs erreurs ; et non par les choses qui leur sont propres et particulieres en qualité de grands, qui sont celles que la politique considere. Un roi de théâtre fera pen de pitié au peuple par ses malheurs, s'ils sont de telle nature que les rois seuls en soient capables ; comme pour avoir perdu une bataille ou un royaume par sa

mauvaise politique; mais si ce prince a perdu cette bataille, comme Antoine, pour n'avoir pu se résoudre à perdre des yeux sa maîtresse; s'il a été chassé de son royaume, comme le jeune Tarquin, pour avoir fait violence à une belle dame dont il étoit amoureux: alors, comme l'amour qui est la cause de ces malheurs est une chose dont tout le monde est capable, et qui peut faire tomber toutes sortes de personnes dans des inconvénients aussi considérables pour leur condition que ceux où ces princes tomberent étoient considérables pour la leur, la représentation de leur malheur touche nécessairement tout le monde, intéresse tous ceux qui la considerent; et, par les réflexions où elle les engage, purifie insensiblement dans leurs cœurs la même passion qui a causé tous ces désastres, en la réduisant à une médiocrité qui la rend incapable d'en pouvoir jamais produire de semblables.

Il arrive quelque chose de pareil dans les bons esprits en lisant l'histoire comme il faut la lire, c'est-à-dire en y considérant sur-tout les grands par ce qu'ils ont de plus personnel et de plus séparé de leur qualité, par les illusions de leur esprit et les foiblesses de leur cœur, par le détail de leur intérieur, leur vie secrete et domestique, qui sont toutes choses qui leur sont communes avec les autres hommes; et non point par leur bonne ou mauvaise politique, qui ne regarde que les grands comme eux. C'est par cette regle qu'on peut reconnoître quels sont les bons historiens; car ils sont d'autant meilleurs, qu'ils entrent davantage dans tout ce détail,

comme fait Plutarque, puisqu'ils en sont d'autant plus propres à tout le monde, et plus utiles.

Voilà quels sont les fondements de la prévention où étoit mon auteur contre les réflexions politiques: elle étoit si grande qu'il a évité d'en mêler quelque chose dans ses discours, avec autant de soin que d'autres l'auroient recherché ; car il lui étoit bien aisé de le faire, et de montrer que la bonne politique, aussi-bien que la véritable rhétorique, n'a d'autre fondement que la véritable morale, qui est celle qu'il a eu dessein d'expliquer.

C'est ce qui paroîtra bien clairement par le discours suivant, où il considere enfin l'opinion dans le dernier degré de son élévation, et comme dans le lieu de son triomphe. C'est l'opinion de religion dont j'entends parler, et dont les effets sont assurément plus étranges que tous ceux qu'on attribue à la magie. Vous verrez, par ce dernier discours de notre sage, que, quand les peuples sont une fois prévenus de cette opinion en faveur de quelqu'un ; quand ils sont pleinement convaincus qu'un homme a de la religion, il n'est rien de si hardi, et même de si irréligieux dans le fond, que ce quelqu'un-là ne puisse tenter impunément ; il n'est point d'action si visiblement artificieuse que cet homme ne puisse faire passer pour un chef-d'œuvre de piété.

DISCOURS VII.

Que l'opinion rend tout recevable en matiere de religion.

Il n'est rien de plus commun dans l'histoire que de voir les ambitieux faire servir la religion à l'établissement ou à la conservation de leur autorité. Les exemples en sont infinis ; et il ne faut pas s'étonner que cette adresse leur ait presque toujours réussi, puisqu'elle est fondée sur l'inclination naturelle et générale de tous les peuples à croire la providence et une divinité : mais n'y a-t-il point de raison plus particuliere de ce succès ?

Le plus grand obstacle que les fondateurs des sectes et des empires aient trouvé à leurs desseins, c'est l'aversion naturelle que les hommes ont pour se soumettre les uns aux autres, pour reconnoître quelque supériorité de mérite ou de lumiere. C'a été de tout temps parmi eux un moyen certain d'être exclus de toute sorte de prééminences, que de témoigner d'en prétendre quelqu'une, ou de croire la mériter. Aussi ces grands hommes se sont bien gardés de parler jamais des qualités extraordinaires qu'ils avoient reçues de la libéralité de la nature. Ils s'en sont toujours servis avec tant de circonspection, que, pendant que tous les autres les admiroient, ils sembloient être seuls à les ignorer.

Ils ont encore, par la même raison, évité de se distinguer des autres, soit par le langage, soit par

les vêtements, enfin par toutes les singularités qui frappent les sens du vulgaire (1); affectations où les faux habiles ne manquent jamais de tomber. Ils ont dit de meilleures choses que les autres; mais c'a été avec les mêmes paroles: ils ont fait de plus belles actions; mais avec les mêmes armes qu'eux. Il n'a jamais paru qu'ils eussent dessein d'exciter ni envie ni jalousie; ce qui fait le plus grand plaisir des ames vulgaires.

Mais le plus heureux artifice dont ils se soient servis pour ne pas irriter l'orgueil des hommes et leur indépendance naturelle en les asservissant, c'est quand ces célebres imposteurs ont donné lieu au peuple d'attribuer tout ce qu'il y avoit en eux d'excellent et au-dessus de lui, de l'attribuer à quelque communication secrete qu'ils avoient avec les dieux. Par cette adresse, tout ce qu'ils avoient de grand n'a plus choqué personne, parceque cela n'a plus été regardé dès-lors comme un mérite personnel; ce que naturellement on n'aime pas à reconnoître: mais seulement comme l'effet du bonheur et du hasard, ou de la faveur du ciel, qui se répand également sur les dignes et sur les indignes; ce qui ne rabaisse ni les uns ni les autres.

Ainsi ce ne fut point à Zoroastre, à un autre homme, que les Bactriens se soumirent, mais plutôt à la divinité avec qui il communiquoit si assidument dans ses retraites mystérieuses. Il n'appartenoit pas à Numa de donner des lois et une religion

(1) Ejusmodi res, et invidiam contrahunt in vita, et odium in oratione. Ad Herenn. lib. 4.

aux premiers Romains, mais bien à la nymphe qui les lui avoit dictées. Mahomet n'étoit pas capable de se faire obéir en si peu de temps à tant de milliers d'hommes, qui ne purent résister au merveilleux pigeon qu'ils voyoient lui venir parler si souvent à l'oreille : et, si l'on admira jadis à Rome les belles actions du plus grand des Scipions, c'est qu'il n'y avoit personne qui ne se crût capable d'en faire autant que lui, si on eût assisté aux conférences secretes qu'il avoit avec Jupiter dans le Capitole.

C'est sur ce même fondement que Cicéron, se trouvant un jour obligé d'entrer dans le détail de toute sa conduite contre Catilina, pour justifier quelqu'un qu'on accusoit d'avoir trempé dans sa conjuration; et ce grand orateur voyant bien qu'un récit si glorieux pour lui étoit plus propre, dans sa bouche, à aliéner l'esprit de ses auditeurs qu'à les gagner, il crut devoir essayer de leur rendre ce récit moins odieux, en rejetant, dès l'entrée, sur une inspiration céleste, tout ce qu'il avoit fait de merveilleux dans cette occasion. « O dieux! s'écrie-t-il « d'abord dans cette pensée, dieux immortels (car « je veux vous rendre ce qui vous appartient, et je « ne saurois présumer si fort de ma capacité, que « de croire que j'aie pu de moi-même pourvoir à « tant d'accidents si grands, si différents, si im- « prévus, qui accompagnerent l'affreux orage dont « cet état fut agité)! oui, c'est vous qui répandîtes « dans mon ame ce desir ardent de conserver ma « patrie; vous qui me retirâtes de tout autre soin « pour m'appliquer uniquement au salut de la répu- « blique; c'est vous enfin qui portâtes dans mon

« esprit des lumieres si extraordinaires, à travers « toutes les ténebres de mes erreurs et de mon igno- « rance (1). »

C'est ainsi que les plus habiles entre ces fameux imposteurs ont voulu faire comprendre au monde, que les dieux ne les avoient favorisés de leur commerce que pour le bien et le service du public. De cette sorte, il sembloit au peuple que, bien loin qu'il eût aucune obligation à ses législateurs et à ses capitaines, ce qu'il n'auroit pas reconnu volontiers; c'étoit, au contraire, ses législateurs et ses capitaines qui lui en avoient, puisqu'il étoit en quelque sorte cause que la divinité leur faisoit part de ses faveurs, que c'étoit uniquement pour lui et à son occasion : ainsi il ne faut pas s'étonner s'il n'en étoit ni envieux ni jaloux.

Quoi qu'il en soit, il est naturel que l'opinion qu'ils ont su donner qu'ils conversoient familièrement avec les divinités, et que le ciel leur communiquoit ses lumieres, leur ait servi; que les peuples se soient soumis à ces marques plausibles de leur autorité; qu'on se soit fait honneur auprès des hommes des bienfaits des dieux : mais toute l'antiquité

(1) O dii immortales (vobis enim tribuam quæ vestra sunt: nec verò possum meo tantùm ingenio dare, ut tot res, tantas, tam varias, tam repentinas, in illa turbulentissima tempestate reipublicæ, meâ sponte dispexerim)! vos profectò animam meam tunc conservandæ patriæ cupiditate incendistis; vos me ab omnibus cæteris cogitationibus ad unam salutem reipublicæ contulistis; vos denique in tantis tenebris erroris et inscientiæ clarissimum lumen prætulistis menti meæ. CICER. pro Sylla.

grecque et romaine n'a jamais vu que des hommes aient prétendu se faire honnenr auprès des peuples, en faisant des libéralités aux dieux; elle n'avoit point porté l'usage de la religion jusque-là. Ce raffinement étoit réservé à ces derniers temps, et c'est dans une action de Louis XI qu'on en peut voir un exemple bien singulier : car quoique ce prince eût véritablement de la religion, et que la plupart de ses dévotions fussent sinceres, il est bien mal-aisé de faire ce même jugement de celle dont il s'agit ici; de comprendre qu'un homme si avisé ait fait de bonne foi nne chose aussi étrange; et qu'un excès de cette nature, dans un esprit comme le sien, ne doive pas être plutôt réputé pour artifice que pour extravagance.

Il ne faut, pour en être convaincu, que considérer le seul titre du contrat qu'il fit, et qui a donné sujet à cette reflexion. Voici comment la piece s'appelle : *Transport de Louis XI à la vierge Marie de Boulogne du droit et titre du fief et hommage du comte de Boulogne, dont releve le comté de Saint-Pol, pour être rendu devant l'image de ladite dame par ses successeurs, en* 1478.

Il n'est point nécessaire de savoir le fond des affaires que ce prince avoit eues pour l'acquisition de ces deux terres : ce sont de ses sentiments dont il est question ici, et non pas des droits de la couronne. Il suffit de savoir qu'il crut que cet acte, tout bizarre qu'il est, étoit nécessaire ou utile au bien de ses affaires, puisqu'il s'en avisa, et qu'il le fit; et ce trait, quelque hardi qu'il paroisse, doit passer près de nous pour le fruit d'une sagesse con-

sommée, et d'une longue expérience des jugements des hommes.

Il n'y a rien d'extraordinaire à consacrer, vouer, dédier, le revenu de ses terres au service de Dieu et de ses saints, à l'usage de ses ministres, à l'ornement de leurs temples et de leurs autels; ni même à mettre ses états sous leur protection particuliere. Le feu roi, de triomphante mémoire, fit une cérémonie de cette sorte pour tout son royaume à notre Dame de Paris; et toute la religion des anciens, aussi bien que la nôtre, a reconnu avec raison ces sortes de dévotions pour très solides. En effet, ce n'est qu'implorer l'assistance du ciel en diverses manieres; et il n'y en sauroit trop avoir pour les hommes.

Cela est de la lumiere naturelle, mais non pas de choisir des puissances célestes pour en faire les objets de notre libéralité; qu'au lieu de leur demander, ou de feindre d'avoir reçu d'elles, on se soit ingéré de leur donner; comme si elles avoient besoin de nos biens, ainsi que nous avons besoin des leurs; qu'elles en pussent jouir effectivement, ainsi que nous pouvons jouir des leurs, de leurs lumieres, et de leur intelligence, quand il leur plaît de nous en communiquer quelque rayon.

Cependant cela a réussi: ces sortes de libéralités pieuses, cette maniere d'usage de la religion, a attiré la vénération des peuples; cela les a si bien trompés, que, quoique Louis XI fit profession ouverte de n'être pas sincere, comme on le voit par sa devise, il ne paroît pourtant point qu'en ce temps-là personne ait soupçonné d'artifice une dévotion si extraordinaire. Tant il est vrai que, quand on est

une fois persuadé de la piété d'un homme, il n'est rien qu'il ne puisse entreprendre avec succès, à la faveur de cette persuasion; que la seule ombre d'intérêt imaginaire que le ciel a dans ces sortes d'actions, que la sainteté des noms qu'on y mêle, peut aveugler le monde, jusqu'au point de l'empêcher d'en appercevoir la hardiesse et la moquerie. Cela est tout-à-fait merveilleux: mais aussi, cela découvre d'autant mieux la nature de l'esprit humain, par ses plus foibles et bizarres côtés, qu'on ne se soit point avisé pour lors de trouver étrange qu'un homme contractât avec la Sainte Vierge tout comme avec un autre homme; et qu'il lui fît, du moins par fiction, accepter un présent qu'il lui faisoit, et dont il ne demeuroit pas moins maître, après cette prétendue libéralité, que devant.

Car enfin, est-ce que les baillifs, prévôts, et autres officiers de la comté de Boulogne, quand on les auroit appelés les baillifs de la vierge, ses prévôts, et ses officiers, en devoient moins obéir au roi? Est-ce que l'église de Boulogne jouissoit du revenu de la terre, et en étoit mieux desservie? Est-ce que le roi en étoit moins comte, pour avoir donné cette comté à la vierge? Non, assurément. Est-ce que le peuple d'alors ne voyoit pas tout cela comme nous le voyons? Il ne tenoit qu'à lui de le voir; mais Louis XI voyoit encore mieux toutes ces choses que son peuple, ni que nous: cependant ce prince, si habile dans l'usage de tous les instruments de la politique, et qui avoit fait une étude si profonde de celui de la religion en particulier, qui l'avoit fait jouer de toutes les manieres connues, crut qu'il

pouvoit impunément employer encore celle-ci, après l'avoir inventée, et l'étendre jusque-là sans danger : il jugea que les esprits étoient capables de la porter.

Il falloit connoître leur nature pour se hasarder si avant : pour cela, il falloit savoir qu'il n'est rien de si mince ni de si superficiel à quoi la religion du vulgaire ne soit capable de s'attacher ; que les plus grossieres apparences la satisfont et la limitent ; qu'elle ne pénétra jamais au-delà ; qu'il ne nous est rien de si difficile que de juger des esprits célestes à leur maniere, et de n'y mêler rien de la nôtre ; de ne leur attribuer jamais nos sentiments et nos mouvements, [illegible] sachions qu'ils en sont ; de n'oublier point les différences qui sont entre eux et nous, à leur avantage. Enfin, il falloit savoir que de tout temps l'esprit humain a eu un penchant naturel à consacrer ses opinions et ses passions, en les imputant aux divinités (1) ; que toute la religion des païens, pur ouvrage de la corruption de la nature, étoit pleine de ces sortes d'apothéoses ; et que cette espece de ressemblance que nous leur attribuons avec nous, en les traitant en certaines choses comme des hommes, nous éleve en quelque sorte à leur hauteur, et console notre bassesse.

C'est ainsi que les hommes ont de tout temps détruit l'esprit de la religion, en faisant des actions de piété à leur maniere ; qu'ils se démentent eux-

(1) Fingebat hæc Homerus humana ad deos transferens. AUGUST. Confess.

mêmes en tout, et que l'antipathie qu'ils ont dans le cœur, pour reconnoître quelque chose au-dessus d'eux, combat incessamment l'évidence naturelle qu'ils ont dans l'esprit de la nécessité d'une religion : mais il n'est pas de plus sensible preuve de la vérité de cette religion, que de voir que, malgré cette même antipathie si générale et si naturelle à l'esprit de l'homme pour reconnoître quelque chose au-dessus de lui, aucun pourtant n'ait jamais pu effacer de son ame l'opinion d'une divinité.

Voilà les principaux sentiments de mon auteur sur les effets de l'opinion. L'ordre que je me suis proposé dans ce recueil de ses discours voudroit [illegible] passions; mais il est bien juste de prendre haleine, avant que de m'engager dans une carriere si difficile, et dans laquelle tant de modernes ont couru, à mon avis, sans atteindre au but. En voilà assez pour essayer le goût du public, et peut-être trop pour lui plaire.

FIN DE L'USAGE DE L'HISTOIRE.

CONJURATION

DES ESPAGNOLS

CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

INTRODUCTION.

De toutes les entreprises des hommes il n'en est point de si grandes que les conjurations : le courage, la prudence, et la fidélité, qui sont également requis dans tous ceux qui y ont part, sont des qualités rares de leur nature ; mais il est encore plus rare de les trouver toutes dans une même personne. Comme on se flatte souvent d'être aimé plus qu'on ne l'est, surtout quand on mérite de l'être, et qu'on a pris soin de se faire aimer, quelques chefs de conjuration se reposent entièrement sur l'affection que leurs conjurés ont pour eux : mais il n'y a guere d'amitié qui soit plus forte que la crainte de la mort. Que si cette affection est violente, elle prévient le jugement dans les rencontres inopinées : elle n'est pas accompagnée de la discrétion nécessaire ; et la plupart des gens qui veulent extrêmement quelque chose témoignent trop de la vouloir.

Si un conjuré est si éclairé qu'il n'y ait aucune indiscrétion à craindre de sa part, il ne s'engage jamais si fortement d'affection que les autres : il connoît trop l'étendue et la vraisemblance du péril où il s'est exposé, et les divers partis qu'il peut prendre pour s'en dégager ; il voit enfin que les avantages qu'il peut tirer de l'entreprise sont incertains, et que, s'il la révele, sa récompense est assurée.

D'ailleurs la plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée que sur leur expérience, et ils raisonnent rarement juste dans la premiere affaire qui leur passe par les mains : les plus sages

sont ceux qui profitent des fautes qu'ils y commettent, et qui en tirent des lumieres et des conséquences pour mieux se gouverner à l'avenir. Mais, comme il n'y a aucune comparaison, soit pour le péril, soit pour la difficulté, entre une conjuration et quelque autre affaire que ce soit; quelque expérience qu'on ait en toute autre matiere, on n'en sauroit tirer aucune lumiere, ni conséquence certaine, pour se bien conduire dans une conjuration. Pour n'y point faire de faute considérable, il seroit nécessaire d'avoir déja été d'une autre; mais il est rare qu'un même homme soit de deux en sa vie. Si la premiere réussit, les avantages qu'il en retire le mettent d'ordinaire en état de n'avoir plus besoin de s'exposer au même hasard : si elle ne réussit pas, il y périt; ou, s'il échappe, il n'arrive guere qu'il veuille courir le même risque une seconde fois.

Il faut ajouter à ces inconvénients, que, quelque haine qu'on ait pour les tyrans, on s'aime toujours plus soi-même qu'on ne hait les autres : que ce n'est pas assez que des conjurés soient fideles, si chacun d'eux n'est persuadé que ses compagnons le sont aussi : qu'un chef doit avoir égard à toutes les terreurs paniques et aux plus ridicules imaginations qui leur peuvent prendre, ainsi qu'aux difficultés les plus solides qui se rencontrent dans son entreprise; parceque les unes et les autres sont également capables de la ruiner : qu'un mot dit pour un autre sujet, un geste fait sans dessein, peuvent faire croire qu'on est trahi, et précipiter l'exécution : qu'une circonstance du temps ou du lieu, qui ne sera d'aucune importance, suffit quelquefois pour

effrayer les esprits, par cette seule raison qu'elle n'aura pas été prévue : que de la maniere dont les hommes sont faits, il leur semble toujours qu'on devine leur secret; ils trouvent dans tout ce qui se dit et qui se fait devant eux des sujets de croire qu'ils sont découverts : qui se sent coupable prend tout pour lui.

Si toutes ces difficultés sont presque insurmontables dans les conspirations contre une seule personne, que sera-ce dans celles qui en attaquent un grand nombre à la fois, qui tendent à l'usurpation d'une ville ou d'un état entier, et qui, par cette raison, demandent beaucoup plus de temps pour les disposer, et plus de gens pour les exécuter?

Ces considérations m'ont toujours fait regarder ces sortes d'entreprises comme les endroits de l'histoire les plus moraux et les plus instructifs; et c'est aussi ce qui m'oblige à faire part au public de la conjuration qu'un ambassadeur d'Espagne à Venise fit contre cette république en 1618 (1).

Je ne sais si mon jugement est séduit par l'amour

(1) Il est parlé de cette conjuration dans l'Histoire de Nani, liv. 3, p. 156, et au cinquieme tome du Mercure français, de l'année 1618, p. 38, où on lit une lettre écrite de Venise le 21 mai de la même année. Les principales pieces dont ce récit est tiré, comme la relation du marquis de Bedmar, la grande dépêche du capitaine Jacques Pierre au duc d'Ossone, la déposition de Jaffier, le procès criminel des conjurés, et plusieurs autres, se trouvent parmi les manuscrits de la bibliotheque nationale; et le *Squittinio della libertà veneta*, parmi les imprimés. Le reste est tiré de divers autres manuscrits.

du sujet que j'ai entrepris de traiter ; mais j'avoue ingénument qu'il me semble qu'on ne vit jamais mieux ce que peut la prudence dans les affaires du monde, et ce qu'y peut le hasard, toute l'étendue de l'esprit humain et ses bornes diverses, ses plus grandes élévations et ses foiblesses les plus secretes, les égards infinis qu'il faut avoir pour gouverner les hommes, la différence de la bonne subtilité avec la mauvaise, de l'habileté avec la finesse. Et si la malice n'est jamais plus haïssable que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes, on en concevra sans doute beaucoup d'horreur, quand on verra, dans cette histoire, de très grandes qualités employées pour une fin détestable. Ainsi jadis un sage grec, voyant un criminel soutenir une fausseté, au milieu des tourments, avec une constance merveilleuse, ne put s'empêcher de s'écrier : « O le malheureux, « qui fait servir une si bonne chose à un usage si « mauvais ! »

CONJURATION
DES ESPAGNOLS
CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE,
En 1618.

Le différent de Paul V et de la république de Venise ayant été terminé par la France, en conservant au saint-siege l'honneur qui lui est dû, et aux Vénitiens la gloire qu'ils méritoient, il n'y avoit que les Espagnols qui eussent sujet de s'en plaindre. Comme ils s'étoient déclarés pour le pape, et qu'ils lui avoient offert de soumettre les Vénitiens par les armes, ils furent irrités de ce qu'il avoit presque traité sans leur participation : mais ayant pénétré le secret de l'accommodement, ils connurent qu'ils n'avoient pas sujet de se plaindre de lui, et que le mépris qu'on avoit témoigné pour eux dans cette affaire venoit du côté de la République. C'étoit le sénat qui avoit voulu les exclure en quelque sorte de la médiation. Il prétendit qu'ils ne pouvoient être arbitres après avoir montré tant de partialité.

Quelque ressentiment qu'ils eussent de cette injure, ils ne le témoignerent point pendant que Henri IV vécut : les obligations que ce prince avoit aux Vénitiens étoient trop connues, et le soin qu'il avoit pris de leurs intérêts dans leur différent avec

la cour de Rome ne l'étoit pas moins. Mais sa mort ayant mis les Espagnols en liberté, il ne fallut plus qu'un prétexte.

Une troupe de pirates, nommés les Uscoques, s'étoient établis dans les terres que la maison d'Autriche possede sur la mer Adriatique, et qui sont contignës aux Vénitiens. Ces brigands, ayant fait un nombre infini de violences aux sujets de la République, furent protégés par l'archiduc Ferdinand de Grez, souverain de ce pays, et depuis empereur. C'étoit un prince fort religieux; mais ses ministres partageoient le butin avec les Uscoques: et comme ils étoient dévoués à la cour d'Espagne, ils se servirent de cette occasion pour la venger des Vénitiens.

L'empereur Matthias, touché des justes plaintes de la République, accommoda cette brouillerie à Vienne, au mois de février de l'année 1612; mais cet accord fut si mal observé du côté de l'archiduc, qu'il en fallut venir à une guerre ouverte, où il ne remporta pas tous les avantages que les Espagnols s'étoient promis.

Les Vénitiens réparerent aisément par leur conduite les pertes qu'ils firent dans quelques petits combats. Comme ils n'avoient rien à craindre des Turcs, ils pouvoient soutenir cette guerre mieux que l'archiduc. Ce prince étoit pressé par l'empereur de faire la paix, parceque le grand seigneur menaçoit la Hongrie; et il avoit besoin d'épargner des sommes considérables pour favoriser son élection au royaume de Bohême, qui fut faite bientôt après. Les Espagnols auroient bien voulu lui don-

ner les moyens de continuer la guerre ; mais Charles Emmanuel, duc de Savoie, à qui ils la faisoient en même temps, ne leur permettoit pas de séparer leurs forces ; et comme ce duc recevoit de la République des secours considérables en argent, ils ne purent jamais le détacher d'avec elle.

Le conseil d'Espagne étoit fort indigné de trouver les Vénitiens en tête par-tout. Le génie doux et paisible du roi Philippe III, et du duc de Lerme son favori, ne leur suggéroit aucune voie pour sortir de cet embarras ; mais un ministre qu'ils avoient en Italie, et qui n'étoit pas si modéré qu'eux, entreprit de les en tirer.

C'étoit don Alphonse de la Cueva, marquis de Bedmar, ambassadeur ordinaire à Venise, l'un des plus puissants génies et des plus dangereux esprits que l'Espagne ait jamais produits. On voit, par les écrits qu'il a laissés, qu'il possédoit tout ce qu'il y a dans les historiens anciens et modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparoit les choses qu'ils racontent avec celles qui se passoient de son temps. Il observoit exactement les différences et les ressemblances des affaires, et combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de semblable. Il portoit d'ordinaire son jugement sur l'issue d'une entreprise aussitôt qu'il en savoit le plan et les fondements. S'il trouvoit par la suite qu'il n'eût pas deviné, il remontoit à la source de son erreur, et tâchoit de découvrir ce qui l'avoit trompé. Par cette étude, il avoit compris quelles sont les voies sûres, les véritables moyens, et les circonstances capitales qui présagent un bon succès

aux grands desseins, et qui les font presque toujours réussir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation et d'observation des choses du monde, l'avoit élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passoient presque dans le conseil d'Espagne pour des prophéties.

A cette connoissance profonde de la nature des grandes affaires, il joignoit des talents singuliers pour les manier; une facilité de parler et d'écrire avec un agrément inexprimable; un instinct merveilleux pour se connoître en hommes; un air toujours gai et ouvert, où il paroissoit plus de feu que de gravité; éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la naïveté; une humeur libre et complaisante, d'autant plus impénétrable, que tout le monde croyoit la pénétrer; des manieres tendres, insinuantes et flatteuses, qui attiroient le secret des cœurs les plus difficiles à s'ouvrir; toutes les apparences d'une entiere liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

Les ambassadeurs d'Espagne étoient alors en possession de gouverner les cours où ils étoient envoyés, et le marquis de Bedmar avoit été choisi pour Venise dès l'année 1607, comme pour le plus difficile des emplois étrangers, et dans lequel on ne peut s'aider de femmes, de moines, ni de favoris. Le conseil d'Espagne étoit si content de lui, que, quelque besoin qu'on en eût ailleurs, on ne pouvoit même après six ans se résoudre à le rappeler.

Ce long séjour lui donna le temps d'étudier les principes de ce gouvernement, d'en démêler les plus secrets ressorts, d'en découvrir le fort et le

foible, les avantages et les défauts. Comme il vit que l'archiduc seroit obligé de faire la paix, et qu'elle ne pouvoit être que honteuse pour la maison d'Autriche, parceque le tort étoit de son côté, il résolut d'entreprendre quelque chose pour la prévenir.

Il considéra que, dans l'état où Venise se trouvoit, il n'étoit pas impossible de s'en rendre maître avec les intelligences qu'il y avoit, et les forces sur lesquelles il pouvoit compter. Les armées l'avoient épuisée d'armes, et plus encore d'hommes capables de les porter. Comme la flotte n'avoit jamais été si belle, jamais le sénat ne s'étoit cru si redoutable et ne craignit moins. Cependant cette flotte invincible ne pouvoit presque s'éloigner de la côte d'Istrie, qui étoit le siege de la guerre. L'armée de terre n'étoit pas plus proche, et il n'y avoit rien à Venise qui pût s'opposer à une descente de l'armée navale d'Espagne. Pour rendre cette descente plus sûre, le marquis de Bedmar vouloit s'emparer des postes principaux, comme la place de Saint-Marc et l'arsenal; et, parcequ'il auroit été difficile de le faire pendant que la ville seroit dans une tranquillité parfaite, il jugea à propos de faire mettre le feu en même temps dans tous les endroits qui en étoient le plus susceptibles, et qu'il seroit plus important de secourir.

Il ne voulut pas en écrire d'abord en Espagne: il savoit que les princes n'aiment à s'expliquer sur ces sortes d'affaires que lorsqu'elles sont si avancées qu'il ne reste plus pour les exécuter que d'être assuré de leur aveu si on réussit. Il se contenta de

marquer au duc d'Usede, principal secrétaire d'état, que, voyant la honte que la maison d'Autriche recevoit dans la guerre du Frioul par l'insolente conduite des Vénitiens, et que toutes les voies d'accord qui avoient été prises à Vienne et ailleurs étoient ignominieuses, il croyoit être dans l'état auquel la nature et la politique obligent un sujet fidele à recourir aux voies extraordinaires pour préserver son prince et son pays d'une infamie autrement inévitable; que ce soin le regardoit particulièrement, à cause de l'emploi qu'il exerçoit, dans lequel, ayant sans cesse devant les yeux les sources du mal auquel il falloit remédier, personne ne pouvoit juger mieux que lui quel devoit être ce remede; et qu'il tâcheroit de s'acquitter de ce devoir d'une maniere qui fût digne du zele qu'il avoit pour la grandeur de son maître.

Le duc d'Usede, qui le connoissoit pour tout ce qu'il étoit, comprit d'abord que ce discours couvroit quelque projet également important et dangereux: mais, comme les gens sages n'entrent point en connoissance de ces sortes de choses qu'ils n'y soient forcés, il ne communiqua point sa pensée au premier ministre, et il répondit au marquis de Bedmar en termes généraux, qu'il louoit son zele, et qu'il se remettoit du reste à sa prudence accoutumée. Le marquis, qui n'attendoit pas d'autre réponse, ne fut point surpris d'en recevoir une si froide; il ne songea plus qu'à disposer son dessein, en sorte qu'il pût s'assurer d'être avoué.

Il n'y eut jamais de monarchie si absolue dans le monde que l'empire avec lequel le sénat de Ve-

nise gouverne cette république. On y fait une différence infinie, jusque dans les moindres choses, entre les nobles et ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que ces nobles qui puissent commander dans tous les pays qui en dépendent. Les plus grands seigneurs et les premiers magistrats de ces pays vivent avec eux comme avec des souverains, plutôt que comme avec des gouverneurs; et si la République donne quelquefois les premieres charges de ses armées à des étrangers, c'est toujours à des conditions qui les engagent à suivre nécessairement les sentiments du généralissime vénitien, et qui ne leur laissent en effet que le soin de l'exécution.

Comme il n'y a point de prétexte si plausible que la guerre pour charger le peuple, celle des Uscoques donnoit aux nobles qui en avoient la conduite une belle occasion de s'enrichir. Cette guerre étoit d'une dépense excessive: outre l'argent qui alloit en Piémont, il fallut dans la suite entretenir presque une troisieme armée en Lombardie contre le gouverneur de Milan, qui menaçoit toujours de faire quelque diversion en faveur de l'archiduc. La justice de la cause de la République rendoit les commandants plus hardis à inventer de nouvelles vexations, et ne rendoit pas le peuple plus patient à les souffrir. Elles monterent à un tel point, que le marquis de Bedmar put raisonnablement s'assurer que la révolution qu'il méditoit seroit d'abord aussi agréable au peuple qu'elle seroit funeste aux grands.

Il y avoit même parmi ces grands beaucoup de personnes qui n'aimoient pas le gouvernement:

c'étoient les partisans de la cour de Rome. Les uns, qui faisoient le plus grand nombre, ambitieux et vindicatifs, étoient irrités de ce que la République avoit été gouvernée contre leurs conseils pendant leur querelle avec cette cour. Ils étoient disposés à tout faire et à tout souffrir pour ôter l'autorité des mains de ceux qui l'avoient; et ils auroient regardé avec joie les malheurs de l'état comme les fruits d'une conduite qu'ils n'avoient pas approuvée. Quelques autres, simples et grossiers, vouloient être plus catholiques que le pape. Comme il avoit relâché de ses prétentions dans l'accommodement, ils s'imaginoient qu'il avoit été obligé de le faire par politique; et que, s'il y avoit lieu à quelque restriction mentale dans cette affaire, il étoit à craindre que l'excommunication ne subsistât comme auparavant dans l'intention de sa sainteté. De ce nombre étoient quelques sénateurs aussi pauvres des biens de la fortune que de ceux de l'esprit, lesquels servirent beaucoup dans la suite aux desseins du marquis de Bedmar, après qu'il leur eut persuadé, à force de leur faire du bien, que depuis cette affaire on ne pouvoit plus être Vénitien en sûreté de conscience.

Quelques rigoureuses défenses qui soient faites aux nobles d'avoir commerce avec les étrangers, il avoit trouvé des moyens pour faire des liaisons étroites avec les plus mal-aisés et les plus mécontents. S'ils avoient quelque proche parente dans des couvents, quelque courtisane, ou quelque ecclésiastique affidé, il achetoit la connoissance de ces personnes à quelque prix que ce fût; et il leur faisoit des pré-

sents, qui ne laissoient pas d'être de grande valeur, quoique ce ne fussent d'ordinaire que des curiosités des pays étrangers. Ces libéralités, faites sans nécessité, firent penser à ceux qui les recevoient qu'ils pouvoient s'en attirer de plus considérables. Dans cette vue, ils satisfirent pleinement sa curiosité sur toutes les choses dont il s'informa d'eux: ils prirent soin de s'informer eux-mêmes de celles qu'ils ne savoient pas assez bien pour répondre à ses demandes; et sa reconnoissance surpassant leur attente, ils n'eurent point de repos qu'ils n'eussent engagé leurs patrons dans ce commerce. Il faut croire que la nécessité en fut cause, et que ces nobles ne purent voir sans envie des personnes, entièrement dépendantes d'eux, devenues plus riches qu'eux par des présents qui n'étoient faits qu'à leur considération. Quoi qu'il en soit, depuis ce temps il n'y eut plus de délibération du sénat qui fût secrète pour l'ambassadeur d'Espagne: il étoit averti de toutes les résolutions qui s'y prenoient; et les généraux de l'archiduc savoient celles qui regardoient la guerre avant que ceux de la République eussent l'ordre de les exécuter.

Avec ces intelligences, il falloit à l'ambassadeur un nombre considérable de gens de guerre pour réussir dans son entreprise; mais comme il y avoit une puissante armée espagnole en Lombardie, il ne craignit pas de manquer d'hommes, pourvu qu'il eût un gouverneur de Milan capable d'entrer dans ses desseins. Le marquis d'Inojosa, qui l'étoit alors, avoit des liaisons trop étroites avec le duc de Savoie pour y entendre; il venoit de signer le traité

d'Ast, dont la France et les Vénitiens avoient été médiateurs entre ce prince et lui. L'ambassadeur, qui savoit que cette négociation ne seroit point approuvée en Espagne, y écrivit pour le faire rappeler, et sollicita en même temps don Pedre de Tolede, marquis de Villefranche, son intime ami, de briguer le gouvernement de Milan. Don Pedre eut ordre de partir incessamment pour aller prendre la place d'Inojosa, sur la fin de l'année 1615; et il ne fut pas plutôt arrivé à Milan, qu'il en donna avis à Venise par le marquis de Lare.

L'ambassadeur communiqua son projet à ce marquis de la maniere qu'il jugea la plus propre pour le faire agréer, et il le chargea principalement de savoir si le nouveau gouverneur pourroit lui donner quinze cents hommes de ses meilleures troupes quand il seroit temps. Don Pedre, charmé de la grandeur de l'entreprise, résolut de la seconder autant qu'il pourroit le faire, sans s'exposer à une ruine certaine si elle manquoit. Il dépêcha une seconde fois le marquis de Lare à Venise pour en assurer l'ambassadeur; mais en même temps il le pria de considérer qu'il n'y avoit pas apparence d'envoyer les hommes qu'il demandoit, sans les choisir extrêmement; et que s'ils venoient à périr, il seroit inexcusable d'avoir exposé à un danger si considérable tout ce qu'il y avoit de plus braves soldats dans son armée; qu'il lui en donneroit pourtant le plus qu'il lui seroit possible, et qu'il les choisiroit si bien, qu'il répondroit d'eux comme de lui-même.

Rien n'étoit plus important pour le dessein de

l'ambassadeur que d'empêcher toute sorte d'accommodement. Dans cette vue, il obligea le marquis de Lare à faire des propositions de paix fort déraisonnables au sénat de la part du gouverneur de Milan. Le sénat y répondit avec indignation, comme ils avoient prévu, et ne voulut point entrer en négociation avec eux. Don Pedre n'oublia rien aussi de son côté pour aigrir davantage les choses. Le duc de Mantoue étoit peu disposé à accorder le pardon de ses sujets rebelles, qu'il avoit promis par le traité d'Ast : on l'encouragea à s'obstiner sur cet article, et à continuer les exécutions qu'il avoit commencées contre eux. On fit des propositions au duc de Savoie pour l'accomplissement de ce traité, qu'on savoit bien qu'il n'accepteroit pas; et on s'excusa de désarmer après lui, comme on le devoit, sous prétexte de la guerre du Frioul, où l'Espagne ne pouvoit plus se dispenser avec honneur de prendre parti : l'armée vénitienne avoit passé le Lizonzo, et assiégé Gradisque, capitale des états de l'archiduc.

Le conseil d'Espagne, qui avoit paru neutre jusqu'alors, voyant qu'on vouloit dépouiller ce prince, menaça de se déclarer. En ce temps prit fin la mésintelligence qui étoit dans la maison d'Autriche entre la branche d'Espagne et celle d'Allemagne, depuis le différent du fils et du frere de Charles-Quint pour la succession de l'empire. L'intérêt que les Espagnols prirent en cette guerre fut la premiere marque de cette réconciliation. Don Pedre fit avancer le mestre-de-camp Gambalotta auprès de Crême avec des troupes ; et il fit monter vingt-quatre pieces

de batterie à Pavie, qui, à ce qu'il publioit, devoient bientôt accompagner un corps de huit mille hommes commandé par don Sanche de Lune. D'autre côté, le vice-roi de Naples, qui croisoit la Méditerranée avec la flotte d'Espagne, menaçoit d'attaquer le duc de Savoie par Villefranche. Il fermoit le chemin à tous les secours qui venoient par mer à la République, et il se mettoit tous les jours en devoir d'entrer dans le golfe pour tenir en échec la flotte de Venise.

Les ministres vénitiens ayant déclamé dans toutes les cours contre la violence de ce procédé, le marquis de Bedmar entreprit de le justifier: il crut même qu'il étoit important pour son dessein de renverser les fondements de la vénération que toute l'Europe avoit depuis tant de siecles pour cette république, comme pour le plus ancien et le plus libre de tous les états. Cette liberté avoit été nouvellement prouvée et relevée plus haut que jamais, à l'occasion du différent avec le pape, par plusieurs écrits qui passoient encore pour invincibles, quoique le parti contraire n'eût pas manqué d'habiles gens qui y avoient répondu.

L'ambassadeur s'étant mis à les examiner de nouveau réfuta en peu de chapitres les nombreux volumes des auteurs vénitiens, sans faire l'honneur à un seul de le nommer: et comme il n'y a point de question sur les matieres de cette nature qu'un habile homme ne puisse rendre problématiques, sous prétexte d'établir le droit des empereurs sur Venise, il fit voir que l'indépendance de cette république n'étoit qu'une chimere, aussi bien que

son empire sur la mer. Comme il n'étoit pas nécessaire pour son but qu'il fût connu pour auteur de ce libelle, il le fit publier si adroitement qu'on n'a point su pendant sa vie qu'il y eût part. Il paroît étrange qu'on ne l'en soupçonnât pas; mais il est à croire que les Vénitiens ne le connoissoient pas encore bien : ses manieres vives et emportées, qui étoient les seules qu'il faisoit paroître, ne leur permettoient pas de penser qu'un homme d'un caractere si impétueux pût être l'auteur d'une satire d'état, du plus grand raffinement de délicatesse. L'équité et la bonne foi sembloient y régner par-tout; et les déclamations contre les attentats des Vénitiens, qui y étoient mêlées, étoient retenues dans les termes d'une modération apparente, qui suffisoit seule pour les rendre plausibles. Cet ouvrage, qui avoit pour titre, *Squittinio della libertà veneta*, fit beaucoup de bruit.

Dans l'ignorance où l'on étoit de l'auteur, le soupçon tomba naturellement sur la cour de Rome, à cause des écrits précédents. Les savants du sénat crurent que tout le monde en sentoit la force comme eux; ils s'en effrayerent plus qu'ils n'auroient fait de la perte d'une bataille, et Fra-Paolo eut ordre de l'examiner. Cet homme, qui s'étoit joué des autres écrivains du parti contraire, déclara qu'il ne falloit point répondre à ce dernier, parcequ'on ne le pouvoit faire qu'en éclaircissant des choses qu'il étoit plus à propos de laisser ensevelies dans les ténebres de l'antiquité; que si pourtant le sénat jugeoit qu'il fût de la dignité de la république de se ressentir de cet outrage, il se chargeoit de mettre la cour

de Rome en si grande peine de se défendre, qu'elle ne penseroit plus à attaquer. Cet avis, qui fut suivi dans la premiere chaleur du ressentiment, donna la joie à Fra-Paolo de publier sa chere Histoire du concile de Trente, qui n'auroit paru de sa vie sans cette occasion.

Cependant la campagne de l'année 1616 s'étant passée sans avantage considérable de part ni d'autre, le duc de Savoie et les Vénitiens, qui ne vouloient pas exposer au hasard d'une seconde la gloire qu'ils avoient acquise, donnerent pouvoir à Gritti, ambassadeur de Venise à Madrid, de renouer la négociation. Les Espagnols, indignés de la résistance qu'ils avoient trouvée, firent des propositions si déraisonnables, qu'elles n'eurent point de suite. Gradisque demeura bloquée. On continua de se battre pendant l'hiver, et les armées se mirent en campagne au printemps avec une ardeur qui promettoit de plus grands succès que ceux de l'année précédente. La treve de Hollande ayant rendu inutiles la plupart des troupes de cet état, et réduit les aventuriers français et allemands à chercher de l'emploi ailleurs, les comtes de Nassau et de Lievestein amenerent huit mille hommes hollandais ou wallons au service de la république. Les Espagnols firent de grandes plaintes au pape de ce que les Vénitiens exposoient l'Italie à l'infection de l'hérésie, par le commerce de ces gens de guerre: mais l'ambassadeur vénitien lui fit comprendre que c'étoit moins l'intérêt de la religion qui faisoit parler les Espagnols, que la douleur de voir deux grandes républiques unir leurs forces contre eux.

Le marquis de Bedmar eût été bien embarrassé si le pape eût obligé les Vénitiens à licencier ces hérétiques. Comme la plupart des gens de guerre n'ont que leur profit en vue quand ils servent un prince étranger, il espéroit d'engager les chefs de ces troupes mercenaires dans son dessein, moyennant quelque somme, et sur l'espérance du pillage de Venise. Il jeta les yeux, pour négocier cette affaire, sur un vieux gentilhomme français, nommé Nicolas de Renault, homme de savoir et de tête, et qui étoit réfugié à Venise pour quelque sujet qu'on n'a jamais pu découvrir : le marquis de Bedmar l'avoit vu depuis long-temps chez l'ambassadeur de France, où il demeuroit. Dans quelques conversations que le hasard leur fit avoir ensemble, Renault le connut pour être aussi habile homme qu'on le croyoit; et le marquis, qui étoit bien aise d'avoir à lui chez l'ambassadeur de France un ami de ce caractere, avoit fait une liaison étroite avec lui.

Quoique cet homme fût extrêmement pauvre, il estimoit plus la vertu que les richesses : mais il aimoit plus la gloire que la vertu ; et, faute de voies innocentes pour parvenir à cette gloire, il n'en étoit point de si criminelles qu'il ne fût capable de prendre. Il avoit pris dans les écrits des anciens cette indifférence si rare pour la vie et pour la mort, qui est le premier fondement de tous les desseins extraordinaires ; et il regrettoit toujours ces temps célebres où le mérite des particuliers faisoit la destinée des états, et où tous ceux qui en avoient ne manquoient jamais de moyens ni d'occasions de le faire paroître.

Le marquis de Bedmar qui l'avoit étudié à fond, et qui avoit besoin d'un homme à qui il pût confier entièrement la conduite de son entreprise, lui dit en la lui déclarant qu'il avoit compté sur lui dès la premiere pensée qu'il en avoit eue. Renault se tint plus obligé de cette assurance qu'il n'auroit fait de toutes les louanges imaginables : l'âge avancé où il étoit ne le détourna point de cet engagement ; moins il avoit à vivre, moins il avoit à risquer. Il ne crut pas pouvoir mieux employer quelques tristes années qui lui restoient à passer, qu'en les hasardant pour rendre son nom immortel. Le marquis de Bedmar lui donna des lettres-de-change et de créance nécessaires pour négocier avec les chefs des Hollandais : il le chargea de ne point expliquer encore l'entreprise, et de laisser seulement entendre que, les choses étant aigries au point qu'elles l'étoient entre la république et la maison d'Autriche, l'ambassadeur d'Espagne, qui étoit à Venise, prévoyoit quelque conjoncture qui pouvoit exposer sa personne à la fureur du peuple de cette ville, et que, pour s'en garantir, il vouloit s'assurer d'un nombre considérable d'amis fideles et résolus. Le prétexte étoit grossier ; mais le moindre voile est d'un grand secours dans ces sortes d'affaires : il importe peu qu'on connoisse qu'il y a du mystere, pourvu qu'on ne le pénetre point. Par ce moyen il espéroit de débaucher l'élite de l'armée de terre des Vénitiens, et que le reste demeureroit si foible, qu'il seroit aisé à don Pedre de la défaire en chemin, si on vouloit l'amener à Venise pour s'opposer aux conjurés.

L'armée de mer étoit bien plus à craindre; elle étoit de tout temps en possession de vaincre, et bien plus aisée à ramener. La meilleure partie des soldats étoient sujets naturels de la république. Il ne falloit pas douter qu'au premier éclat de la conjuration elle ne volât à Venise. Espérer que la flotte d'Espagne la déferoit, c'étoit un coup peu sûr, et il n'eût pas été sage de remettre au hasard d'un combat le succès d'une entreprise qui d'ailleurs étoit déja si hasardeuse: il falloit trouver quelque moyen de mettre cette flotte hors d'état de servir.

L'ambassadeur, qui n'avoit pas tant d'expérience des choses de la mer que le vice-roi de Naples, qui commandoit l'armée navale d'Espagne, crut devoir le consulter sur ce sujet. Ce vice-roi, qui devoit être le principal acteur de la tragédie que l'ambassadeur composoit, étoit ce duc d'Ossone si fameux par ses galanteries, aussi entreprenant que don Pedre et que le marquis de Bedmar. Cette ressemblance d'humeur avoit établi une étroite intelligence entre ces trois ministres. Don Pedre et le duc d'Ossone n'étoient pas de grands hommes de cabinet; et ce duc étoit même quelquefois sujet à des bizarreries qui approchoient de l'extravagance: mais la déférence qu'ils avoient tous deux pour le marquis de Bedmar leur tenoit lieu de toute l'habileté qu'ils n'avoient pas.

Les profits que la piraterie apporte à ceux qui l'exercent sous quelque protection puissante avoient attiré dans la cour du vice-roi de Naples tout ce qu'il y avoit de corsaires renommés sur la Méditerranée. Ce vice-roi, qui étoit fécond en desseins

extraordinaires, et plutôt prodigue qu'avare, ne les protégeoit pas tant pour la part qu'ils lui faisoient de leur butin, que pour avoir toujours auprès de lui un nombre considérable de gens prêts à tout faire. Non content de les recevoir, quand il en savoit quelqu'un d'un mérite au-dessus du commun, il le recherchoit, et lui faisoit de si grands avantages qu'il l'attiroit infailliblement auprès de lui : il en avoit usé de cette sorte avec le capitaine Jacques Pierre, normand de naissance, et si excellent dans ce métier, que tous les autres se faisoient gloire de l'avoir appris de lui.

L'esprit de ce capitaine ne tenoit rien de la barbarie de ce genre de vie. Ayant gagné de quoi subsister honnêtement, il résolut de le quitter, quoiqu'il fût encore dans la fleur de l'âge; et il choisit les états du duc de Savoie pour sa retraite. Ce prince, amoureux de tous les talents extraordinaires, et qui en savoit d'autant mieux le prix que la nature l'en avoit partagé libéralement, connoissant de réputation ce corsaire pour un des plus braves hommes du monde, lui permit de s'établir à Nice. Tout ce qu'il y avoit de gens de mer, soldats, officiers, et matelots, qui fréquentoient cette côte, faisoient régulièrement leur cour au capitaine : ses conseils étoient des oracles pour eux; il étoit arbitre souverain de leurs différents, et ils ne pouvoient se lasser d'admirer un homme qui avoit abandonné une profession dans laquelle il étoit si entendu, et la plus difficile de toutes à quitter.

De ce nombre étoit un nommé Vincent Robert, de Marseille, lequel, ayant abordé en Sicile, où le

duc d'Ossone étoit alors vice-roi, y reçut un si bon traitement qu'il prit parti à son service. Le duc, ayant appris que ce Robert étoit camarade du capitaine, se plaignit familièrement à lui de ce que son ami avoit préféré les états du duc de Savoie à son gouvernement pour choisir une retraite. Il accompagna cette plainte de témoignages extraordinaires de l'estime qu'il faisoit du courage et de l'expérience du capitaine en fait de marine, et il finit par des assurances de ne rien épargner de ce qui dépendoit de lui pour attirer dans sa cour un homme d'un mérite si singulier. Robert se chargea avec joie de cette négociation; et elle fut soutenue par de si grandes avances de la part du vice-roi, que le capitaine fut contraint de se rendre, et d'aller s'établir en Sicile avec sa femme et ses enfants.

Comme le capitaine n'avoit point encore perdu la mer de vue, il n'étoit pas bien guéri de la passion qu'il avoit eue pour elle. Le vice-roi avoit fait faire depuis peu de si beaux galions, et quelques caravanes de Turcs fort riches étoient en route avec des escortes si foibles, que le capitaine ne put résister à cette tentation. Il n'eut pas sujet de s'en repentir: il fit un butin incroyable; et le duc d'Ossone, qui vécut dès-lors avec lui comme avec un frere, lui en laissa la meilleure partie, à condition qu'il le suivroit à Naples, où les ordres du roi appeloient ce duc pour y commander, et qu'il feroit un voyage en Provence pour débaucher tout ce qu'il connoissoit de meilleurs hommes de mer sur cette côte. Le capitaine en amena assez pour armer cinq grands vaisseaux qui appartenoient au vice-roi en propre,

et sur lesquels il eut une autorité absolue. Avec cette petite flotte il saccagea impunément toutes les isles et les côtes du Levant, et termina sa premiere campagne par un grand combat, dans lequel il prit ou coula à fond une grosse escadre de galeres turques.

Ce fut en ce temps que le marquis de Bedmar communiqua son dessein au duc d'Ossone, assuré qu'il n'auroit pas de peine à l'y embarquer. Ce duc, qui affectoit l'empire de ces mers, ne souhaitoit rien plus ardemment que de ruiner les seuls qui pussent le disputer, et qui n'étoient pas si aisés à battre que les Turcs. Il s'en ouvrit au capitaine, et lui proposa les difficultés. Le capitaine ne les crut pas insurmontables; et, après plusieurs jours de conférences secretes, il sortit de Naples à l'improviste, et dans un équipage qui marquoit une précipitation et une frayeur extrême. Le vice-roi mit des gens en campagne de tous côtés, excepté celui par où il étoit allé, avec ordre de le prendre mort ou vif. Sa femme et ses enfants furent emprisonnés et détenus depuis ce jour dans un état très cruel en apparence. Tous ses biens furent confisqués; et la colere du duc éclata avec tant de fureur, que tout Naples en fut surpris, quoiqu'il y fût connu depuis long-temps pour aussi emporté qu'il l'étoit. Comme le capitaine ne paroissoit pas moins remuant que le vice-roi, on ajouta aisément foi à leur mésintelligence; et l'on crut que cet homme avoit traité quelque chose contre l'Espagne ou contre les intérêts du duc et ses desseins particuliers: cependant il retourna à son premier asile.

Le duc de Savoie étoit en guerre ouverte avec les Espagnols, et il étoit connu pour le plus généreux prince du monde. Quoiqu'il eût témoigné quelque déplaisir lorsque le capitaine avoit quitté ses états pour aller en Sicile, le fourbe n'hésita pas à aller se jeter à ses pieds. Il lui conta plusieurs faux desseins du vice-roi contre la république de Venise, horribles seulement à penser, mais qui n'avoient rien de commun avec le véritable, et dans lesquels n'ayant pas cru pouvoir s'engager avec honneur, il avoit voulu prendre quelques mesures pour se sauver de Naples avec ses biens et sa famille; mais qu'ayant su que le vice-roi avoit découvert sa résolution, il avoit été contraint de s'enfuir en ce triste équipage, pour se dérober à sa fureur, et d'abandonner tout ce qu'il avoit de plus cher au monde à la discrétion du plus cruel de tous les hommes.

Le duc de Savoie fut touché de pitié à ce funeste récit, et le reçut à bras ouverts. Il dit au corsaire, que ses intérêts étant liés étroitement avec ceux de la république, il se chargeoit de reconnoître le service qu'il rendoit à la cause commune, si les Vénitiens ne le reconnoissoient pas. Il ajouta qu'il étoit important que le sénat fût instruit par sa propre bouche des desseins du duc d'Ossone; et, après l'avoir exhorté à supporter sa disgrace en homme de courage, l'avoir équipé de toutes choses, et lui avoir fait un présent magnifique, il lui fit prendre le chemin de Venise, avec des lettres de créance et de recommandation.

Les Vénitiens ne furent pas moins pitoyables que le duc de Savoie. La fuite, les larmes, la pauvreté,

le désespoir, la réputation du capitaine, l'espérance qu'il attireroit à leur service ce grand nombre de gens de cœur qu'il avoit attirés au service du duc d'Ossone, mais sur-tout les desseins qu'il racontoit de ce duc, et qu'il avoit inventés aussi vraisemblables qu'il étoit nécessaire: toutes ces choses parlerent si puissamment en sa faveur, qu'on lui donna d'abord un vaisseau à commander. Ce n'est pas que Contarini, ambassadeur à Rome, ne remontrât, par ses lettres, que cet homme venant d'auprès du vice-roi, il falloit toujours s'en défier; mais la crainte, qui avoit produit dans l'esprit des Vénitiens la crédulité qui la suit toujours, l'emporta sur ce prudent avis. Peu de temps après, la flotte étant sortie en mer, le capitaine, qui savoit de quelle importance il étoit qu'il se signalât, fit des prises si considérables sur les Uscoques, dans quelques commissions qu'il se fit donner de les poursuivre, qu'au retour de cette course on ajouta onze navires à celui qu'il avoit déja.

Il rendit compte de ses heureux succès au duc d'Ossone, et finit sa dépêche par ces mots: « Si ces « Pantalons croient toujours aussi de léger qu'ils « ont fait jusqu'ici, j'ose assurer votre excellence, « monseigneur, que je ne perdrai pas mon temps en « ce pays. » Il ecrivit en même temps à tous ses camarades qu'il avoit laissés à Naples, pour les attirer au service de la république. Il ne lui fut pas difficile de les débaucher: depuis sa fuite, le vice-roi, feignant de les avoir pour suspects, les traitoit aussi mal qu'il les avoit bien traités auparavant.

Le duc d'Ossone faisoit de grandes plaintes de la protection que la république avoit accordée au ca-

pitaine. Pour s'en venger, il retira près de lui les Uscoques, que les armes vénitiennes avoient chassés de leurs asiles. Sous sa protection, ils recommencerent à faire des courses : ils prirent un grand vaisseau qui venoit de Corfou à Venise, et ils en vendirent publiquement le butin sous son étendard. Il viola la franchise des ports ; fit des représailles considérables pour des sujets légers ; refusa d'obéir aux ordres qui lui vinrent d'Espagne de relâcher ce qu'il avoit saisi, et publia un manifeste pour rendre raison de sa désobéissance. Il envoya une grande flotte croiser l'Adriatique, et fit entrer en triomphe dans Naples les prises qu'elle fit sur les Vénitiens. Enfin il ruina leur commerce, aux dépens des Napolitains même qui y étoient intéressés ; et les fermiers des revenus du royaume s'en étant voulu plaindre, il les menaça de les faire pendre.

Comme il n'y avoit pas guerre déclarée entre l'Espagne et la république, les Vénitiens ne pouvoient sortir de l'étonnement où les jetoit une conduite si irréguliere. Presque tous ne l'imputoient qu'à la seule extravagance du duc d'Ossone ; mais les plus sages, qui savoient qu'il n'y a rien de si utile que ces sortes de fous quand on les sait mettre en œuvre, crurent que les Espagnols se servoient des caprices du duc pour faire toutes les démarches qu'ils ne vouloient ni avouer ni soutenir. Ses discours familiers n'étoient que de surprendre les ports d'Istrie appartenants à la république ; de saccager ses isles, et même de faire, s'il se pouvoit, quelque descente à Venise. Il en étudioit le plan avec ses courtisans. Il faisoit faire des cartes exactes des envi-

rons, fabriquer des barques, des brigantins, et autres petits bâtiments propres à toute sorte de canaux; essayer combien chaque profondeur d'eau pouvoit soutenir de poids sur différentes largeurs; et il inventoit tous les jours de nouvelles machines pour diminuer ce poids, et faciliter le mouvement. Le résident vénitien qui étoit à Naples en donnoit exactement avis, au grand désespoir du marquis de Bedmar, qui commença à se repentir de s'être lié d'intérêt avec un homme si étourdi: mais le succès trompa ses craintes.

Le vice-roi faisoit toutes ces choses si hautement, que les Vénitiens ne firent qu'en rire. Les plus sages même ne purent croire qu'il y eût rien de solide caché sous des démonstrations si manifestes. Le duc continua ses préparatifs tant qu'il voulut, sans qu'on en prît le moindre ombrage; et son indiscrétion, qui devoit ruiner l'entreprise, l'avança plus que toute la circonspection du marquis de Bedmar. Néanmoins le marquis jugea qu'il falloit en hâter l'exécution, soit pour ne pas donner aux Vénitiens le loisir de faire des réflexions, soit à cause du danger où sa personne étoit exposée tous les jours. La flotte vénitienne ayant une fois présenté la bataille à celle d'Espagne, qui la refusa, et saccagé les côtes de la Pouille, la canaille de Venise en conçut une joie si insolente, que l'ambassadeur et toute sa maison auroient été infailliblement massacrés si l'on n'y eût envoyé des gardes.

Il reçut ce même jour des nouvelles du camp devant Gradisque, qui le consolerent de cet accident. Renault lui mandoit qu'il avoit trouvé les

esprits si heureusement disposés, que sa négociation avoit été conclue en peu de temps. L'ambassadeur lui ordonna de passer à Milan avant que de revenir ; et don Pedre le reçut avec toutes les caresses dont les grands ont coutume d'aveugler les esprits de ceux qui se perdent pour leur service. Ils convinrent ensemble qu'il falloit avoir quelque ville dans l'état de terre-ferme des Vénitiens, dont on pût s'emparer en même temps que de Venise ; que cette ville brideroit les autres ; serviroit comme de place d'armes à l'armée espagnole qui les attaqueroit, et de barriere à celle de Venise, si elle se mettoit en devoir de les secourir.

Renault passa par les principales, et s'arrêta quelque temps à Crême pour y former une faction, à la faveur d'un lieutenant français, nommé Jean Berard, d'un capitaine italien, et d'un lieutenant provençal, que don Pedre y avoit déja gagnés. Ces trois hommes offrirent de cacher cinq cents Espagnols dans la ville, sans donner aucun soupçon au commandant vénitien, et de s'en emparer huit jours après. Par l'examen que Renault fit de la chose sur le lieu, il jugea qu'elle étoit presque infaillible avec ce nombre de gens. Il ne falloit que couper la gorge à une misérable garnison qu'on avoit tirée des milices du pays, parceque toutes les troupes réglées de la république étoient dans les places du Frioul ou dans les armées.

Le duc d'Ossone avoit aussi fait convenir le marquis de Bedmar qu'il étoit nécessaire d'avoir quelque place des Vénitiens sur le golfe, pour donner la main aux Uscoques et à l'archiduc, et pour servir

de retraite à la flotte d'Espagne, si par quelque accident elle étoit obligée de chercher un asile dans cette mer quand elle y seroit engagée. Ils choisirent à cette fin Maran, place forte dans une isle confinant à l'Istrie, et qui a un port capable de recevoir une grande flotte. Un Italien, nommé Mazza, qui depuis quarante ans en étoit sergent-major, y avoit presque autant d'autorité que le gouverneur. Moyennant une somme considérable et l'assurance du commandement, cet homme promit à un émissaire du duc d'Ossone de tuer ce gouverneur au premier ordre, et de se rendre ensuite maître de la place, pour la tenir au nom des Espagnols. Il lui étoit presque aussi aisé d'exécuter cette promesse que de la faire : le gouverneur, qui étoit le provéditeur Lorenzo Tiepolo, vivoit avec lui dans une grande familiarité ; et, parceque la charge de provéditeur lui donnoit beaucoup d occupation sur cette frontiere en temps de guerre, il se reposoit entièrement sur le sergent-major de ce qui regardoit le dedans de la place, comme sur le plus ancien et le plus capable officier de la garnison.

Les affaires étant dans cet état, l'ambassadeur crut devoir mettre la derniere main à son ouvrage. Ce n'est pas qu'en attendant encore il ne pût ajouter beaucoup de choses aux mesures qu'il avoit prises ; mais il savoit qne la longueur est mortelle aux desseins de cette nature. Il est impossible que tous les différents moyens qui peuvent contribuer au bon succès se trouvent dans le même temps en état de servir : les premiers changent de face, pendant que les autres se préparent ; et quand on est une fois

assez heureux pour en pouvoir joindre ensemble un nombre suffisant, c'est une faute capitale de laisser passer le point fatal d'une conjoncture si précieuse.

Il étoit d'une importance extrême pour l'honneur de la couronne d'Espagne que son ambassadeur ne pût être convaincu d'avoir eu part à l'entreprise si elle manquoit. Dans cette vue, il résolut de ne se découvrir à aucun autre des conjurés qu'à Renault et au capitaine : ces deux hommes même ne se connoissoient pas. Ils ne venoient point chez lui qu'il ne les mandât; et il avoit toujours observé de leur donner des temps différents, afin qu'ils ne pussent s'y rencontrer. S'ils avoient à être découverts, il seroit beaucoup plus avantageux pour lui qu'ils n'eussent eu aucune liaison ensemble. Dans cette crainte, il auroit bien voulu continuer de les faire agir chacun de leur côté sans se connoître l'un l'autre, comme il avoit fait jusqu'alors : mais, après y avoir songé mûrement, il jugea que c'étoit une chose impossible; et, désespérant en son ame du succès de son dessein s'il n'établissoit entre eux une union parfaite, il résolut de franchir ce pas, quelque fâcheux qu'il le trouvât.

Quoique tous deux eussent du courage et de la conduite, Renault se piquoit principalement de disposer si bien les choses que l'exécution en fût aisée et le succès infaillible. Le capitaine, au contraire, qui n'étoit pas à beaucoup près si avancé en âge, se piquoit sur-tout d'être homme de grande exécution, et capable d'une résolution extraordinaire. Le marquis lui exposa les diverses négociations que Renault avoit faites; son savoir, qui pouvoit fournir des

expédients pour toutes rencontres; son éloquence et son adresse à gagner de nouveaux partisans; son talent pour écrire, si nécessaire dans une occasion où il falloit être instruit continuellement de l'état des flottes, des provinces et des armées: il ajouta qu'il avoit pensé qu'un homme de cette sorte seroit d'un grand soulagement au capitaine; que c'étoit un vieillard de grande expérience, qui ne manquoit ni de cœur ni de fermeté; mais que son âge et sa profession d'homme de cabinet plutôt que d'homme de guerre le rendoient incapable de partager avec le capitaine la gloire de l'exécution. Pour Renault, il lui dit seulement que le capitaine étoit l'homme du duc d'Ossone, et que ce duc devant avoir la meilleure part dans leur dessein, il n'y avoit pas apparence de rien cacher à son confident; qu'il le conjuroit de condescendre aux manieres du corsaire, autant qu'il seroit besoin pour leur but, et de lui témoigner toute la déférence qui pouvoit gagner l'esprit d'un homme de main, fier et présomptueux au dernier point.

Le marquis de Bedmar ayant travaillé de cette sorte pour disposer ces deux hommes à vivre bien ensemble, son étonnement fut extrême la premiere fois qu'il les fit rencontrer chez lui, quand il les vit s'embrasser avec beaucoup de tendresse aussitôt qu'ils eurent jeté les yeux l'un sur l'autre. Il n'est point d'esprit si fort qui ne fasse d'abord un jugement déraisonnable des choses qui le surprennent extrêmement: la premiere pensée de l'ambassadeur fut qu'il étoit trahi. Comme il étoit prévenu que ces deux hommes ne se connoissoient point, il ne

pouvoit comprendre pourquoi ils lui avoient caché qu'ils se connussent : ce mystere fut bientôt éclairci. Il sut qu'ils s'étoient vus chez une fameuse Grecque, femme d'un mérite extraordinaire pour une courtisane. Il n'en falloit point d'autre preuve que cette aventure, où elle avoit gardé si religieusement le secret qu'ils l'avoient priée de faire de leur nom. Cette exactitude leur parut d'autant plus admirable, qu'elle n'ignoroit pas qu'ils avoient conçu beaucoup d'estime l'un pour l'autre.

L'ambassadeur, pleinement revenu de sa surprise, fut ravi de trouver toute faite une union qu'il souhaitoit si fort. Ils avouerent dans la suite de la conversation qu'ils avoient fait dessein chacun en leur particulier de s'engager l'un l'autre dans l'entreprise. Comme ils étoient tout pleins de leur projet, dans les entretiens qu'ils avoient eus ensemble chez cette Grecque, ils étoient tombés quelquefois sur les matieres de cette nature, en parlant des affaires du temps, de l'état, et de la guerre. C'avoit été sans se découvrir, et plus encore sans avoir dessein de le faire : cependant ils reconnurent de bonne foi, en présence de l'ambassadeur, que la chaleur du raisonnement les avoit quelquefois portés un peu loin, et qu'ils avoient trop donné à connoître leurs sentiments. L'ambassadeur les convia à profiter de cette réflexion, pour être plus circonspects à l'avenir, et à reconnoître par cette expérience que, pour tenir une grande affaire véritablement secrete, ce n'est pas assez de ne rien dire ni faire qui ait du rapport avec elle; qu'il ne faut pas seulement se souvenir qu'on la sait.

Ensuite Renault exposa que, depuis les bruits de paix qui s'étoient renouvelés sur la fin du mois de juin, les officiers vénitiens avoient fort maltraité les troupes étrangeres; et que, n'étant plus retennes par l'autorité du comte de Nassau, qui étoit mort environ ce même temps, elles avoient mal servi devant Gradisque : que le général de la république, craignant qu'elles ne fissent pis, les avoit séparées en divers postes les plus éloignés l'un de l'autre qu'il avoit pu choisir : que cette précaution ayant rendu publique la défiance où l'on étoit de leur fidélité, elles s'étoient mutinées; et qu'ayant refusé avec insolence d'exécuter quelques ordres du sénat, ce général avoit cru qu'il étoit de son devoir de faire mourir les principaux séditieux : qu'il avoit confiné les chefs à Padoue, et distribué le reste en diverses places de Lombardie, jusqu'à ce qu'on les pût payer et que l'exécution des traités permît de les licencier.

Renault ajouta que le lieutenant du comte de Nassau, qui étoit un des principaux avec qui il avoit négocié, avoit été relégué à Bresse; qu'il y avoit fait une trame, à la faveur de laquelle il étoit près de mettre cette ville entre les mains de don Pedre; et qu'il étoit nécessaire de se résoudre avant toutes choses sur ce dessein particulier, parceque ce lieutenant pressoit par ses lettres pour avoir une réponse décisive.

L'ambassadeur répondit qu'il ne falloit rien remuer de ce côté, qu'on ne fût maître de Venise; qu'alors même on n'auroit besoin que d'une seule place en Lombardie; qu'on étoit assuré de Crême,

et que cette nouvelle entreprise ne feroit que diviser leurs forces ; qu'on entretint pourtant dans leur bonne disposition ceux qui étoient gagnés, mais qu'on différât toujours l'exécution sous divers prétextes ; et que, plutôt que de s'exposer à faire le moindre éclat, on abandonnât entièrement cette pensée.

Renault reprit qu'outre ce lieutenant, il avoit négocié avec trois gentilshommes français, nommés Durand, sergent-major au régiment de Lievestein, de Brainville, et de Bribe ; avec un Savoyard, nommé de Ternon, qui s'étoit trouvé autrefois à l'escalade de Geneve ; un Hollandais, nommé Théodore ; Robert Revellido, ingénieur italien, et deux autres Italiens qui avoient eu autrefois de l'emploi dans l'arsenal, nommés Louis de Villa-Mezzana, capitaine de chevaux-légers, et Guillaume Retrosi, lieutenant du capitaine Honorat dans Parme : qu'il avoit jugé nécessaire de s'ouvrir entièrement à ces neuf personnes ; mais que de la maniere dont il les avoit choisies, il répondoit sur sa tête de leur fidélité : que pendant son séjour au camp ils avoient déja gagné plus de deux cents officiers ; que pour ces officiers, il leur avoit seulement fait entendre, comme l'ambassadeur l'avoit ordonné, qu'il s'agissoit d'aller à Venise délivrer son excellence des mains de la populace de cette ville, quand il en seroit temps : que depuis son retour, ayant écrit qu'on lui fît savoir au juste le nombre d'hommes sur lequel il pouvoit faire fonds, et qu'on n'avançât rien que de parfaitement sûr, on lui mandoit qu'il pouvoit compter sur deux mille hommes de troupes de Lie-

vestein, pour le moins, et sur deux mille trois cents de celles de Nassau; et que tous les officiers étoient prêts à se venir mettre entre ses mains pour assurance de cette parole: que dès le commencement de cette négociation ils avoient flatté leurs soldats de l'espérance de quelque expédition, où on les conduiroit quand ils seroient congédiés par la république, et où ils se récompenseroient libéralement de la misere qu'ils avoient soufferte: qu'il ne falloit pas appréhender que la singularité de l'entreprise les rebutât quand il faudroit la déclarer: qu'ils étoient aigris à un tel point contre le sénat, à cause du traitement ignominieux qu'on leur avoit fait, que, quand il n'y auroit que cette raison, il répondroit qu'il n'est rien dont ils ne soient capables pour se venger: que néanmoins, pour plus grande sûreté, on ne leur déclareroit le secret, si l'on vouloit, que lorsque les choses seroient si bien disposées et si avancées, qu'ils ne pourroient presque douter du succès; et que, dans la résolution où on étoit de leur donner Venise au pillage, il n'y en auroit pas un qui hésitât de s'enrichir par une voie si sûre et si prompte, et de passer dans l'opulence le reste de ses jours.

Dès la premiere pensée que le marquis de Bedmar avoit eue de son entreprise, il avoit résolu de ne s'y point engager qu'il n'eût beaucoup plus de moyens qu'il n'en falloit pour la faire réussir, et que ces moyens ne fussent tellement indépendants et dégagés l'un de l'autre, que, quand même il y en auroit quelqu'un qui viendroit à manquer, les autres n'en demeurassent pas moins en état de servir.

Dans cette vue, il n'avoit pas laissé de prendre des mesures avec le duc d'Ossone pour avoir des troupes, quoiqu'il comptât sûrement sur ce que don Pedre lui avoit promis, et sur ce que Renault avoit traité avec les chefs hollandais. Il avoit négocié de chacun de ces trois côtés avec les mêmes sûretés que s'il n'avoit eu aucune assurance des deux autres, et que s'il en eût eu besoin pour trois entreprises différentes.

Il étoit temps de savoir précisément dans quel temps le duc d'Ossone pouvoit faire venir à Venise les gens qu'on lui demandoit. Mais, parceque ce n'étoit pas un esprit assez sûr dans ses vues pour se reposer aveuglément sur sa parole d'une chose si importante et si difficile, il falloit lui envoyer quelqu'un qui fût capable de juger sur le lieu s'il étoit en état de tenir ce qu'il promettoit. Le capitaine ne pouvoit s'absenter de Venise sans être remarqué: Renault y étoit indispensablement nécessaire; et ils jeterent les yeux, pour faire ce voyage, sur de Bribe, l'un des gentilshommes français avec qui Renault avoit négocié au Frioul. Mais, ce cavalier ayant reçu une commission de la république pour lever des soldats pendant qu'il se disposoit à partir, on trouva plus à propos qu'il fît la levée; et un Franc-Comtois, nommé Laurent Nolot, camarade du capitaine, partit à sa place le premier jour de l'année 1618.

Le marquis de Bedmar crut qu'il étoit temps aussi de s'ouvrir avec le conseil d'Espagne. Pour aller au-devant de tous les éclaircissements qu'on pouvoit lui demander, il y envoya son projet, le plus

étendu et le mieux circonstancié qu'il le sut faire. Et, parcequ'il connoissoit la lenteur des délibérations de cette cour, il protesta, par une dépêche particuliere au duc de Lerme, qu'il vouloit une réponse prompte et décisive; que le danger où il étoit lui donnoit droit de s'exprimer de cette maniere absolue; et que, si on retenoit son courier plus de huit jours, il interpréteroit ce retardement pour un ordre de tout abandonner.

Il eut réponse dans le temps qu'il l'avoit demandée; mais elle ne fut pas tout-à-fait si décisive qu'il vouloit. On lui mandoit que, s'il y avoit du désavantage à différer, il passât outre; mais que, s'il se pouvoit, on souhaitoit passionnément d'avoir auparavant une description ample et fidele de l'état de la république.

L'ambassadeur, qui étoit préparé sur cette matiere, ne fut pas long-temps à dresser une relation si belle, que les Espagnols l'ont appellée le chef-d'œuvre de leur politique. On n'y voit point pour quel dessein elle a été faite : cependant ceux qui le savent n'y trouvent pas un mot qui ne se rapporte à ce dessein. Elle commence par une plainte élégante de la difficulté de cet ouvrage, à cause du secret impénétrable du gouvernement qu'il doit représenter. Il loue ensuite ce gouvernement; mais l'éloge qu'il en fait tombe plutôt sur le premier âge de la république que sur son état présent. De ces louanges, il entre dans un lieu commun également triste et éloquent de la déplorable condition des choses humaines, en ce que les plus excellentes sont les plus sujettes à corruption; qu'ainsi les plus sages

lois de cet état, par l'abus qu'on en a fait, ont été les premieres causes de sa difformité présente; que celle des lois qui exclut entièrement le peuple de la connoissance des affaires a donné occasion à la tyrannie des nobles; et que celle qui soumet la puissance ecclésiastique à la censure du souverain magistrat a servi de fondement à la licence du peuple de Venise contre la cour de Rome, depuis la querelle de la république avec cette cour. Il exagere cette licence par les impiétés qu'on disoit que les Hollandais avoient commises dans le Frioul avec impunité: il s'écrie particulièrement sur ce qu'on avoit fait enterrer un grand seigneur de leur pays, nommé Renaud de Brederode, dans l'église des servites de Venise, quoiqu'il fût calviniste; et il taxe gravement Fra-Paolo dans cet article, sans le nommer, parceque c'étoit lui qui avoit inspiré cette hardiesse au sénat. Il admire comment les peuples, n'étant plus retenus dans l'obéissance du prince par la religion violée en tant de manieres à leurs yeux, peuvent souffrir les vexations effroyables qu'on leur fait. Il représente ces vexations en détail, et n'exagere rien en les faisant paroître insupportables. Il montre ensuite que l'honneur et le sang du peuple n'y sont pas moins à la discrétion des grands, que ses biens; et que le génie de la nation étant porté comme il est à l'avarice, à la vengeance et à l'amour, ce n'est pas merveille si ceux qui obéissent dans un gouvernement de cette nature sont opprimés par ceux qui commandent. Enfin, il examine l'état du sénat, des provinces, et des armées. Dans le sénat il remarque la division: il ne

feint point de dire qu'il connoît beaucoup de nobles mécontents. Il dépeint la désolation des provinces, par la guerre que les Uscoques ont faite dans les unes, et par l'épuisement où les autres se sont mises pour les secourir; qu'il n'y a pas trois officiers payés dans chaque garnison de Lombardie, et que la république n'y conserve son autorité que faute de quelqu'un qui entreprenne de l'usurper. Quant aux armées, il fait un récit fidele des soulèvements arrivés dans celle de terre, et de la dispersion qu'on avoit faite des mutins, en si grand nombre, qu'on pouvoit regarder ce qui restoit comme un ramas sans choix de misérables milices qui n'avoient ni courage, ni expérience, ni discipline: que pour celle de mer, elle étoit devenue depuis quelque temps l'asile de tout ce qu'il y avoit de plus infâmes corsaires sur la Méditerranée; gens indignes du nom de soldat, et du service desquels la république ne pouvoit faire état que tant qu'ils ne seroient pas assez puissants pour tourner ses propres armes contre elle.

Après avoir décrit ces choses avec une beauté de langage et une force d'expression merveilleuse, il examine quel jugement on en doit tirer pour l'état à venir de cette république, sa fortune, et sa durée; et il fait voir, par les conséquences qui suivent des faits qu'il a établis, qu'elle est dans sa décrépitude, et que ses maladies sont de telle nature qu'elle ne sauroit faire de crise, ni corriger sa constitution présente, qu'en changeant entièrement de forme.

Sur cette relation, le conseil d'Espagne mit le marquis de Bedmar en liberté d'agir, sans lui don-

ner aucun ordre. Mais Nolot, qui ne revenoit point, arrêtoit tout; et l'ambassadeur ne pouvoit se consoler de la faute qu'il avoit faite en s'exposant, dans une affaire de cette nature, au caprice du duc d'Ossone, qu'il devoit connoître depuis long-temps. Le retardement étoit mortel dans la conjoncture des choses. Après que les Espagnols eurent pris Verceil, Gradisque se trouva extrêmement pressée par les Vénitiens, et le conseil d'Espagne n'eut point d'autre moyen pour la sauver que de renouveler les propositions de paix. Il fut dressé, de concert, un écrit à Madrid, qui en contenoit les principaux articles; mais les désordres continuels du duc d'Ossone obligerent les Vénitiens à révoquer le pouvoir de leur ambassadeur, pour transporter la négociation en France, où la mort du maréchal d'Ancre faisoit espérer plus de faveur. La paix fut conclue à Paris le 6 de septembre.

Le gouverneur de Milan s'aboucha quelque temps après à Pavie avec le comte de Béthune, pour en régler l'exécution à l'égard du duc de Savoie; mais en même temps ce gouverneur continuoit d'inquiéter les Vénitiens, et prit même quelques petites places sur eux en Lombardie. Ils s'en plaignirent par-tout, et se préparerent à la guerre plus que jamais, jusqu'à ce que le marquis de Bedmar fît des compliments de la paix en plein sénat, et promît l'exécution des choses accordées. Il ne le fit pas, tant parcequ'il en avoit ordre d'Espagne, que parcequ'il vouloit effacer les mauvaises impressions que le sénat avoit conçues de lui par les choses passées. Dans cette vue, il s'acquitta de ce devoir avec

toutes les démonstrations imaginables de joie et d'amitié; et les Vénitiens, qui souhaitoient trop ce qu'il leur promit, se laisserent éblouir par ses paroles, jusqu'à convenir avec lui d'une suspension d'armes.

Cette suspension fut un coup de partie pour les Espagnols, et le chef-d'œuvre de leur ambassadeur. Gradisque étoit pressée à un tel point, qu'elle ne pouvoit pas tenir encore quinze jours. Cependant les hostilités ne devoient cesser qu'au bout de deux mois, parcequ'on avoit jugé ce temps nécessaire pour fournir, de part et d'autre, toutes les ratifications, et pour disposer les choses à l'exécution des traités. Il falloit empêcher que cette place ne se rendît en attendant ce terme: la suspension la mettoit hors de danger; et les Espagnols, n'ayant plus cette raison de presser l'exécution des traités, demeuroient en pleine liberté de la tirer en longueur autant qu'il seroit nécessaire pour leurs desseins.

En effet, le duc d'Ossone, forcé par les ordres de Madrid et par les instances du pape, offrit bien quelque temps après de rendre les bâtiments qu'il avoit pris; mais pour les marchandises, il ne savoit ce qu'elles étoient devenues. Cependant on les vendoit dans Naples, même aux yeux du résident de Venise, et il envoyoit de nouveau une puissante flotte croiser l'Adriatique. Le sénat ayant voulu s'en plaindre au marquis de Bedmar, ce marquis s'en plaignit lui-même beaucoup plus fortement. Il déclara qu'il n'entendoit point répondre des actions du duc d'Ossone; que le roi leur maître même n'en répondroit pas: que, parmi tant de faveurs et de

bons traitements qu'il avoit reçus à Venise pendant tout le temps de son ambassade, le seul déplaisir qu'il eût eu étoit d'avoir su qu'on imputoit à ses conseils la conduite de ce vice-roi : qu'il n'y avoit jamais en aucune part : que pour peu qu'on connût le duc d'Ossone, on croiroit aisément qu'il n'avoit d'autre guide que son caprice ; et que pour lui, on pouvoit juger de sa disposition par le procédé paisible du gouverneur de Milan, dont il faisoit gloire d'être l'auteur.

Il étoit vrai que ce gouverneur observoit exactement la suspension ; mais il demeuroit toujours armé ; et, afin qu'on le trouvât moins étrange, il jugea à propos de se brouiller de nouveau avec le duc de Savoie, sous prétexte que les troupes congédiées par ce prince s'étoient arrêtées dans le pays de Vaud, en attendant l'entiere exécution des traités. Don Pedre refusa au comte de Béthune de désarmer, comme il l'avoit promis à Pavie, et il obligea le duc de Mantoue à refuser aussi ce qui dépendoit de lui. Le comte de Béthune protesta contre eux par un écrit public, en se retirant sur leur refus. On répondit à cette protestation de la maniere la plus plausible que le marquis de Bedmar sut inventer.

On jugera aisément par ces choses qu'il étoit important de hâter l'exécution, puisqu'il étoit si difficile d'entretenir les affaires dans l'état où il falloit qu'elles fussent pour réussir. Cependant le duc d'Ossone n'expédioit point Nolot ; et l'ambassadeur, qui étoit au désespoir, ayant mandé à cet homme qu'il en découvrît le sujet à quelque prix que ce fût, on sut enfin ce que c'étoit.

Quelque temps après que le capitaine fut reçu au service de la république, le duc, qui vouloit être instruit par diverses voies de l'état de Venise, envoya après lui un Italien, nommé Alexandre Spinosa, pour y épier toutes choses. Cet homme, qui n'étoit point connu, y eut bientôt de l'emploi, comme tous les aventuriers qui en venoient demander. Il croyoit bien que le duc tramoit quelque entreprise importante; mais il ne se défioit pas que le corsaire fût le conducteur de cette trame: il se doutoit pourtant que ce corsaire n'étoit pas si mal avec le duc que tout le monde le pensoit. Quand Spinosa étoit venu à Venise, il avoit offert au vice-roi de poignarder le capitaine; et le vice-roi avoit refusé cette proposition, sous prétexte du danger qu'il y auroit à l'exécuter. Spinosa, qui avoit de l'esprit, et qui le connoissoit, jugea que, s'il n'y avoit pas quelque raison plus forte de ce refus, il n'hésiteroit pas à se venger de peur de faire périr un homme. Le duc le chargea pourtant d'observer les actions du corsaire, soit pour empêcher Spinosa de soupçonner quelque chose de la vérité, ou seulement que ce vice-roi fût de ces gens qui ne se fient entièrement à personne, et qu'il fût bien aise de voir si ce que Spinosa écriroit du capitaine s'accorderoit avec ce que le capitaine en écriroit lui-même.

Spinosa, pour mieux s'acquitter de sa commission, s'accosta de quelques Français qu'il avoit connus à Naples, et qui fréquentoient fort le capitaine à Venise. Ces gens, qui étoient des conjurés, rendirent un compte exact au capitaine des perquisitions que Spinosa faisoit de sa conduite; et ils

découvrirent même que cet espion essayoit de tramer quelqne chose de son côté, et de gagner des gens de main au service du duc d'Ossone.

Le capitaine fut fort indigné que ce duc n'eût pas une confiance entiere en lui; mais il n'en fut pas surpris: il considéra seulement que, si Spinosa continnoit à cabaler, sans qu'ils s'entendissent ensemble, il affoibliroit leur parti en le divisant, et qu'il n'y avoit pas apparence de s'aller ouvrir à un homme qui avoit ordre de l'épier.

Le marquis de Bedmar et Renanlt jugerent aussi qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour remédier à cet inconvénient; et, après avoir songé mûrement ensemble aux moyens de le faire, ils trouverent qu'il n'y avoit aucune sûreté pour eux, à moins que de perdre Spinosa. Il étoit homme à vendre chèrement sa vie si on entreprenoit de l'assassiner; le métier qu'il faisoit l'obligeoit à se tenir toujours sur ses gardes; et le capitaine fut enfin réduit à le déférer an conseil des dix, comme un espion du duc d'Ossone, après avoir tenté inutilement toutes les autres voies pour le faire périr. Les Français avec qui il avoit eu commerce déposerent si jndiciensement, et circonstancierent si bien les choses, qu'il fut pris et étranglé en secret le même jour. Tout ce qu'il pnt avancer contre le corsaire ne fit aucune impression sur l'esprit des juges, parceque c'étoit contre, son accusateur; et il ne put rien prouver de ce qn'il avançoit.

Cette affaire angmenta beaucoup la confiance que l'on avoit à Venise pour le capitaine; mais elle ne laissa pas d'affliger extrêmement le marquis de

Bedmar, parceque c'étoit un avertissement considérable aux Vénitiens d'observer la conduite des étrangers qui étoient à leur service.

Le duc d'Ossone venoit d'apprendre la mort de Spinosa quand Nolot arriva à Naples. Il n'hésita point à en deviner l'auteur. Le déplaisir qu'il en eut lui fit trouver mauvais que le marquis de Bedmar ne lui en mandât rien ; et les divers soupçons que cet accident fit naître dans son esprit le mirent dans un état à ne savoir à quoi se résoudre.

Cependant les troupes de Lievestein s'étant mutinées de nouveau furent amenées au lazaret, à deux milles de Venise, par ordre du sénat, au commencement du mois de février. Le marquis de Bedmar, qui craignoit qu'elles ne s'accommodassent avec la république pour leur paiement, et qu'ensuite elles ne fussent obligées de partir, fit en sorte, par le moyen des chefs, qu'elles ne se contenterent pas de la somme qu'on leur offrit d'abord. Les conjurés, pour profiter du voisinage de ces troupes, si favorable à leur dessein, chargerent Nolot, par un courier exprès, de représenter au vice-roi que, pendant tout ce mois, ils auroient près de cinq mille hommes tout prêts à leur dévotion. Nolot n'oublia rien de son devoir ; mais le vice-roi, qui n'avoit pas encore achevé de digérer sa colere, l'amusa si long-temps, qu'après six semaines d'attente, les chefs, craignant que leurs soldats, qui pâtissoient extrêmement, ne traitassent sans eux, traiterent eux-mêmes, du consentement des conjurés, qui ne crurent pas pouvoir l'empêcher.

Dix jours après, Nolot arrive de Naples avec la résolution du duc d'Ossone, telle qu'on la souhaitoit, mais adressée à Robert Brulard, l'un des camarades du capitaine. L'ambassadeur et ce capitaine, qui songeoient tout de bon à sortir d'affaire, ne daignerent pas seulement prendre garde à l'affront que le vice-roi leur faisoit par cette adresse. Il mandoit qu'il étoit prêt à envoyer, quand on voudroit, des barques, des brigantins, et autres petits bâtiments propres aux ports et aux canaux de Venise, et en nombre suffisant pour porter jusqu'à six mille hommes s'il les falloit. Nolot avoit vu les troupes et les barques prêtes à partir; et le capitaine fit sonder les ports et les canaux par où il falloit qu'elles passassent pour venir débarquer à la place de Saint-Marc. Comme il avoit beaucoup de gens de mer à sa disposition, à cause de sa charge, lesquels n'étant point suspects pouvoient aller et venir dans ces ports et par ces canaux tant qu'ils vouloient, il lui fut aisé d'en faire prendre toutes les dimensions avec exactitude.

Il ne restoit plus qu'à empêcher le départ des troupes de Lievestein. On n'y épargna point l'argent, et la rigueur de la saison servit de prétexte à leur retardement. La meilleure partie resta encore au lazaret; et ce qui se trouva embarqué à l'arrivée de Nolot s'arrêta dans des lieux qui n'étoient guere plus éloignés.

Pour soulager Renault et le capitaine dans les soins dont ils étoient chargés, et auxquels ils ne pouvoient suffire, ils crurent avoir besoin de dix-huit hommes pour le moins, qui fussent gens d'es-

prit et de cœur, et à qui ils pussent se fier entièrement. Ils avoient composé ce nombre des neuf avec qui Renault avoit négocié au Frioul, et des principaux de ceux que le corsaire avoit fait venir de Naples après lui. C'étoient cinq capitaines de vaisseaux comme lui; Vincent Robert, de Marseille, Laurent Nolot, et Robert Brulard, desquels il a déja été parlé; ces deux derniers, Francs-Comtois, aussi bien qu'un autre Brulard, nommé Laurent; avec un autre Provençal, nommé Antoine Jaffier. Il y avoit encore deux freres Lorrains, Charles et Jean Boleau, et un Italien, Jean Rizzardo, tous trois excellents petardiers; et un Français, nommé Langlade, qui passoit pour le plus savant ouvrier de feux d'artifice qui eût jamais été. La capacité de ce dernier étoit si connue, qu'il avoit obtenu d'abord de travailler de son métier dans l'arsenal. Par ce moyen, les petardiers, ses camarades, y eurent l'entrée libre, aussi bien que les nommés Villa-Mezzana et Retrozi, qui étoient de ceux que Renault avoit gagnés, et qui y avoient eu de l'emploi autrefois.

Ces six personnes tirerent ensemble un plan si exact de l'arsenal, que ceux qui n'y avoient jamais été pouvoient délibérer dessus aussi sûrement que ceux qui l'avoient fait. Ils furent beaucoup aidés dans ce travail par deux officiers de l'arsenal même, que le capitaine y gagna. Ils lui parurent mécontents de leur emploi, pourvus des qualités propres à son dessein, capables d'y entrer s'ils y trouvoient leur interêt, et de tenir fidèlement ce qu'ils auroient promis. Le succès répondit au jugement qu'il

en avoit fait. Il assaisonna les louanges qu'il leur donnoit en toute occasion avec un nombre si considérable de pistoles d'Espagne qu'il avoit à distribuer, qu'ils s'engagerent à faire aveuglément tout ce qu'il leur commanderoit.

Langlade et les deux officiers logeoient dans l'arsenal. Renault avoit pris avec lui, chez l'ambassadeur de France, trois de ses amis, Bribe, Brainville, et Laurent Brulard. Les trois petardiers demeuroient chez le marquis de Bedmar, qui leur fournissoit la poudre, les autres matérianx, et les instruments nécessaires pour travailler de leur métier, mais sans avoir aucune communication avec eux. Ils avoient déja fait plus de petards et de feux d'artifice qu'il n'en falloit; et le palais de l'ambassadeur en etoit si plein, qu'il étoit impossible d'y loger autre qu'eux. Le capitaine demeuroit dans sa maison ordinaire, mais seul, afin de ne donner point de soupçon en cas qu'il fût observé; et pour les autres, il les avoit logés chez la courtisane où lui et Renault s'étoient connus. L'estime et l'amitié, qui avoient succédé à l'amour qu'ils avoient eu pour cette femme, mais beaucoup plus la connoissance qu'ils avoient de son aventure, leur firent croire qu'ils ne pouvoient mieux choisir.

Cette courtisane étoit d'une isle grecque de l'Archipel, et d'une condition aussi noble qu'on puisse être dans un pays de la domination de Venise sans être Vénitien. Celui qui y commandoit pour la république, l'ayant débauchée sous de grandes espérances, avoit depuis fait assassiner son pere, parcequ'il vouloit obliger ce Vénitien à tenir

ce qu'il avoit promis. La fille étoit venue à Venise demander justice de ce meurtre, mais inutilement; et cette poursuite ayant consumé le peu de bien qu'elle avoit, sa beauté répara sa misere, comme elle l'avoit causée. Il n'est point de ressentiment si violent que celui d'une personne bien née qu'on a réduite à faire un métier indigne d'elle. Elle apprit avec ravissement le projet de ses deux amis, et elle risqua sans peine toutes choses pour le favoriser. Elle loua une des plus grandes maisons de Venise; et, sous couleur de quelques accommodements qu'elle y faisoit faire, elle n'y porta qu'une partie de ses meubles, pour avoir prétexte de garder encore celle qu'elle tenoit auparavant, et qui n'étoit pas éloignée.

Ce fut dans ces deux maisons que demeurerent près de six mois onze des principaux conjurés. Comme elle étoit visitée par tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens étrangers et vénitiens, et que ce grand abord de monde pouvoit faire découvrir ceux qui logeoient chez elle, elle feignit d'être incommodée, pour s'en délivrer. Ceux qui savent avec quelle honnêteté on traite les femmes de cette profession en Italie n'auront pas de peine à comprendre que sa maison devint, par ce moyen, une solitude impénétrable à tous ceux qui n'y avoient pas affaire. Les conjurés n'en sortoient que la nuit; et, afin qu'elle fût toute libre pour agir, les assemblées se faisoient de jour.

Dans ces assemblées, Renault et le capitaine proposoient les choses dont ils étoient convenus avec le marquis de Bedmar, pour en avoir l'avis de la

compagnie, et résoudre avec elle les moyens de les exécuter. Quand il falloit qu'ils allassent chez ce marquis, ils s'y conduisoient avec la circonspection requise dans un pays et dans un temps où les maisons des ambassadeurs étoient observées comme si c'eussent été autant d'ennemis, et la sienne principalement. Ils avoient résolu ensemble depuis longtemps qu'il falloit avoir mille soldats dans Venise avant l'exécution; mais, parcequ'il étoit dangereux de les faire tous entrer armés, le marquis de Bedmar s'étoit pourvu d'armes pour plus de cinq cents. Il lui avoit été aisé de le faire secrètement: car on ne visite point les gondoles des ambassadeurs, de quelque lieu qu'elles viennent, et il ne falloit plus qu'une occasion pour faire entrer ces mille hommes dans Venise, sans qu'ils pussent être remarqués.

Le doge Donato mourut, et l'on mit à sa place Antoine Priuli, qui étoit au Frioul pour faire exécuter les traités. Le général de mer eut ordre de l'aller querir avec l'armée navale. Le grand chancelier et les secrétaires d'état devoient aller fort loin au-devant de lui, pour lui porter le bonnet ducal. Douze des principaux sénateurs les devoient suivre de près, comme ambassadeurs de la république, chacun d'eux seul dans un brigantin armé et paré magnifiquement, et avec un train superbe. Le sénat même, en corps, devoit l'aller recevoir fort avant en mer sur le Bucentaure, et le ramener dans la ville avec tout ce cortege.

Comme il n'arrive guere que ceux qu'on fait doges se trouvent hors de Venise, cette pompe y attira un nombre infini de curieux. Le marquis de

Bedmar, qui la prévit aussitôt qu'il fut assuré de l'élection de Priuli, dépêcha une seconde fois Nolot à Naples, avec ordre de faire partir en sa présence, et dans la plus grande diligence possible, les brigantins du duc d'Ossone. Pour ôter tout sujet de retardement, le capitaine fut chargé d'envoyer à ce duc le plan le plus exact qu'il se pouvoit de l'exécution, et sur-tout de lui rendre compte de ce qui s'étoit passé à Venise pendant le premier voyage de Nolot. Le corsaire renchérit sur cette précaution: il voulut ménager l'esprit du vice-roi de toutes les manieres; et, pour lui montrer qu'on ne croyoit avoir aucun sujet de se plaindre de lui, il finit sa dépêche par ces paroles: « J'accuse la négligence de « Nolot du long séjour qu'il a fait à Naples; car « je ne doute point que, s'il avoit représenté les « choses comme elles étoient, votre excellence ne « l'eût expédié. Il faut nécessairement qu'il ait de- « mandé de l'argent ou quelque chose de semblable; « mais il avoit ordre exprès du contraire; et je « m'offre encore à présent de tenir Venise six mois « en mon pouvoir, s'il est besoin, en attendant la « grande flotte de votre excellence, pourvu qu'elle « m'envoie les brigantins aussitôt que Nolot sera « arrivé, et les six mille hommes qu'elle a offerts.» Cette lettre est du 7 avril, jour du départ de Nolot.

Cependant Renault fit venir à Venise tous les officiers des troupes gagnées, pour prendre connoissance de la ville et remarquer les postes, afin de ne se pas égarer la nuit de l'exécution. Avant que de venir, ils choisirent mille hommes sur toutes les troupes hollandaises, pour se tenir prêts à marcher

au premier jour; et, afin que l'absence de ces mille hommes fût moins remarquable, ils observerent d'en prendre également dans tous les lieux de l'état de terre-ferme où il y en avoit de dispersés. Pour recevoir tout ce monde, chacun de ces officiers arrêta seul le plus grand nombre de logements qu'il pouvoit, sans donner de soupçon: on disoit aux hôtes que c'étoit pour des étrangers qui venoient voir la fête; et quant aux officiers mêmes, ils logeoient tous chez des courtisanes, où, en bien payant, ils étoient en plus grande sûreté que nulle autre part.

Il ne restoit plus qu'à régler l'ordre de l'exécution; et le marquis de Bedmar, Renault, et le capitaine, arrêterent de concert ce qui suit.

« Aussitôt qu'il sera nuit, ceux des mille soldats « qui seront venus sans armes iront s'armer chez « l'ambassadeur. Cinq cents se rendront à la place « de Saint-Marc auprès du capitaine : la meilleure « partie des autres cinq cents ira joindre Renault « aux environs de l'arsenal; et le reste s'emparera « de tout ce qu'on trouvera de barques, gondoles « et autres voitures semblables, au pont de Rialto, « avec lesquelles on ira chercher en diligence en- « viron mille autres soldats des troupes de Lieves- « tein qui sont encore au lazaret. Pendant ce voyage, « on se comportera le plus paisiblement qu'il sera « possible, afin de n'être point obligé de se déclarer « que ces troupes ne soient arrivées.

« Si pourtant on y est obligé, et que quelque « chose vienne à se découvrir, le capitaine se re- « tranchera dans la place de Saint-Marc; Renault

« s'emparera de l'arsenal de la maniere qu'il sera « représenté. Ensuite on tirera deux coups de ca- « non pour servir de signal aux brigantins du duc « d'Ossone qui seront prêts à entrer dans Venise ; « et les Espagnols qu'ils apporteront suppléeront au « défaut des Wallons qu'on sera allé chercher.

« Si on n'est point obligé de se déclarer pendant « ce voyage, quand ces Wallons auront débarqué « à la place de Saint-Marc, le capitaine en prendra « cinq cents avec les autres cinq cents hommes « qu'il aura déja, et le sergent-major Durand pour « les commander. On commencera par mettre en « bataille ces mille hommes dans la place ; ensuite « le capitaine, avec deux cents qu'il prendra, se « rendra maître du palais ducal, et sur-tout de la « salle des armes qui y est, pour en fournir à ceux « des siens qui en auront besoin, et pour empêcher « les ennemis de s'en servir. Cent autres, sous « Bribe, se rendront maîtres de la Secque ; et cent « autres, sous Brainville, de la procuratie, à la fa- « veur de quelques hommes qu'on aura introduits « par adresse dans le clocher pendant le jour. Ces « cent derniers demeureront en corps-de-garde dans « ce clocher tant que l'exécution durera, afin qu'on « ne puisse point sonner de tocsin. On occupera « l'entrée de toutes les rues qui aboutissent à la place « avec d'autres corps-de-garde. On mettra à ces en- « trées de l'artillerie tournée du côté de la rue ; et, « en attendant qu'on en puisse avoir de l'arsenal, « on en prendra sur la juste du conseil des dix, qui « est tout proche, et dont il ne sera pas difficile de « se saisir. Dans tous ces lieux, dont on s'emparera,

« et où on mettra des corps-de-garde, on poignar-
« dera généralement tout ce qu'on trouvera ; et, pen-
« dant ces différentes exécutions autour de la place,
« le sergent-major demeurera toujours en bataille
« au milieu avec le reste des troupes. Toutes ces
« choses se feront avec le moins de rumeur qu'il
« sera possible.

« Ensuite on commencera de se déclarer en pe-
« tardant la porte de l'arsenal. A ce bruit, les huit
« conjurés qui en ont tiré le plan, et qui seront de-
« dans, mettront le feu aux quatre coins avec des
« feux d'artifice préparés pour cet effet chez l'am-
« bassadeur aussi bien que les petards, et ils poi-
« gnarderont les principaux commandants. Il leur
« sera aisé de le faire dans la confusion que le feu et
« le bruit des petards apporteront, sur-tout ces
« commandants ne se défiant point d'eux. Ils se
« joindront ensuite à Renault, quand il sera entré :
« ils acheveront ensemble de tout tuer, et les sol-
« dats conduiront de l'artillerie dans tous les lieux
« où il est à propos d'en mettre, comme à l'Arena
« de' Mari, au Fontego de' Tedeschi, aux magasins
« de sel, sur le clocher de la procuratie, sur le pont de
« Rialto, et autres postes éminents, desquels on pour-
« roit battre la ville en ruines en cas de résistance.

« En même temps que Renault petardera l'arse-
« nal, le capitaine forcera la prison de Saint-Marc
« et armera les prisonniers. On tuera les principaux
« sénateurs ; et des gens apostés iront mettre le feu
« en plus de quarante endroits de la ville, les plus
« éloignés l'un de l'autre qu'il se pourra, afin que
« la confusion en soit plus grande.

« Cependant les Espagnols du duc d'Ossone, « ayant entendu le signal qu'on leur aura donné « d'abord qu'on aura été maître de l'arsenal, vien- « dront aussi débarquer à la place de Saint-Marc, « et se répandront aussitôt dans les principaux quar- « tiers de la ville, comme Saint-George, le quartier « des juifs, et autres, sous la conduite des neuf « autres principaux conjurés.

« On ne criera rien que *liberté;* et, après toutes « ces choses exécutées, le pillage sera permis, mais « non pas sur les étrangers; il sera défendu de leur « rien prendre, sur peine de la vie; et on ne fera « plus main-basse que sur ce qui résistera.»

Nolot trouva les choses en si bon état en arrivant à Naples, que les six mille hommes furent mis en mer le lendemain, sous le commandement d'un Anglais, nommé Haillot. Afin de donner moins de soupçon, le duc d'Ossone fit prendre un long détour à ses grands vaisseaux pour se rendre à leurs postes; mais il envoya Haillot et les brigantins par le plus court chemin. Au second jour de route, cette petite flotte rencontra des corsaires de Barbarie, qui l'attaquerent. Comme elle n'étoit préparée que pour servir de voiture aux hommes qu'elle portoit, et non pas pour rendre un grand combat, elle fut fort incommodée par l'artillerie des Barbares, dont les brigantins étoient plus maniables et mieux armés. Mais, quoique le trop de gens qui étoient entassés sur ceux de Naples ne leur laissât pas l'espace nécessaire pour se défendre avec ordre, néanmoins, comme c'étoient tous Espagnols choisis, ils traiterent si rudement à coups d'épée ceux

des ennemis qu'ils purent accrocher, que ces corsaires se seroient peut-être repentis de les avoir arrêtés en chemin, si les uns et les autres n'eussent été dispersés par une furieuse tempête qui les sépara dans la plus grande chaleur du combat. La petite flotte en fut si endommagée, qu'elle ne put se remettre en mer de quelque tems.

Le marquis de Bedmar, voyant par cette nouvelle qu'il ne pouvoit troubler la fête qui se préparoit à Venise, y assista avec plus de magnificence que personne. Il protesta en plein sénat, en faisant son compliment au nouveau doge, que la joie particuliere qu'il témoignoit de son élévation venoit de ce qu'il espéroit que sa sérénité conserveroit sur le trône les favorables dispositions qu'elle venoit de témoigner au Frioul pour l'accomplissement de la paix.

Au sortir de cette audience, il envoya querir Renault et le capitaine. D'abord il leur demanda s'ils jugeoient à propos de tout abandonner. Ils répondirent que, non seulement ils étoient d'avis contraire, mais que leurs compagnons même n'avoient non plus paru ébranlés par la disgrace de la flotte que si elle étoit arrivée à bon port, et qu'ils étoient tous disposés à prendre les voies nécessaires pour maintenir le parti dans l'état où il étoit, en attendant une occasion plus heureuse. L'ambassadeur, qui ne leur avoit fait cette demande qu'en tremblant, les embrassa avec des larmes de joie après cette réponse. Il leur dit, avec une gaieté et une véhémence qui auroient rassuré les plus foibles cœurs, et inspiré l'intrépidité et l'audace dans l'ame la plus épouvantée,

que les grands revers qui, dans les affaires communes, doivent surprendre les esprits, sont des accidents naturels aux entreprises extraordinaires; qu'ils sont la seule épreuve de la force de l'ame; qu'alors seulement on peut se croire capable d'achever un grand dessein, quand on l'a vu une fois renversé avec tranquillité et constance.

Ensuite il fut résolu, de concert entre le marquis et ses deux confidents, qu'on remettroit l'exécution jusqu'à la fête de l'Ascension, qui n'étoit pas éloignée, et qui est la plus grande solennité de Venise; qu'en attendant on entretiendroit les troupes dans les lieux où elles étoient, en leur fournissant toutes les commodités qu'elles pouvoient souhaiter; qu'on n'épargneroit point l'argent aux chefs pour cet effet; que, des trois cents qu'on avoit fait venir à Venise, on retiendroit les principaux comme pour servir de garants de la fidélité des autres, et qu'on renverroit les subalternes à leurs troupes, soit pour contenir les soldats dans le devoir, soit aussi pour décharger d'autant la ville, où ce grand nombre d'officiers pouvoit devenir suspect; qu'on occuperoit le plus agréablement qu'il seroit possible ceux qu'on y retiendroit, afin qu'ils ne se lassassent point d'attendre, et qu'ils n'eussent pas seulement le loisir, s'il se pouvoit, de réfléchir sur l'état présent des choses; que les vingt principaux conjurés observeroient soigneusement leur conduite; et que, pour obliger la république à souffrir le retardement des troupes de Lievestein, et à ne pas congédier celles de Nassau, le gouverneur de Milan et le vice-roi de Naples n'exécuteroient point les traités.

Tout ce que l'esprit humain peut imaginer de prétextes pour se défendre contre la raison fut inventé par le marquis de Bedmar, et mis en œuvre par don Pedre et par le duc d'Ossone. Cependant ils étoient forcés tous les jours de faire quelques pas vers la paix, malgré qu'ils en eussent : le conseil d'Espagne n'osoit rien hasarder, sur l'espérance d'un succès aussi douteux que celui de la conjuration ; et la France, qui vouloit soutenir le traité de Paris, obligea les Vénitiens à consentir que le duc de Savoie licenciât les troupes qui étoient arrêtées dans le pays de Vaud, et qui servoient de prétexte aux retardements de don Pedre. Cette difficulté levée, le marquis de Bedmar, croyant détourner ce prince de rendre les places qu'il avoit prises dans le Montferrat, fit courir le bruit qu'aussitôt que le duc de Mantoue y seroit rétabli il s'accommoderoit de cet état avec les Espagnols.

En même temps don Pedre fit une querelle sans raison à un ministre de Savoie qui étoit venu à Milan avec les ambassadeurs de France, et lui fit commander d'en sortir. Le duc, irrité de cette injure, les rappela près de lui, et cessa de vider les places occupées ; mais les ambassadeurs lui ayant fait comprendre qu'il donnoit dans le piege que don Pedre lui tendoit, il rendit tout-d'un-coup tout ce qu'il avoit pris. L'étonnement de don Pedre fut si grand à cette nouvelle, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner en public par ses discours. Il fallut qu'il rendît aussi les prisonniers et les moindres places ; mais pour Verceil, qui étoit le point important, il fit des difficultés si étranges qu'on le menaça

d'Espagne de le rappeler avant le temps ordinaire. D'abord il dit qu'il seroit honteux pour lui de rendre cette place pendant que les ambassadeurs de France étoient à Milan comme pour l'y forcer par leur présence. Ils se retirerent. Alors il déclara qu'il prétendoit que le duc de Savoie rendît auparavant certaines terres qui appartenoient à des ministres de Mantoue. Ces terres furent rendues; et cependant Verceil ne se rendoit point. Enfin, la France, qui vouloit conclure le mariage de madame Chrétienne, sœur du roi, avec le prince de Piémont, s'étant expliquée d'une maniere décisive sur le sujet de cette place, don Pedre commença de faire sortir les munitions et l'artillerie qui y étoient, mais avec une lenteur incroyable. Le marquis de Bedmar lui ayant mandé de se presser encore moins, il s'avisa d'exiger de nouvelles assurances du duc de Savoïe en faveur de celui de Mantoue; mais les ministres mêmes de Mantoue, lassés de tant de longueurs, déclarerent par un écrit public qu'ils ne demandoient point ces assurances.

Quelque chagrin que cette déclaration donnât au marquis de Bedmar, la conduite du duc d'Ossone lui en donnoit beaucoup plus. Ce duc, fatigué des plaintes que les Vénitiens lui faisoient faire de toutes parts sur ce qu'il continuoit de troubler la navigation du golfe, ne sachant plus que dire pour sa défense, s'avisa à la fin de répondre qu'il en useroit de cette sorte tant que les Vénitiens entretiendroient à leur service les plus irréconciliables ennemis du roi son maître. On jugera aisément, par les soins que l'ambassadeur avoit pris pour re-

tenir les troupes hollandaises dont le duc d'Ossone se plaignoit, quel fut son désespoir quand il sut la réponse de ce duc. Il ne douta point que le sénat, qui vouloit la paix à quelque prix que ce fût, ne les fît partir, pour ôter toute excuse au vice-roi; mais le succès trompa encore cette fois la prudence du marquis de Bedmar.

Quelque démon favorable aux extravagances du duc d'Ossone fit prendre aux Vénitiens une résolution directement contraire à leur inclination et à leur intérêt. Il fut remontré au sénat que la République avoit trop témoigné, par son procédé, qu'elle desiroit la paix; que c'étoit ce qui rendoit les ministres espagnols si difficiles à l'exécuter; que si on satisfaisoit le vice-roi sur sa plainte, il croiroit donner la loi à Venise; et que, bien loin de licencier les Hollandais, il falloit même retenir les troupes de Lievestein, qui devoient partir au premier jour, jusqu'à l'entiere exécution des traités.

La joie que cette résolution donna au marquis de Bedmar fut troublée par la découverte du complot de Crême. L'Alfier provençal et le capitaine italien qu'on y avoit gagnés, s'étant querellés au jeu, se battirent: le capitaine fut blessé à mort; et, pour décharger sa conscience, il déclara tout au commandant vénitien avant que d'expirer. L'Alfier, qui se défia de ce qui arriveroit, aussitôt qu'il eut blessé son homme se sauva avec ceux des complices qu'il put avertir: les autres furent pris, et le lieutenant français aussi, qui étoit le principal chef de l'entreprise; mais comme Renault ne s'étoit fait connoître à eux que pour un agent de Milan, et qu'ils ne

savoient ce qu'il étoit devenu depuis, toute cette affaire tomba sur don Pedre seulement.

Huit jours après, le sergent-major qui devoit livrer Maran ayant retranché quelques gains à un valet-de-chambre du provéditeur, et à un pensionnaire de la république, pour en profiter, ces gens, outrés de cette perte, prirent le temps de son absence pour entrer chez lui, enfoncerent ses cofires, et enleverent son argent et ses papiers. Il s'y trouva des lettres qui parloient de son dessein. Comme il ne connoissoit que l'homme du duc d'Ossone qui avoit négocié avec lui, il ne pouvoit accuser que ce duc; mais il prit un plus noble parti; il répondit toujours au milieu des tourments qu'il savoit bien qu'on ne le sauveroit pas, quoi qu'il découvrît, et qu'il aimoit mieux laisser ses complices, s'il en avoit, en état de venger sa mort, que de les perdre avec lui sans aucun fruit. On rendit publiquement graces à Dieu dans Venise de ces deux découvertes. L'entreprise en devint pourtant beaucoup plus assurée qu'elle n'étoit auparavant. Le sénat crut avoir enfin découvert la cause si cachée du procédé irrégulier des Espagnols; et, voyant ces deux affaires échouées, il s'imagina entrer dans un profond repos, et ne douta plus de l'accomplissement des traités.

Cependant le temps de l'exécution étoit arrivé. Depuis le dimanche qui précede l'Ascension jusqu'à la Pentecôte il y a à Venise une des plus célebres foires du monde. Le grand abord de négociants ne rendoit pas la ville plus difficile à surprendre; et il donna moyen aux mille soldats, qui s'y rendirent parmi les marchands, d'y entrer et de s'y loger sans

être remarqués. Il leur fut aisé de sortir des villes vénitiennes où ils étoient dispersés, parceque, depuis quelque temps, les plus pressés de se retirer en leurs pays se débandoient, et les podestats n'y mettoient aucun ordre, à cause que c'étoient autant de gens que la république ne paieroit pas. De peur qu'on ne s'étonnât qu'il s'en fût débandé un si grand nombre en si peu de temps, la plupart dirent en partant qu'ils alloient à la foire à Venise. Ils se déguiserent en gens de toutes professions. On observa de loger ensemble ceux qui parloient des langues différentes, afin qu'on les soupçonnât moins d'intelligence; et ils ne faisoient tous aucun semblant de se connoître.

Les cinq cents Espagnols destinés pour exécuter le complot de Crême, qui étoit découvert, furent envoyés en même temps par don Pedre aux environs de Bresse, pour s'emparer de cette ville au premier avis du succès de la conjuration, et à la faveur de la faction que le lieutenant du comte de Nassau y avoit formée, et qui subsistoit encore. Celui qui commandoit ces Espagnols étoit chargé de les mener droit à Venise, au premier ordre qu'il en recevroit de Renault.

Quant à la flotte vénitienne, elle étoit retirée en Dalmatie, mais dans un état à pouvoir se mettre en mer au premier commandement, à cause des continuels mouvements du duc d'Ossone. Le capitaine envoya aux officiers qui commandoient ses douze navires en son absence des feux d'artifice des plus violents, pour répandre secrètement dans tous les autres vaisseaux de la flotte la veille de l'exécution. Comme personne ne se défioit de ces officiers, il

leur étoit aisé de le faire sans être apperçus, ni même soupçonnés. Il leur manda de mesurer si bien les meches, que tout prît feu, s'il se pouvoit, en même temps; que si quelque vaisseau en échappoit, ils l'attaquassent et s'en rendissent maîtres, ou qu'ils le coulassent à fond à coups de canon; qu'ils s'en vinssent ensuite à Venise, sans perdre un moment de temps, et qu'ils se disposassent à exécuter toutes ces choses sur-le-champ; mais qu'ils attendissent pourtant un nouvel ordre avant que de commencer. Le jour fut pris pour le dimanche avant l'Ascension, qui étoit le premier de la foire.

Le duc d'Ossone fit si bien escorter cette fois sa petite flotte, qu'elle arriva sans aucun accident à six milles de Venise. Elle étoit séparée en deux parties, qui marchoient un peu éloignées l'une de l'autre, pour être moins remarquées. La plus grande étoit composée de barques comme celles des pêcheurs, afin de donner moins de soupçon; et le reste consistoit en brigantins semblables à ceux des corsaires. Le samedi matin on manda à Haillot qu'il partît de son poste le lendemain, à l'heure nécessaire pour arriver à la vue de Venise entre jour et nuit; qu'il arborât l'étendard de Saint-Marc; qu'il s'emparât de quelques petites isles devant lesquelles il falloit qu'il passât, qui n'étoient d'aucune défense, et d'où il pouvoit venir à Venise quelque avis de sa marche; qu'ensuite il se présentât hardiment devant les deux châteaux du Lido et de Malamoco, parcequ'on savoit qu'il n'y avoit point de garnison dedans, et qu'il passeroit entre deux sans obstacle; qu'il s'avançât jusqu'à une portée de canon de Ve-

nise; qu'il en donnât avis quand il y seroit; et que, par le retour de la barque qui auroit apporté cet avis, le capitaine lui enverroit des matelots pour lui servir de guides, de peur qu'il n'échouât contre les bancs dont le marais qui environne Venise est plein, ou qu'il ne se brisât contre les rochers qui rendent l'entrée des ports impossible à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Comme la journée du lendemain étoit nécessaire pour se disposer à l'exécution de la nuit, Renault et le capitaine jugerent à propos de consulter dès la veille avec leurs compagnons pour la derniere fois, et le capitaine laissa à Renault le soin de leur représenter l'état des choses, et de leur donner les avis nécessaires. Quoi qu'on pût faire, ils ne purent être tous assemblés qu'il ne fût presque nuit. Il y avoit les trois Français qui logeoient avec Renault, le lieutenant du comte de Nassau, les trois petardiers, Langlade, les deux officiers de l'arsenal, le capitaine et le lieutenant qui y avoient eu de l'emploi autrefois, Nolot, les deux Brulard, Jaffier, Robert, le Hollandais Théodore, le Savoyard qui s'étoit trouvé à l'escalade de Geneve, et l'ingénieur Revellido. Ces vingt personnes s'étant enfermées chez la Grecque avec Renault et le capitaine, dans le lieu le plus secret de la maison, après les précautions ordinaires dans ces rencontres, Renault prit la parole.

Il commença par une narration simple et étendue de l'état présent des affaires, des forces de la république et des leurs, de la disposition de la ville et de la flotte, des préparatifs de don Pedre et du duc d'Ossone, des armes et autres provisions de guerre

qui étoient chez l'ambassadeur d'Espagne, des intelligences qu'il avoit dans le sénat et parmi les nobles, enfin de la connoissance exacte qu'on avoit prise de tout ce qu'il pouvoit être nécessaire de savoir. Après s'être attiré l'approbation de ses auditeurs par le récit de ces choses, dont ils savoient la vérité comme lui, et qui étoient presque toutes les effets de leurs soins aussi bien que des siens, il continua en ces termes :

« Voilà, mes compagnons, quels sont les moyens « destinés pour vous conduire à la gloire que vous « cherchez. Chacun de vons peut juger s'ils sont suf- « fisants et assurés. Nous avons des voies infaillibles « pour introduire dix mille hommes de guerre dans « une ville qui n'en a pas deux cents à nous opposer, « dont le pillage joindra avec nous tous les étrangers « que la curiosité ou le commerce y a attirés, et dont « le peuple même nous aidera à dépouiller les grands, « qui l'ont dépouillé tant de fois, aussitôt qu'il verra « sûreté à le faire. Les meilleurs vaisseaux de la flotte « sont à nous, et les autres portent dès à présent avec « eux ce qui les doit réduire en cendres : l'arsenal, « ce fameux arsenal, la merveille de l'Europe et la « terreur de l'Asie, est presque déja en nôtre pou- « voir ; les neuf vaillants hommes qui sont ici pré- « sents, et qui sont en état de s'en emparer depuis « près de six mois, ont si bien pris leurs mesures « pendant ce retardement, qu'ils ne croient rien ha- « sarder en répondant sur leurs têtes de s'en rendre « maîtres. Quand nous n'aurions ni les troupes du « lazaret, ni celles de terre-ferme, ni la petite flotte « de Haillot pour nous soutenir, ni les cinq cents

« hommes de don Pedre, ni les vingt navires véni-
« tiens de notre camarade, ni les grands vaisseaux
« du duc d'Ossone, ni l'armée espagnole de Lom-
« bardie, nous serions assez forts avec les intelli-
« gences et les mille soldats que nous avons. Néan-
« moins tous ces différents secours que je viens de
« nommer sont disposés de telle sorte, que chacun
« d'eux pourroit manquer sans porter le moindre
« préjudice aux autres. Ils peuvent bien s'entre aider,
« mais ils ne sauroient s'entre nuire. Il est presque
« impossible qu'ils ne réussissent pas tous; et un seul
« nous suffit.

« Que si, après avoir pris toutes les précautions
« que la prudence humaine peut suggérer, on peut
« juger du succès que la fortune nous destine, quelle
« marque peut-on avoir de sa faveur, qui ne soit au-
« dessous de celles que nous avons? Oui, mes amis,
« elles tiennent manifestement du prodige. Il est
« inouï, dans toutes les histoires, qu'une entreprise
« de cette nature ait été découverte en partie sans
« être entièrement ruinée; et la nôtre a essuyé cinq
« accidents, dont le moindre, selon toutes les appa-
« rences humaines, devoit la renverser. Qui n'eût
« cru que la perte de Spinosa, qui tramoit la même
« chose que nous, seroit l'occasion de la nôtre; que
« le licenciement des troupes de Lievestein, qui nous
« étoient toutes dévouées, divulgueroit ce que nous
« tenions caché; que la dispersion de la petite flotte
« romproit toutes nos mesures, et seroit une source
« féconde de nouveaux inconvénients; que la décou-
« verte de Crême, que celle de Marau, attireroient
« nécessairement après elles la découverte de tout le

« parti ? Cependant toutes ces choses n'ont point eu « de suite : on n'en a point suivi la trace, qui auroit « mené jusqu'à nous ; on n'a point profité des lu- « mieres qu'elles donnoient. Jamais repos si profond « ne précéda un trouble si grand. Le sénat, nous en « sommes fidèlement instruits, le sénat est dans une « sécurité parfaite. Notre bonne destinée a aveuglé « les plus clairvoyants de tous les hommes, rassuré « les plus timides, endormi les plus soupçonneux, « confondu les plus subtils. Nous vivons encore, « mes chers amis ; nous sommes plus puissants que « nous n'étions avant ces désastres : ils n'ont servi « qu'à éprouver notre constance. Nous vivons ; et « notre vie sera bientôt mortelle aux tyrans de ces « lieux.

« Un bonheur si extraordinaire, si obstiné, peut- « il être naturel, et n'avons-nous pas sujet de pré- « sumer qu'il est l'ouvrage de quelque puissance au- « dessus des choses humaines ? Et en vérité, mes « compagnons, qu'est-ce qu'il y a sur la terre qui « soit digne de la protection du ciel, si ce que nous « faisons ne l'est pas ? Nous détruisons le plus hor- « rible de tous les gouvernements : nous rendons le « bien à tous les pauvres sujets de cet état, à qui l'a- « varice des nobles le raviroit éternellement sans « nous : nous sauvons l'honneur de toutes les femmes « qui naîtroient quelque jour sous leur domination « avec assez d'agréments pour leur plaire : nous rap- « pelons à la vie un nombre infini de malheureux « que leur cruauté est en possession de sacrifier à « leurs moindres ressentiments pour les sujets les « plus légers : en un mot, nous punissons les plus

« punissables de tous les hommes, également noircis « des vices que la nature abhorre, et de ceux qu'elle « ne souffre qu'avec pudeur.

« Ne craignons donc point de prendre l'épée d'une « main et le flambeau de l'autre pour exterminer ces « misérables. Et quand nous verrons ces palais où « l'impiété est sur le trône, brûlant d'un feu plutôt « feu du ciel que le nôtre ; ces tribunaux souillés « tant de fois des larmes et de la substance des inno- « cents, consumés par les flammes dévorantes ; le « soldat furieux retirant ses mains fumantes du sein « des méchants ; la mort errant de toutes parts ; et « tout ce que la nuit et la licence militaire pourront « produire de spectacle plus affreux ; souvenons-nous « alors, mes chers amis, qu'il n'y a rien de pur parmi « les hommes ; que les plus louables actions sont su- « jettes aux plus grands inconvénients ; et qu'enfin, « au lieu des diverses fureurs qui désoloient cette « malheureuse terre, les désordres de la nuit pro- « chaine sont les seuls moyens d'y faire régner à « jamais la paix, l'innocence, et la liberté. »

Ce discours fut reçu de toute l'assemblée avec la complaisance que les hommes ont d'ordinaire pour les sentiments qui sont conformes aux leurs. Toutefois Renault, qui avoit observé les visages, remarqua que Jaffier, l'un des meilleurs amis du capitaine, avoit passé tout d'un coup d'une attention extrême dans une inquiétude qu'il s'efforçoit en vain de cacher, et qu'il lui restoit encore dans les yeux un air d'étonnement et de tristesse qui marquoit une ame saisie d'horreur. Renault le dit au capitaine, qui s'en moqua d'abord ; mais, ayant

observé Jaffier quelque temps, il en demeura presque d'accord. Renault, qui connoissoit parfaitement les rapports et les liaisons nécessaires qu'il y a entre les plus secrets mouvements de l'ame et les plus légeres démonstrations extérieures, qui échappent quand on est dans quelque agitation d'esprit, ayant examiné mûrement ce qui lui avoit paru à la mine et dans la contenance de Jaffier, crut devoir déclarer au capitaine qu'il ne croyoit point que cet homme fût sûr.

Le capitaine, qui connoissoit Jaffier pour un des plus vaillants hommes du monde, accusa ce jugement de précipitation et d'excès; mais Renault s'étant obstiné à justifier son soupçon, il en expliqua si nettement les raisons et les conséquences, que, si le capitaine ne les sentit pas aussi vivement que lui, il comprit du moins que Jaffier étoit un homme à observer. Il représenta pourtant à Renault que, quand même Jaffier seroit ébranlé, ce qu'il ne pouvoit se persuader, il ne lui restoit pas assez de temps jusqu'au lendemain au soir pour délibérer de les trahir, et s'y résoudre; mais qu'en tout cas, dans les termes où étoient les choses, il n'étoit plus temps de prendre de nouvelles mesures, et que c'étoit un risque qu'il falloit courir de gré ou de force. Renault repartit qu'il y avoit un moyen sûr de ne s'y pas exposer, et que ce moyen étoit de poignarder eux-mêmes Jaffier dès ce soir. Le capitaine demeura quelque temps muet à cette proposition; mais enfin il répondit qu'il ne pouvoit se résoudre à tuer le meilleur de ses amis sur un soupçon: que cette exécution pouvoit avoir diverses mauvaises

suites : qu'il craignoit d'effaroucher leurs compagnons, de leur devenir odieux, et d'en être considéré comme si on vouloit affecter quelque empire sur eux, et qu'on se prétendit arbitre souverain de leur vie et de leur mort : qu'il ne falloit pas espérer qu'ils comprissent la nécessité de perdre Jaffier comme ils la comprenoient eux deux ; et que, ne la comprenant pas, chaque conjuré verroit avec regret sa vie exposée à la premiere imagination semblable qui leur viendroit : que, lorsque les esprits sont dans un grand mouvement, il faut peu de chose pour les faire détourner ; et que le moindre changement qu'ils fassent dans cet état est toujours d'une extrême importance, parcequ'ils ne peuvent plus prendre que des résolutions extrêmes : que si on vouloit cacher de quelle maniere Jaffier seroit disparu, il étoit encore plus à craindre qu'ils ne crussent qu'il étoit découvert et en fuite, ou prisonnier, ou traître ; et que, quelque prétexte qu'on inventât, son absence, à la veille de l'exécution, y ayant autant de part qu'il y en devoit avoir, ne pouvoit que les intimider et leur suggérer de tristes pensées.

Renault écoutoit attentivement ce discours du capitaine, lorsqu'un de leurs gens entra où ils étoient, avec un ordre du sénat, qu'on venoit de recevoir, pour faire embarquer le lendemain matin tous ceux qui avoient charge sur la flotte. On apporta en même temps un billet de l'ambassadeur, qui découvroit la raison de ce commandement. Le duc d'Ossone n'avoit pu sortir si secrètement de Naples, pour aller joindre ses grands vaisseaux, que les espions de la

république n'en eussent connoissance : mais, comme il avoit laissé un ordre qu'on ne fournît aucune voiture pour Venise jusqu'à un certain temps, et qu'on retînt toutes les lettres qui y seroient adressées, les Vénitiens n'avoient pu recevoir plutôt que ce jour l'avis de son départ. L'archiduc, nouvellement élu roi de Bohême, lui avoit demandé du secours contre les rebelles de ce pays, qui commençoient à remuer ; et le vice-roi s'étant vanté qu'il meneroit ce secours par le golfe jusqu'aux ports de l'archiduc en Istrie, les Vénitiens l'avoient fait prier par ce prince même de prendre un autre chemin. Mais comme il ne se gouvernoit pas par les raisons qui gouvernent les autres hommes, quand ils le surent parti, ils ne douterent point que ce ne fût pour conduire lui-même ce secours par le chemin qu'il avoit résolu. Ils ne voulurent pas lui disputer le passage, comme ils pouvoient le faire, parcequ'ils ne cherchoient pas à rompre ; et ils prirent le parti d'envoyer leur flotte aux côtes d'Istrie, où il devoit mettre à terre ses troupes, pour l'observer et le préserver des diverses tentations qui lui pourroient prendre à la vue de leurs places maritimes.

Les plus fermes résolutions des hommes ne viennent pour l'ordinaire que d'une forte imagination du danger qu'ils ont à courir. Par le moyen de cette imagination, l'ame se familiarise à la fin avec les circonstances de ce danger, quelque affreuses qu'elles puissent être, à force de les considérer ; mais aussi toute la fermeté de sa résolution est tellement attachée à ces circonstances, que, s'il y en a quelqu'une qui vienne à changer sur le point de l'exé-

cution, il est fort dangereux que la résolution ne change aussi.

C'est ce que Renault et le capitaine craignirent qu'il n'arrivât à leurs compagnons, à l'occasion de cet embarquement imprévu de la flotte de Venise qu'ils venoient d'apprendre; et cette nouvelle leur donna un sensible chagrin, parcequ'ils jugerent d'abord qu'elle les obligeroit, malgré qu'ils en eussent, à changer quelque chose dans la maniere dont ils avoient disposé d'abord l'exécution de leur entreprise. Cette exécution ne pouvoit pas se faire sur-le-champ, parceque la nuit étoit déja trop avancée; il auroit été jour avant qu'on eût pu avertir la petite flotte pour la faire approcher jusqu'à la portée du canon de Venise, où il falloit qu'elle fût pour commencer, et avant qu'on eût pu aller chercher les troupes qui étoient au lazaret. Quant au lendemain, les Vénitiens devant se mettre en mer, si on faisoit aussi marcher Haillot, il rencontreroit infailliblement des gens qui se rendroient tout ce jour de Venise à la flotte. La démarche qu'elle devoit faire étoit la plus favorable que les conjurés pussent souhaiter: elle alloit tourner le dos à Haillot; et, toutes choses considérées, on jugea à propos de lui donner le temps de s'éloigner.

La difficulté fut à résoudre si le capitaine, Langlade, les trois petardiers, et les autres conjurés qui y avoient charge, obéiroient à l'ordre du sénat: ils paroissoient indispensablement nécessaires à Venise pour l'exécution, sur-tout le capitaine. Cependant c'étoit celui de tous qui pouvoit le moins se dispenser de partir: le commandement impor-

tant qu'il avoit dans la flotte le feroit remarquer plus que tous les autres ensemble. Comme la plupart avoient de l'emploi sur ses vaisseaux, il pouvoit presque suppléer lui seul à leur défaut par son autorité, s'il étoit présent, et même empêcher qu'on ne s'apperçût de leur absence. Ces raisons firent conclure qu'il partiroit seul avec Langlade, dont l'emploi sur la flotte dépendoit immédiatement du général, aussi bien que celui des trois petardiers; mais pour ces petardiers, on aima mieux tout hasarder que de les laisser partir aussi. Le général en demanda des nouvelles au capitaine d'abord qu'il le vit, et le capitaine répondit qu'il les croyoit cachés à Venise chez des courtisanes, aussi bien que quelques officiers de ses vaisseaux qu'il ne trouvoit point, et que la précipitation avec laquelle il avoit fallu venir ne lui avoit pas donné le temps de les découvrir. Le général avoit reçu du sénat des ordres si pressants de partir, et il étoit si occupé, qu'il ne put les envoyer chercher de quelques jours, et moins encore attendre qu'on les eût trouvés.

Avant que de s'embarquer, le capitaine avoit pris Jaffier en particulier pour le prier de tenir sa place auprès de Renault la nuit de l'exécution. Il lui exagéra la confiance qu'on avoit en sa conduite et en son courage; que sans cette assurance il ne se seroit jamais résolu à s'éloigner; mais qu'il croyoit laisser un autre lui-même à ses compagnons, puisque Jaffier demeureroit. Pendant ce discours, le capitaine l'observa avec attention; mais cet homme, qui fut attendri par les témoignages qu'on lui don-

noit de l'estime qu'on avoit pour lui, y répondit avec des marques de zele, de fidélité, et de reconnoissance, qui auroient rassuré le plus soupçonneux de tous les hommes. C'étoit le dernier effort de sa résolution mourante : elle acheva de disparoître avec le visage de son ami; et, n'ayant plus devant les yeux le seul homme dont la considération pouvoit le retenir, il s'abandonna tout entier à son incertitude.

La description que, sur la fin de sa harangue, Renault avoit faite de la nuit de l'exécution, l'avoit frappé à un tel point qu'il ne pouvoit modérer sa pitié. Son imagination renchérissoit sur cette peinture : elle lui représentoit, exactement et avec les plus vives couleurs toutes les cruautés et les injustices inévitables dans ces occasions. Depuis ce moment, il n'entendoit plus de tous côtés que des cris d'enfants qu'on foule aux pieds, des gémissements de vieillards qu'on égorge, des hurlements de femmes qu'on déshonore; il ne voyoit que palais tombants, temples en feu, lieux saints ensanglantés. Venise, la triste, la déplorable Venise, se présentoit par-tout devant ses yeux, non plus triomphante, comme autrefois, de la fortune ottomane et de la fierté espagnole, mais en cendres, ou dans les fers, et plus noyée dans le sang de ses habitants que dans les eaux qui l'environnent.

Cette funeste image l'obsede nuit et jour, le sollicite, le presse, l'ébranle. En vain il fait effort pour la chasser : plus obstinée que toutes les furies des fables, elle l'occupe au milieu des repas, elle trouble son repos, elle s'introduit jusque dans ses

songes. Mais trahir tous ses amis ! et quels amis ! intrépides, intelligents, uniques en mérite dans le talent où chacun d'eux excelle ; c'est l'ouvrage de plusieurs siecles de joindre ensemble une seconde fois un aussi grand nombre d'hommes extraordinaires. Dans le point qu'ils se vont rendre mémorables à la derniere postérité, faut-il leur ravir le fruit prêt à cueillir de la plus grande résolution qui soit jamais tombée dans l'esprit d'un particulier? Et comment périront-ils? par des tourments plus singuliers et plus recherchés que tous ceux que les tyrans des siecles passés ont inventés. Qui ne sait qu'il y a telle sorte de prison à Venise plus capable d'ébranler la constance d'un homme de courage que les plus affreux supplices des autres pays? Ces dernieres réflexions, qui attaquoient Jaffier par son foible, le raffermissoient dans ses premiers sentiments : la pitié qu'il sentoit pour ses compagnons balançoit dans son ame celle que la désolation de Venise y excitoit ; et il continua dans cette incertitude jusqu'au jour de l'Ascension auquel l'exécution avoit été remise.

On reçut dès le matin des nouvelles du capitaine. Il mandoit qu'il répondoit de la flotte ; qu'elle alloit aux environs de Maran ; qu'en même temps qu'on enverroit au lazaret querir les troupes de Lievestein, on fît partir une barque pour lui en donner avis, et qu'il attendroit cet avis pour commencer d'agir de son côté. On envoya à Haillot les guides qu'on lui avoit promis. On introduisit dans le clocher de la procuratie de Saint-Marc des hommes apostés, qui avoient quelque habitude avec ceux

qui y faisoient garde, et qui les assoupirent par le moyen de drogues et d'odeurs propres à cet effet, mêlées dans des viandes et dans des breuvages, et en les faisant boire et manger avec excès à l'occasion de la réjouissance publique du jour. On donna l'ordre à des officiers qu'on choisit, pour s'emparer des maisons des sénateurs qui étoient plus à craindre, et pour les tuer. On marqua à chacun la maison où il devoit s'attacher; de même à chacun des principaux conjurés et des autres officiers le poste qu'il devoit occuper, les hommes qu'il lui falloit, où il les prendroit, le mot pour les reconnoître, et le chemin pour les conduire. On fit savoir aussi aux troupes du lazaret, aux Espagnols de la petite flotte, et aux mille Hollandais qui étoient déja dans Venise, comment ils se devoient départir depuis la place de Saint-Marc où tous devoient se rendre, les lieux qu'ils devoient occuper, les commandants qui leur étoient destinés, et le mot pour les reconnoître. On fit visiter par des gens non suspects la fuste du conseil des dix, et on trouva l'artillerie en état de servir.

Jaffier eut la curiosité de voir la cérémonie où le doge épouse la mer, parceque c'étoit la derniere fois qu'elle devoit se faire. Sa compassion redoubla à la vue des réjouissances publiques: la tranquillité des malheureux Vénitiens lui fit sentir plus vivement leur désolation prochaine; et il en revint plus irrésolu que jamais: mais enfin le ciel ne voulut pas abandonner l'ouvrage de douze siecles et de tant de sages têtes à la fureur d'une courtisane et d'une troupe d'hommes perdus.

Le bon génie de la république suggéra un expédient à Jaffier, par lequel il crut sauver tout ensemble et Venise et ses compagnons. Il fut trouver Barthelemi Comino, secrétaire du conseil des dix, et lui dit qu'il avoit quelque chose de fort pressé à révéler, qui importoit au salut de l'état; mais qu'il vouloit auparavant que le doge et le conseil lui promissent une grace, et qu'ils s'engageassent par les serments les plus saints à faire ratifier au sénat ce qu'ils auroient promis; que cette grace étoit la vie de vingt-deux personnes qu'il nommeroit, quelque crime qu'elles eussent commis: mais qu'on ne crût point arracher son secret par les tourments, sans la lui accorder, parcequ'il n'y en avoit point d'assez horribles pour tirer une seule parole de sa bouche. Les dix furent assemblés dans un moment, et ils députerent sur-le-champ au doge, pour recevoir de lui la parole que Jaffier demandoit. Il n'hésita pas non plus qu'eux à la donner; et Jaffier, alors pleinement content de ce qu'il alloit faire, leur découvrit toute la conjuration.

La chose leur parut si horrible et si merveilleuse, qu'ils ne la purent croire. Toutefois, comme il étoit aisé d'en vérifier quelque particularité, on envoya Comino au clocher de la procuratie. Il rapporta qu'il avoit trouvé tout le corps-de-garde enivré ou endormi: ensuite on l'envoya à l'arsenal. Il fut long-temps sans pouvoir trouver les officiers gagnés; mais enfin un valet, intimidé par ses menaces, lui montra une petite porte qu'il fit enfoncer, après avoir heurté quelques coups inutilement. Il les trouva avec les trois petardiers qui mettoient la

derniere main aux feux d'artifice destinés pour l'exécution. Il leur demanda ce qui les obligeoit à travailler le jour d'une si bonne fête, et pourquoi ils n'avoient pas ouvert quand il avoit heurté. Ils répondirent avec nne grande ingénuité que les petardiers devoient partir le lendemain pour aller joindre la flotte; que le général leur avoit mandé d'y porter un grand nombre de feux d'artifice tout prêts à jouer; que ne s'en étant pas tronvé de faits autant qu'il en demandoit, ils avoient prié les autres de leur aider à y travailler; que la chose ponvant être de conséquence, ils avoient cru devoir se dispenser de l'observation de la fête; et que, ponr le faire sans scandale, ils s'étoient enfermés, comme il les avoit trouvés, dans le lieu le plus retiré de l'arsenal, qu'ils avoient choisi exprès. Qnoique Comino ne pût rien répliquer à cette réponse, il les arrêta prisonniers.

Les dix, épouvantés de plus en plus, envoyerent ensuite chez la Grecque; mais on n'y trouva personne. Les hommes apostés qui avoient endormi le corps-de-garde du clocher avoient fait semblant de dormir comme les autres quand ils avoient vu Comino; mais il fut à peine sorti, qu'ils coururent chez la Grecque, où ils donnerent l'alarme si chaude, que, sans perdre un moment, Nolot, Robert, Revellido, Retrosi, Villa-Mezzana, Duraud, Ternon, et Robert Brulard, qni se trouverent avec elle par hasard, furent se jeter tous ensemble dans une des barques qu'on avoit retenues an pont de Rialto pour aller querir les troupes du lazaret, et sortirent heureusement de Venise.

La douleur qu'on eut de leur évasion fit résoudre de visiter les maisons des ambassadeurs de France et d'Espagne, sans plus attendre. On en demanda civilement l'entrée pour affaire qui regardoit le salut de la république. Le Français l'accorda de même; et Renault fut pris et emmené avec Laurent Brulard et de Bribe. Mais l'Espagnol refusa avec aigreur : il allégua tous les privileges de sa charge, et protesta avec fureur contre la violence qui lui étoit faite, quand il vit qu'on entroit de force. On y trouva de quoi armer plus de cinq cents hommes, soixante petards, et une quantité incroyable de poudre, de feux d'artifice, et autres choses semblables. On en fit un inventaire exact, et il y assista en s'en moquant.

Dans le temps qu'on apportoit cet inventaire au conseil des dix, un noble de la maison de Valiera y arriva avec Brainville et Théodore, deux des principaux conjurés. Ils venoient d'apprendre que tout étoit découvert; et désespérant de se sauver, parce qu'ils surent aussi que tous les ports étoient fermés depuis l'évasion de la Grecque, ils prirent le parti de faire semblant de vouloir découvrir la conjuration, et ils furent trouver ce noble qu'ils avoient connu en Flandre, pour les amener au conseil des dix, où ils furent arrêtés. On parcourut cependant tout ce qu'il y avoit de cabarets, hôtelleries, chambres à louer, lieux infâmes, et autres, où des étrangers pouvoient se cacher; et on arrêta tout ce qu'on trouva d'officiers hollandais, français, espagnols, wallons, napolitains, ou milanais, jusqu'à près de quatre cents.

Sur ces entrefaites, deux Dauphinois venant d'Orange arrivent tout bottés, comme ils s'étoient jetés, en quittant la poste, dans la barque qui les avoit amenés. Ils déclarerent au conseil que des Français de leurs amis leur ayant écrit de Venise que, s'ils vouloient s'enrichir, ils n'avoient qu'à y venir, parcequ'il y avoit une conjuration toute prête à exécuter pour s'emparer de cette ville et la donner au pillage, ils étoient venus en grande diligence pour découvrir cette méchanceté, au lieu d'y prendre part. Ils furent remerciés, logés honorablement, priés de se reposer, en attendant que le sénat pût délibérer sur la récompense qui leur étoit due.

Cependant le jour vint; le sénat s'assembla, et le marquis de Bedmar demanda audience. On la lui accorda par curiosité seulement. Le bruit de la conjuration se répandit alors par la ville, et y produisit un trouble épouvantable. Le peuple, qui sut confusément que les Espagnols en étoient les auteurs, s'assembla autour du palais de l'ambassadeur pour le forcer; et on étoit prêt à y mettre le feu, lorsque ceux qui devoient le conduire à l'audience, arriverent. Ils firent entendre leur commission. Le peuple se flattant de l'espérance que le sénat en feroit une punition exemplaire, le laissa sortir seul, et le conduisit avec toutes les injures et les imprécations imaginables.

L'ambassadeur, étant entré dans le sénat, commença par des plaintes atroces de la violence qu'on avoit faite dans sa maison contre le droit des gens; et il accompagna ses plaintes de menaces si fieres et

si cruelles de s'en venger, que la plupart des sénateurs en furent consternés, et craignirent que cet homme n'eût encore quelque ressource qu'on ne savoit pas pour achever son entreprise. Le doge lui répondit qu'on lui feroit excuse de cet outrage quand il auroit rendu raison des préparatifs de guerre qu'on avoit trouvés chez lui, qui, comme ambassadeur, devoit être un ministre de paix. Il répliqua qu'il s'étonnoit que des gens qui passoient pour sages fussent si mal habiles que de l'insulter en face sous un prétexte si grossier; qu'ils savoient aussi bien que lui que toutes ces provisions n'étoient qu'en dépôt dans sa maison, comme il y en avoit déja eu autrefois pour envoyer à Naples et dans le Tirol; que, pour les armes, toute la terre savoit qu'il n'y en a point de si bonnes que celles qui se font dans les villes de la république; et que, pour les feux d'artifice et autres choses semblables, l'occasion de quelques ouvriers d'une habileté extraordinaire, qui s'étoient venus offrir à lui, l'avoit engagé à les faire travailler par curiosité.

Le doge l'interrompit en lui disant que ces ouvriers étoient des malheureux, ou plutôt des monstres, nés pour la honte éternelle du genre humain; et, en disant ces mots, il présenta à l'ambassadeur une lettre de créance pour le gouverneur de Milan, qu'on avoit trouvée parmi les papiers de Renault, avec d'autres lettres du duc d'Ossone.

L'ambassadeur répondit que, pour le duc d'Ossone, il avoit déja déclaré autrefois qu'il n'entroit point en connoissance de sa conduite: que, pour la lettre de créance, il étoit vrai que l'ambassadeur

de France lui avoit recommandé un gentilhomme il y avoit déja quelque temps, lequel avoit besoin de faveur à Milan pour certaine affaire particuliere, et qu'il avoit donné à cet homme la lettre qu'on lui présentoit; mais qu'il avoit ignoré que la république eût aucun intérêt dans cette affaire.

Le doge, voyant par ces réponses que l'ambassadeur n'en manqueroit jamais, se contenta de lui représenter avec beaucoup de gravité la noirceur de son entreprise, et finit en lui protestant qu'ils étoient tous fort éloignés de penser que le roi son maître y eût la moindre part. L'ambassadeur répondit à cette remontrance avec tout l'emportement d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement, qu'il étoit d'une nation à qui la valeur et la prudence sont si naturelles, qu'elle n'avoit que faire de recourir à de mauvais artifices pour perdre ses ennemis; que le roi son maître étoit assez puissant pour les détruire à force ouverte, et sans employer les trahisons, et qu'on pourroit bientôt l'éprouver. Il sortit brusquement après ces paroles, sans aucune cérémonie. Ceux qui le conduisoient le conjurerent de se reposer quelque temps dans un appartement voisin, en attendant que le sénat eût donné les ordres nécessaires pour le faire sauver; et il se laissa conduire où on voulut, en frémissant de colere et sans rien répondre.

Pendant que la populace étoit accourue à la place pour le mettre en pieces aussitôt que le sénat l'auroit livré, il fut aisé à ceux qu'on envoya chez lui avec main-forte de faire embarquer ses domestiques et les plus précieux de ses meubles. On le vint

chercher ensuite; et, par des détours secrets du palais, on le conduisit dans un brigantin bien armé, avec bonne escorte. Le peuple, enragé de son évasion, fit des statues de lui et du duc d'Ossone, auxquelles il fit tout ce qu'il auroit fait à leurs personnes si elles avoient été en sa puissance.

On dépêcha en même temps au général de mer, avec ordre de faire noyer incessamment Langlade, le capitaine Jacques Pierre, et tous les officiers affidés que ce capitaine avoit sur ses vaisseaux. Comme on supposoit qu'ils devoient être sur leurs gardes, on choisit le bâtiment de la fabrique la plus étrangere qu'on trouva à Venise pour porter cet ordre. On l'équipa de la maniere la plus propre à faire croire qu'il n'en venoit pas; et il fit un grand tour, afin d'arriver par un autre côté que celui par où il devoit arriver s'il en fût venu. On a su depuis que le capitaine avoit été toute la nuit en attente, et qu'ayant vu arriver ce bâtiment, il s'étoit retiré aussitôt dans le principal de ses vaisseaux, comme s'il se fût douté de la vérité, et qu'il se voulût mettre en état de se défendre s'il étoit trahi. Mais il y a apparence que la crainte de tout perdre par une terreur qui pouvoit être panique, l'arrêta quelque temps à délibérer s'il devoit se déclarer; car le général, qui ne perdit pas un moment, lui ayant envoyé deux hommes choisis et non suspects, ces gens entrerent sans armes qui parussent dans le lieu où il étoit, le trouverent seul, l'aborderent d'un air aussi libre que de coutume, le poignarderent tout-d'un-coup, et le jeterent dans la mer sans que personne s'en apperçût. Langlade et quarante de ses officiers fu-

rent traités aussitôt après de la même maniere et avec le même secret.

Cependant Renault, interrogé à Venise, répond qu'il ne sait ce qu'on lui veut. On lui représente la lettre de créance pour don Pedre, un passe-port en espagnol pour tous les pays de l'obéissance d'Espagne, des lettres-de-change pour de grandes sommes, et mille pistoles en or. Il répond qu'il ne connoît ni l'ambassadeur d'Espagne ni le gouverneur de Milan; qu'ainsi, s'il y a quelque chose parmi ses papiers qui les regarde, il faut que d'autres que lui l'y aient mis; et que pour les lettres-de-change et les pistoles, c'étoit tout ce qu'il avoit de bien au monde. On lui donne la question ordinaire et extraordinaire. Il ne dit rien de nouveau, sinon qu'il étoit un pauvre vieillard, homme de bien, de qualité et d'honneur, et que Dieu le vengeroit. On le représente plusieurs jours de suite à la question, et on lui promet même impunité s'il veut dire tout ce qu'il sait; mais inutilement; et, après avoir été tourmenté de toutes les manieres, à diverses reprises, il fut enfin étranglé en prison, et pendu en public par un pied, comme traître. Le lieutenant du comte de Nassau, les trois petardiers, Bribe, Laurent Brulard, et les deux officiers de l'arsenal, le furent aussi, après avoir souffert la question avec la même constance que lui; mais Brainville, Théodore, et plus de trois cents officiers, furent seulement étranglés ou noyés en secret.

Cependant Jaffier, désespéré du mauvais succès de sa compassion, se plaignoit hautement de ce que le doge et le conseil des dix ne tenoient pas la pa-

role qu'ils lui avoient donnée en faveur de ses compagnons. Elle n'avoit été violée qu'après une mûre délibération. Plusieurs même vouloient qu'on l'observât religieusement. D'autres remontrerent que la chose pourroit être douteuse si on n'avoit su la conjuration que par Jaffier; mais que les deux Dauphinois qui l'avoient aussi révélée mettoient le sénat en plein droit d'en user de la même sorte que si Jaffier n'avoit rien découvert. Cet avis l'emporta, soutenu par l'horreur et la frayeur publique, quoiqu'il y eût plusieurs choses à dire au contraire.

On tâcha d'appaiser Jaffier par toute sorte de moyens. On lui offrit de l'argent et de l'emploi. Il refusa tout, s'obstina à demander, inutilement, la vie de ses compagnons, et sortit enfin de Venise inconsolable de leur supplice. Le sénat l'ayant su, lui envoya un ordre de vider les états de la république dans trois jours, sur peine de la vie, et quatre mille sequins, qu'on le força de prendre. La pitié qu'il ressentoit pour ses compagnons se redoubloit autant de fois qu'il considéroit qu'il étoit la cause de leur mort. Il apprit en chemin que l'entreprise sur Bresse étoit encore en état de réussir. Le desir de se venger du sénat l'obligea à s'aller jeter dans cette ville: mais il y fut à peine, que les dix ayant pénétré cette affaire par des papiers des conjurés, on y envoya des troupes qui s'emparerent des postes principaux, et passerent au fil de l'épée quelques Espagnols qui y avoient été introduits. Jaffier fut pris combattant à leur tête comme un homme qui ne cherche qu'à vendre chèrement sa vie; et étant

conduit à Venise peu de jours après, il y fut noyé le lendemain de son arrivée.

La mort de ce malheureux ayant achevé de rétablir la tranquillité dans cette grande ville, le premier soin du sénat fut de demander un autre ambassadeur à Madrid. Don Louis Bravo fut aussitôt nommé pour cet emploi, avec ordre de partir incessamment; et le marquis de Bedmar lui donna, suivant la coutume, une instruction qui se réduisoit presque toute à deux points.

Le premier de ces points étoit que le nouvel ambassadeur blâmât hautement en toute occasion la conduite de son prédécesseur, et qu'il affectât d'en tenir une contraire jusque dans les choses les plus indifférentes. L'autre point étoit que, dans toutes les affaires qu'il auroit à négocier touchant les droits et les prééminences de la république, il se servît pour tous mémoires du *Squittinio della libertà veneta*, auquel le marquis de Bedmar renvoie dans plusieurs endroits de cette instruction, et en des termes qui, bien que retenus, découvrent assez l'amour paternel qu'il avoit pour ce libelle.

On publia cependant, à son de trompe et par écrit, dans tous les états de la république, une défense, sur peine de vie, d'imputer quoi que ce fût de la conjuration au roi d'Espagne ni aux Espagnols. On donna trente mille ducats aux deux Dauphinois qui étoient venus exprès de leur pays pour la découvrir.

Don Pedre, voyant toutes choses désespérées, acheva de licencier ses troupes, et rendit Verceil,

Le duc d'Ossone fit de grands biens à la femme et aux enfants du capitaine, en les mettant en liberté.

Le marquis de Bedmar reçut d'Espagne un ordre pour aller servir de premier ministre en Flandre; et, quelques années après, on lui envoya de Rome le chapeau de cardinal.

Quand quelque fait est décrit à la vérité et avec ses circonstances, encore qu'il ne soit parvenu qu'à mi-chemin, si peut-on toujours en tirer fruit: tout ainsi que de ceux qui ne parviennent que jusques au tiers ou au quart du cours commun de la vie, on ne laisse pas d'en tirer de bons exemples; car la vertu, en toutes les parties de l'âge ou d'une action, se fait aucunement paroître.

M. DE LA NOUE, dans ses Mémoires.

FIN DE LA CONJURATION CONTRE VENISE.

CONJURATION
DES GRACQUES.

CONJURATION
DES GRACQUES.

DEPUIS que le dernier Africain eut assuré la puissance de Rome par l'entiere ruine de Carthage, on vit éclater chez les Romains une magnificence publique, qui fut bientôt suivie du luxe des particuliers ; et l'assurance produisant une tranquillité parfaite, on vit succéder une molle oisiveté à un travail assidu ; on vit changer une discipline exacte en une volupté recherchée ; et l'on vit enfin les citoyens passer de l'amour de la vertu à la pratique du vice.

Les plus puissants de la république commencerent à se distinguer par la magnificence de leurs maisons et de leurs jardins, par la délicatesse de leurs tables, et par le nombre prodigieux de leurs esclaves. C'est alors qu'on vit pour la premiere fois des particuliers élever des portiques dans le Capitole et dans le Cirque ; et la vanité passant dans le cœur de ceux qui faisoient une dépense si excessive, ils marquerent au-dehors, par leurs manieres, un orgueil et une hauteur qui ne laisserent plus aucun vestige de cette égalité qui est le plus ferme soutien des républiques.

Quoique les sénateurs fussent ceux qui se donnoient ces distinctions si nuisibles à l'état, il est sûr cependant que les moins riches parmi eux souffroient au commencement avec un secret chagrin de se voir obscurcir par d'autres, auxquels ils

n'avoient point accoutumé de céder en rien, et qui ne leur étoient supérieurs qu'en luxe et en dépense, depuis que le pernicieux usage s'en étoit introduit. Mais comme tout l'avantage que les plus riches acquéroient, et toutes les marques de distinction qu'ils usurpoient, retomboient sur tout l'ordre des sénateurs, et qu'ils y participoient tous, ils s'accoutumerent facilement à cet usage, et s'unirent tous enfin pour obliger le peuple à des déférences jusqu'alors inconnues.

Le peuple d'ailleurs, qui, quoiqu'il eût encore conservé un grand respect pour le sénat, avoit depuis long-temps pris ombrage de la puissance des sénateurs avec lesquels il avoit eu de très grandes affaires, et qui, dès le commencement même des divisions, avoit établi, pour soutenir ses droits et prérogatives, les tribuns du peuple, magistrats qui étoient inviolables, et dont la puissance devint monstrueuse; le peuple, dis-je, jaloux avec raison de sa liberté et de ses droits, vit augmenter ses soupçons par l'éclat et par le luxe prodigieux des grands, et plus encore par certaines affectations d'autorité qui lui paroissoient insupportables. On vouloit bien distinguer dans la république les grands noms des Emiliens, des Cornéliens, et des autres, qui méritoient par tant de titres d'être respectés; mais on vouloit que les distinctions fussent libres, et que ces démonstrations d'une grandeur choquante et méprisante fussent bannies d'un état où le peuple avoit le suprême pouvoir. Ces soupçons du peuple furent aigris par divers incidents qui ne sont pas de mon sujet, mais qui firent remar-

quer les semences d'une division entiere entre les deux ordres, qui n'éclata pourtant pas sitôt, par la nécessité où l'on se trouva de s'unir dans les guerres qu'il fallut soutenir contre Viriathus, et contre les Numantins.

Il paroîtra surprenant que les Romains, qui étoient pour lors presque aussi grands qu'ils le furent jamais, enssent besoin de s'unir contre un chef de voleurs; et ensuite pour domter une seule ville, telle qu'étoit Numance. C'est pourtant ici l'un des points les plus avérés de l'histoire, et que je ne toucherai qu'en passant, et qu'autant qu'il aura de relation à mon sujet.

Viriathus, qui n'étoit au commencement qu'un simple berger dans la partie occidentale d'Espagne, devint quelque temps après, par l'effet de son mauvais naturel, chef d'une troupe de voleurs qui désoloient toutes ces contrées; et son ambition enfin, secondée de quelques succès, le rendit général d'une armée considérable de peuples ligués et révoltés contre les Romains. Sa hardiesse fut favorisée de la fortune: les Romains furent souvent vaincus; et pendant plus de quatorze ans il étoit appelé le protecteur de la liberté de cette partie des Espagnes que nous appelons *Lusitania* (1). Des généraux d'un grand nom et de beaucoup de ré-

(1) Cùm quatuordecim annos Hispanias contra Romanos movisset, pastor primò fuit, mox latronum dux, postremo tamen ad bellum populos concitavit, ut assertor contra Romanos Hispaniæ putaretur. EUTROPIUS, Hist. rom. lib. 4.

putation eurent la douleur d'entreprendre cette guerre sans pouvoir la terminer. Q. Pompeius eut la honte de n'avoir pas même conservé d'égalité en combattant avec Viriathus ; et ce capitaine de bandits, si méprisable dans les commencements, donna autant à craindre par sa valeur et par sa conduite, que par le pernicieux exemple qu'il montroit aux autres peuples mécontents, qui apprenoient qu'il n'y avoit qu'à se soulever sous un chef hardi et sage pour secouer le joug des Romains, qui étoit pour lors assez dur à porter.

Enfin, le consul Servilius Cepion défit la république d'un si dangereux ennemi : il le fit tuer par la trahison des siens, et finit cette guerre injurieuse par une action indigne et honteuse, sur-tout à un consul romain. Aussi ne fut-elle guere approuvée à Rome, quoiqu'on commençât à ne plus trop s'y piquer de générosité : et les meurtriers de Viriathus y étant venus demander la récompense de leur assassinat, Scipion, qui se trouva pour lors consul, leur répondit que les Romains avoient toujours trouvé fort mauvais que les soldats osassent attenter sur leur chef, et que leur action méritoit bien plutôt d'être punie que récompensée. Restes de la vertu romaine qui brilloit sous un consul tel que Scipion.

La guerre de Viriathus fut suivie de celle des Numantins, qui fut pendant fort long-temps pour le moins aussi peu glorieuse aux Romains que celle de Portugal.

La ville de Numance étoit célebre en Espagne par ses richesses et par sa puissance, fameuse sur-

tout par la valeur et par l'obstination de ses citoyens, qui, sans avoir jamais armé plus de dix mille hommes de leur jeunesse, firent échouer les plus illustres généraux romains, et en obligerent quelques uns à des traités peu dignes de la premiere puissance du monde. Tel fut celui que le même Q. Pompeius dont nous venons de parler fut obligé de signer, après avoir été entièrement défait. Celui que fit le consul Hostilius Mancinus ne fut pas moins honteux; et comme il se fit de l'avis et par le canal de Tiberius Gracchus, l'aîné des deux freres (1), et que c'est ici le commencement de mon histoire, il faut en décrire le détail avec un peu de soin et d'exactitude.

Après la défaite de Q. Pompeius, et la rupture du traité qu'il avait fait avec les Numantins, Q. Hostilius Mancinus, l'un des consuls, fut envoyé pour tâcher de domter cette ville, la plus obstinée et la plus fatigante de toutes celles qui étoient au voisinage de la république romaine. Tiberius Gracchus, fils d'un autre Tiberius Gracchus, lui servoit de questeur dans cette expédition; et c'étoit le premier emploi de quelque conséquence qu'il avoit obtenu immédiatement après avoir servi sous le second Scipion en Afrique, où il s'étoit acquis beaucoup de réputation.

La fortune seconda mal l'entreprise du consul Mancinus; et soit qu'il y eût un peu de sa faute dans la conduite de cette guerre, soit que la valeur des Numantins, ou les dispositions du hasard, le

(1) Dont il est ici question.

rendissent malheureux, il est sûr qu'après divers succès il fut défait en bataille rangée; et il lui arriva dans sa déroute ce qui arrive d'ordinaire à tous les généraux médiocres : la tête lui tourna : le péril ou la mauvaise fortune le mit hors de lui-même; et peu capable de prendre bien aucun parti, il décampa la nuit dans un désordre extrême.

Les Numantins, qui en eurent avis, et qui furent instruits du peu de précaution qu'il avoit pris, le poursuivirent à propos, et si vivement, après avoir pillé son camp et tout le bagage de son armée, que, se trouvant enfermé en des lieux d'où il ne pouvoit plus sortir, il fut contraint de leur envoyer un héraut, pour traiter de quelque accommodement.

Les chefs des Numantins, quelque avantage qu'ils eussent pour le coup, étoient pourtant fort ennuyés de la guerre qu'ils soutenoient depuis long-temps contre la plus formidable puissance de la terre, et ils ne souhaitoient rien tant que de pouvoir la terminer, dans un temps sur-tout auquel leur victoire, et l'état où ils tenoient les Romains, leur faisoient espérer les conditions les plus avantageuses. Toute la difficulté consistoit à pouvoir s'assurer de ceux qui traiteroient la paix, et qu'elle seroit ratifiée à Rome. Car, soit qu'il n'y eût plus cette fidélité si louable parmi les Romains, ou que le sénat fût en possession de rompre les traités que leurs généraux faisoient, les Numantins ne voulurent se fier qu'au seul questeur Tiberius Gracchus, se souvenant que son pere, dans son expédition d'Espagne, leur avoit donné la paix, qu'il avoit

fait ratifier à Rome avec beaucoup d'exactitude et de régularité.

Tiberius Gracchus alla donc pour traiter la paix avec eux, prévenu que, dans l'état où étoit l'armée romaine, on devoit accepter toute sorte de conditions, et qu'on devoit moins aller faire un traité égal, que recevoir une grace : et en effet, il fallut céder tout le camp, tout l'équipage, et tout ce que l'armée avoit de plus considérable et de plus précieux en machines de guerre, et en vases d'or et d'argent : unique moyen qu'il y avoit pour sauver plus de vingt mille citoyens et plusieurs alliés et esclaves qui composoient les troupes romaines, que la faim avoit déja réduites aux dernieres extrémités.

Cette paix, quelque nécessaire qu'elle eût paru au questeur et à toute son armée, fut trouvée à Rome très indigne, et la plus honteuse qui eût jamais été faite ; et le sénat, qui étoit un peu passionné dans son jugement, fit représenter au peuple ce traité comme la marque éternelle de l'ignominie romaine. On confondit les fautes et le peu de précaution du consul avec la honte de l'accommodement ; et sans prendre garde qu'on avoit dû sauver la vie à vingt mille citoyens, à quelque prix que ce fût, les peres conscrits, éloignés des périls et de la disette, jugerent fort à leur aise qu'il valoit mieux les laisser tous mourir de faim, que de recevoir une loi si odieuse.

Le peuple prit part aux préventions du sénat, mais avec cette différence qu'il ne confondit point les fautes du consul avec la prudence du questeur :

et, distinguant la mauvaise conduite de la guerre d'avec la nécessité du traité, il rejeta toute la honte sur Mancinus, et se loua toujours de Gracchus, qui avoit secouru les citoyens qui restoient dans cette armée.

Le traité fut solennellement rompu, comme indigne et injurieux; et il fut ordonné que le consul seroit envoyé aux Numantins pieds et mains liés, afin qu'ils se vengeassent sur lui de cette rupture.

On peut ici, en passant, considérer l'injustice du sénat et du peuple, qui condamne si durement un général, dont le malheur avoit fait la plus grande faute, et qui n'étoit coupable, ni de trahison, ni de lâcheté. Q. Pompeius avoit, avant lui, subi des conditions peu glorieuses, sans éprouver rien qui approchât de ce dernier affront qu'on fit ressentir à Mancinus. Variété ordinaire du caprice de la multitude.

Mais on doit remarquer d'ailleurs l'amour du peuple pour Gracchus, qu'on ne voulut jamais confondre avec le consul: car anciennement, quand on rompoit les traités faits par les généraux, on livroit tous les officiers de l'armée à la vengeance de ceux avec lesquels ils avoient fait le traité. Ici, le peuple sauve tous les officiers pour ne pas perdre Gracchus; et le sénat, qui s'attendoit à le voir dans la disgrace commune, vit avec chagrin qu'on se contenta de perdre Mancinus, pour sauver un homme qui, depuis le peu de temps qu'il étoit dans le monde, donnoit des espérances certaines d'être un jour le maître de la république.

Tiberius Gracchus eut tout le chagrin imagina-

ble de n'avoir pu préserver le consul d'un affront dont il le jugeoit indigne, et auquel il sembloit qu'il participoit un peu : il ressentit tous les mouvements d'aigreur qui avoient excité les premiers auteurs de la rupture du traité, auxquels il disoit en public qu'il n'étoit pas rare que la fortune peu favorable obligeât à recevoir la loi du plus fort. « Je ne vois rien, ajoutoit-il, de honteux à faire une « paix dans laquelle nous ne sommes obligés à rien « qui nous ternisse : nous avons seulement cédé ce « que nous n'avions plus, et nous avons sauvé la « vie à vingt mille citoyens qui pourront conquérir de nouvelles provinces.

« Que diront les peuples qui ont voulu se confier « à moi, par le souvenir de l'exactitude avec la- « quelle fut confirmée ici la paix que mon pere leur « avoit donnée ? et ne trouveront-ils pas qu'il y « a une grande différence entre ces temps et les « nôtres ? »

Tous ces discours furent inutiles contre une brigue formée ; le traité, comme je viens de dire, fut rompu ; et le consul fut envoyé aux Numantins, qui ne voulurent point le recevoir, disant que l'infidélité de tant de gens ne devoit pas être punie sur un seul.

Cependant Tiberius Gracchus réfléchit sur la malice du sénat qui avoit eu le dessein de le perdre avec tous les officiers de l'armée, et sur l'amour du peuple qui l'avoit sauvé avec tant de distinction : il jugea, par cette preuve qu'il venoit d'en recevoir, de ce qu'il pouvoit en espérer à l'avenir s'il le cultivoit. Cette haine du sénat, et cet amour du peuple,

furent les premieres sources des idées qu'il forma : et si l'on joint à ces considérations celle de l'état où étoit pour lors la république, par les divisions qui chaque jour s'augmentoient entre le sénat et le peuple, ainsi que je l'ai dit au commencement, on trouvera que toutes ces choses concoururent pour faire concevoir à Tiberius le projet de se rendre le chef du peuple, et l'adversaire du sénat.

Il brigua d'abord le tribunat, pour donner l'essor à ses desseins ; mais avant que de venir à cette élection et à ses suites, je dois expliquer en peu de mots quelle étoit cette charge si célebre et si importante parmi les Romains, pour ensuite donner plus de jour au caractere de Gracchus qui l'obtint, et qui peut-être, s'il eût vécu, l'auroit conservée héréditaire dans sa famille.

Dans cette fameuse division qui survint à Rome entre les grands et le peuple, et qui fut sagement appaisée par Menenius Agrippa, l'une des conditions de la paix fut que le peuple créeroit deux magistrats qui seroient de son ordre, et qui ne pourroient jamais être de l'ordre des sénateurs ; qui auroient soin de conserver ses droits et sa liberté, et de le soutenir contre la puissance des grands. Ces deux magistrats, qu'on appela tribuns, s'en associerent trois autres, qui firent le nombre de cinq ; et dans la suite le nombre fut augmenté jusqu'à dix.

Leur pouvoir fut très grand dès le commencement, et devint insupportable aux grands peu de temps après. Ils avoient le droit d'assembler les comices, d'empêcher les délibérations du sénat, d'approuver ou d'abroger ses arrêts, de faire citer

on jugement devant le peuple tous les autres magistrats, et même leurs collegues ; pouvant d'ailleurs se mêler de l'administration des deniers publics, et prendre connoissance de toutes les assemblées qui se faisoient dans la ville : si bien qu'ils exerçoient une juridiction universelle sur tous les Romains, sans en excepter un seul, ayant porté leur autorité jusqu'au point de faire emprisonner des consuls, et de condamner des dictateurs à l'amende. Leur personne étoit inviolable et sacrée, honorée des haches, des faisceaux, et des licteurs, ainsi que celle des consuls, et toujours suivie par un nombre prodigieux de peuple, qui les regardoit comme les interpretes de ses besoins, et les protecteurs de sa liberté. On voit dans l'histoire en combien d'occasions ils ont, par un trop grand usage de leur pouvoir, excité des troubles et des tumultes dans la république.

Tel étoit le tribunat du peuple, que Tiberius Gracchus forma le dessein d'obtenir ; persuadé qu'avec cet emploi il pourroit venir à bout des projets qu'il avoit conçus, ou pour sa fortune particuliere, ou pour l'abaissement du sénat, contre lequel il avoit conservé de très vifs sentiments de haine et de vengeance.

Il brigua avec beaucoup de chaleur ; et le peuple, qui lui avoit déja donné des marques de bonté et de faveur dans l'affaire des Numantins, et qui choisissoit toujours volontiers pour remplir cette charge ceux qu'il croyoit être les plus mécontents du sénat, se fit un plaisir de la lui accorder ; convaincu

d'ailleurs de la haute naissance, du mérite et des vertus de Gracchus, dont on doit, avant que de passer outre, connoître le caractere.

Il étoit de la famille plébéienne appelée Sempronia, l'une des plus nobles et des plus illustres de toutes les maisons romaines. Outre plusieurs triomphes, plusieurs combats, plusieurs dignités, et plusieurs actions fameuses, dont l'histoire de ses ancêtres étoit remplie, son pere Tiberius Sempronius Gracchus lui laissoit un exemple récent d'une vertu la plus universellement reconnue. Après avoir été deux fois consul, une fois censeur, et avoir mérité deux fois l'honneur du triomphe par la défaite des Celtibériens, et par la réduction de la Sardaigne, il mérita que tout le monde dît qu'il étoit moins illustre par tous ces avantages que par sa propre vertu.

Le mérite de son pere, quelque grand qu'il fût, n'étoit pas supérieur à celui de sa mere Cornélie, fille du premier Scipion, dont le grand cœur a passé en proverbe, et qui n'est pas même plus glorieuse par sa naissance, qui la faisoit issue du premier homme de la république, que pour avoir donné le jour et l'éducation aux deux Gracques, dont Tiberius l'aîné est celui de qui nous parlons. Aussi prenoit-elle plaisir qu'on ajoutât à son nom, *Cornelia, mater Gracchorum.*

Quelque grands que fussent les avantages de la naissance de Tiberius Gracchus, on doit avouer, avec tout ce qu'il y a d'écrivains, que ses vertus personnelles ne cédoient ni à celles de son pere, ni

à celles de sa mere, ni peut-être à celles de Scipion son aïeul.

Un peu après qu'il eut été agrégé au college des augures, il épousa Claudia, fille d'Appius Claudius, celui-là même qui fut prince du sénat; et sa sœur épousa le second Scipion, ce qui l'allia à la maison émilieune: si bien qu'il tenoit à toutes les maisons qualifiées de la ville.

Avec tous les avantages d'une belle taille, de la bonne mine, de beaucoup d'agréments dans le visage, et ceux d'un esprit fin et pénétrant, il avoit une éloquence douce et naturelle, des manieres insinuantes, un air persuasif, et le génie du monde le plus fleuri et le plus cultivé. Il joignoit à toutes ces qualités un cœur ferme et grand, une droiture et une intégrité inaltérables, un amour pour la justice, qui soutenoit l'innocent, et punissoit le crime, sans perdre tout-à-fait et sans détruire le coupable: il ajoutoit à cela une sobriété, une vertu pure, des mœurs séveres pour lui seul, sans vouloir faire participer les autres à cette austérité. Il soutenoit toutes ces qualités par un mérite acquis à la guerre, où il avoit prouvé, en diverses occasions d'éclat, qu'il n'étoit pas moins propre à commander qu'à obéir, et que, selon l'état où il se trouvoit, et les besoins de la république, il obéissoit avec le même plaisir que les autres commandoient. Libéral jusqu'à la profusion, et donnant tout sans réserve: pitoyable pour les malheureux, qui étoient tous assurés de trouver chez lui une protection infaillible; enfin, *tantis denique adornatus virtuti-*

bus, quantas naturâ et industriâ mortalis conditio accipit (1). On a dit de lui qu'il étoit doué de toutes les vertus que le naturel, l'éducation, le soin, et l'expérience, peuvent donner à un homme sur la terre.

Mais comme rien n'est parfait ici-bas, on ne doit pas dissimuler qu'il étoit d'ailleurs obstiné dans ses résolutions jusqu'à la derniere opiniâtreté, fier et hautain quand il trouvoit de la résistance, conservant naturellement sa vengeance contre ceux qui lui avoient voulu nuire, et si fort porté pour le peuple contre le sénat, qu'il hasardoit tout pour le servir; moins peut-être par rapport à cette justice qu'il aimoit tant en effet, que séduit par une ambition démesurée, dont tous ses ennemis l'ont accusé, et qui étoit sans contestation son véritable vice.

Tel que je viens de le dépeindre, il obtint le tribunat du peuple avec les acclamations universelles de tout le monde, qui lui firent d'autant plus de plaisir, qu'elles lui parurent des présages heureux pour tous ses desseins.

Il ne fut pas plutôt en possession de cette charge, l'écueil ordinaire de ceux qui vouloient la soutenir avec hauteur, que, suivant sa fermeté naturelle, et le desir qu'il avoit d'éprouver ses forces, il proposa la loi *agraria*, le sujet éternel des divisions des peres et des plébéïens, du sénat et du peuple, des riches et des pauvres; mais il la leur proposa d'abord avec sa douceur ordinaire, comme une loi dont l'exécution

(1) Vell. Paterc. lib. 2.

devoit être le premier soin de ceux qui aimoient la patrie.

C'est cette loi *agraria*, si fameuse parmi les Romains, qu'il faut que je fasse ici bien connoître, puisqu'elle fait une des parties essentielles de la connoissance de l'histoire romaine, et qu'elle fut le grand prétexte des révolutions que j'écris.

C'étoit un ancien usage parmi les Romains, lorsqu'ils avoient vaincu quelques peuples voisins, de leur ôter une partie de leurs terres, dont une moitié se vendoit pour indemniser la république des frais de la guerre, et l'autre moitié se réunissoit au domaine public, et se donnoit, sous une très petite redevance annuelle, aux pauvres citoyens qui n'avoient point de bien ni d'héritage; et c'étoit à-peu-près ce qu'on appelle aujourd'hui donner à nouveau bail sous une cense.

Cette coutume étoit d'autant plus louable, qu'elle bannissoit absolument l'extrême pauvreté de la république, et que tous les citoyens se trouvoient posséder quelques biens et quelques fonds, qui les rendoient soigneux de sa conservation.

L'avarice des riches ne laissa pas régner long-temps cette coutume sans chercher à lui donner atteinte; et l'avidité de posséder plus de biens fit que, prétextant le bien public, et le profit du domaine, ils hausserent les censes et les redevances, et les hausserent si fort et si excessivement, que les pauvres ne pouvant faire la condition aussi bonne, les terres leur furent données, et les pauvres se trouverent privés de cette espece de ferme qui faisoit tout leur bien.

Il est aisé de juger que cela causa d'abord de

grands tumultes, et que la multitude des pauvres citoyens, qu'on dépouilla d'un bien qu'ils regardoient comme leur héritage, causa des troubles considérables, et une espece de sédition. Aussi les tribuns du peuple, jaloux des droits de ce dernier ordre, et voulant remédier aux inconvénients qu'une pareille avidité des riches feroit naître infailliblement, après avoir harangué publiquement sur les désordres qui régnoient, firent une loi, par laquelle nul citoyen romain ne pourroit posséder au-delà de cinq cents arpents de terre de celles qui étoient réunies au domaine, et données sous une cense par la république.

Cette loi juste, s'il en fut jamais, passa avec les acclamations du peuple, au grand chagrin des riches, qui furent pour le coup obligés de céder à la puissance des tribuns, qui pour lors exerçoient une juridiction toute puissante. La loi eut l'effet qu'on s'étoit proposé : les terres furent distribuées avec ordre par des personnes commises par le peuple; et, pendant quelque temps, les choses resterent assez paisiblement en cet état.

Mais dans la suite, les riches ne pouvant contenir leur avarice trouverent le secret de se servir de personnes empruntées, pour prendre sous leurs noms toutes les terres à rente; et cette adresse ne pouvoit pas manquer de réussir, puisqu'ils prenoient soin de gagner les commissaires par des présents, ou par des services; et ainsi leurs personnes supposées étoient toujours préférées à toutes les autres.

Cet abus, quelque grand qu'il fût, étoit cepen-

dant toléré, parceque la loi n'étoit point enfreinte, qu'elle paroissoit toujours réellement observée, et qu'on ne devoit pas supposer que des commissaires, choisis avec distinction par le peuple, fussent assez lâches pour se laisser séduire ou corrompre à son préjudice.

Mais enfin, l'insolence des riches fut poussée jusqu'au point de ne plus faire de mystere de cette supposition, qu'ils devoient cacher avec soin. Personne n'ignoroit plus quels étoient les véritables possesseurs des terres, et l'on disoit communément, *un tel pour un tel:* si bien que, paroissant inutile qu'on se servît encore de cette vaine précaution, on fit comme si la loi avoit été abrogée; et les riches prirent publiquement sous leur nom, et sans aucun déguisement, tout autant de terres qu'ils purent avoir: et la puissance des grands s'étant augmentée pendant certain temps avec l'autorité du sénat, le peuple se trouva frustré de ses droits, et les pauvres privés de leur subsistance.

Le désordre étoit criant; et il l'étoit trop pour qu'il continuât paisiblement. Le peuple se souleva souvent sans effet: les tribuns firent du bruit plusieurs fois; mais personne n'entreprit ouvertement d'y remédier. Lælius, ce fameux ami de Scipion, qui avoit témoigné vouloir guérir le mal, fut appelé le Sage, lorsque, prévoyant les périls du remede, il changea de résolution, et laissa les choses au même état qu'il les avoit trouvées en entrant dans sa charge de tribun.

Tiberius Gracchus fut plus ferme ou plus obstiné que lui: et, soit que dans les derniers voyages qu'il

avoit faits il eût été touché de la désertion de la campagne, qui n'étoit plus cultivée que par des esclaves ; soit qu'il fût poussé par quelques amis hardis et d'un naturel entreprenant, tels qu'étoient Blossius le philosophe, et Diophanes le rhétoricien ; soit qu'il fût animé par des billets qui lui furent adroitement donnés ; ou soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il trouvât dans cette justice qu'il vouloit faire rendre au peuple un sujet propre à exécuter ses vengeances contre le sénat, et à tenter sa fortune, selon les projets qu'il en avoit faits ; il est sûr qu'il publia la loi *agraria*, et la renouvela avec l'applaudissement général de tout le peuple.

Il n'eut garde pourtant de faire cette proposition hardie d'une maniere qui pût laisser douter de la droiture de ses intentions. Il prit, au contraire, toutes les mesures imaginables pour persuader à tout le monde que le bien public, le soulagement des peuples, l'amour pour l'ordre et la justice, étoient l'unique cause de l'empressement qu'il marquoit pour l'observation de cette loi.

Pour donner même plus de poids à son entreprise, il engagea le souverain pontife Crassus dans ses sentiments : Crassus, dis-je, dont l'autorité sacrée étoit religieusement respectée de chacun, et qui ne manqua pas de mêler l'intention des dieux dans la publication de la loi. Il la fit encore approuver par le fameux jurisconsulte Mutius Scevola, dont le nom, si grand et si illustre dans la république, donnoit encore moins de poids à ses décisions, que sa science et son mérite personnel, reconnus de tout

le monde. Il ajouta à ces approbations celle d'Appius Claudius, son beau-pere, cet homme à qui ses vertus acquirent le titre de prince du sénat. Si bien que l'édit que Gracchus publioit paroissoit par-là moins son ouvrage que celui de tant de grands hommes qui étoient en vénération dans la république.

Il fit encore plus : pour marquer la modération et le desir qu'il avoit de satisfaire tout le monde, il publia que ceux qui avoient contrevenu à la loi, et qui, contre les défenses, avoient possédé une grande quantité de terres, non seulement ne seroient ni punis, ni condamnés à l'amende ; mais qu'au contraire, tout le revenu qu'ils en avoient tiré, et qui, à la rigueur, pourroit leur être redemandé, leur seroit totalement accordé, et qu'il y auroit une prescription entiere sur cet article : et, pour comble de graces et de faveur, il ajouta que la république, en leur ôtant les terres qu'ils possédoient au-delà des cinq cents arpents marqués par la loi, les indemniseroit, et leur paieroit la valeur des fonds qu'elle leur ôteroit, et qu'elle remettroit en même temps aux pauvres citoyens, dans la quantité ordonnée, pour leur servir de retraite et de subsistance.

Ces adoucissements, tout grands qu'ils étoient, firent peu d'impression sur l'esprit des riches, qui, autant par leur avarice que par un violent dépit contre le tribun, crierent hautement qu'on innovoit un département d'héritages qui alloit mettre la république en combustion ; et que si l'on n'y prenoit garde, on alloit se voir sous la tyrannie des tri-

buns, dont on avoit eu assez de peine à se garantir depuis qu'ils avoient été introduits.

Gracchus, dont l'esprit étoit encore plus étendu que les projets, et qui étoit bien persuadé qu'aucun adoucissement ne pourroit satisfaire les grands tant que la loi subsisteroit, fit plus encore, pour marquer le desir qu'il avoit de réunir le peuple et le sénat; il fit en sorte que le peuple se contentât qu'on lui fît justice à l'avenir, et qu'on laissât paisibles, leur vie durant, ceux qui se trouveroient en possession de ces terres prohibées. Mais rien ne put fléchir l'avidité insatiable des riches, qui ne cesserent de déclamer contre Tiberius, auquel ils ne firent pas difficulté de donner les noms de séditieux et de perturbateur du repos public; et c'est pour lors que le tribun fit cette harangue si touchante et si pathétique, sans sortir jamais de son caractere de douceur, qui engageoit encore davantage le peuple, et irritoit d'autant plus ses ennemis.

Il remontra à tout le grand monde qui l'écoutoit autour de sa tribune, que les bêtes les plus sauvages avoient leurs gîtes et leurs tanieres, tandis que des hommes, et des hommes tels que les soldats et les citoyens romains, étoient obligés à errer çà et là avec leurs femmes et leurs enfants, sans avoir aucun lieu où ils pussent se retirer; qu'il étoit bien injuste que tant de vaillants soldats combattissent avec tant de péril et de fatigue pour le luxe, les richesses, et les superfluités de leurs concitoyens, qui n'avoient pas assez de discrétion pour leur vouloir départir une petite portion de terre dont ils pussent faire leur habitation: que les gé-

néraux romains avoient grand tort, lorsqu'ils les animoient à combattre, de leur représenter qu'ils combattoient pour la conservation de leurs dieux domestiques et de la sépulture de leurs ancêtres, puisque pas un d'eux n'avoit ni maisons, ni dieux domestiques, et qu'ils étoient dans l'ignorance totale du lieu qui couvroit les cendres de leurs peres. « On vous appelle, ajouta-t-il, les maîtres de la « terre. Quels maîtres! qui n'en possedent pas un « pouce dont ils puissent disposer un moment, et « dont il leur soit permis de se faire une hutte! et « cela, tandis que tant d'autres, sans fatigue et sans « travail, jouissent, contre toute sorte de lois, « d'une quantité prodigieuse de biens et d'héritages que la seule avarice et leur avidité leur ont « procurés! Est-ce là la république, et n'est-ce pas « pour cette étrange inégalité que nos ancêtres n'ont « pu souffrir les rois et la monarchie? Croit-on que « le seul nom de roi ait fait cette grande aversion « de nos peres? C'est bien plutôt cette disproportion de biens, immense et odieuse, que la faveur « du prince répandoit prodigalement sur quelques « uns, tandis que les autres, égaux ou supérieurs « en mérite et en services, restoient dans l'indigence et dans la disette, etc. »

Tels et semblables discours, prononcés avec la force et la douceur du plus agréable orateur de son siecle, acheverent de déterminer le peuple; et les grands, ne sachant comment résister à ce torrent qui alloit tout entraîner, eurent recours au seul moyen qui leur restoit dans cette déroute.

C'étoit l'un des avantages du tribunat, qu'un

seul des tribuns, s'opposant à une loi portée et approuvée par tous les autres, la rendoit nulle, et en empêchoit l'effet. Les riches, se voyant donc hors d'état de résister par eux-mêmes à l'éloquence et aux raisons de Gracchus, s'aviserent de détacher M. Octavius, son collegue, qui, outre les liaisons qu'il avoit avec une grande quantité de sénateurs, avoit encore son intérêt particulier à ménager, puisqu'il possédoit lui-même beaucoup de ces terres prohibées par les termes de l'édit.

Celui-ci étoit un jeune homme estimé, sage, considéré de tout le monde, et qui jusqu'alors avoit donné de grandes espérances de sa conduite. D'ailleurs il étoit l'ami particulier de Gracchus, et il avoit volontiers promis de sacrifier son intérêt à la gloire de son ami, qui s'étoit fait un point d'honneur de l'exécution de la loi. Plusieurs sénateurs de ses amis le prierent de s'opposer à cette innovation qui leur étoit si nuisible, et qui devoit paroître suspecte à toute la république: il refusa d'abord de les satisfaire, avec beaucoup de fermeté; mais on fit jouer des ressorts secrets et puissants, qui, joints à la parenté et aux intérêts particuliers d'Octavius, le déterminerent enfin, comme par force, à s'opposer à la publication de la loi.

Tiberius Gracchus fut d'autant plus affligé de cette opposition, qu'il s'y attendoit moins, et que la personne de son collegue et de son ami, dont on s'étoit servi, lui avoit paru moins suspecte dès le commencement. Il entra dès-lors dans de vifs sentiments de colere, moins contre Octavius, qu'il crut qu'on avoit ou surpris ou séduit, que contre les

sénateurs et les riches qui se servoient de si honteux artifices pour éluder la justice de son ordonnance: ce qui l'obligea, dans les premiers mouvements de son chagrin, de substituer à la loi qu'il avoit proposée avec tous les adoucissements dont j'ai parlé une autre loi plus dure et plus fâcheuse, par laquelle tous ceux qui se trouveroient dans les termes des défenses seroient contraints à vider en très peu de jours.

Cette derniere circonstance fit naître une plus grande contestation entre les deux tribuns. Octavius, qui s'étoit engagé contre la loi, soutenoit que les inconvénients qui alloient en naître ruineroient entièrement l'état; qu'on dépouilloit la république de ses plus fermes défenseurs, dès qu'on dépouilloit les riches des biens dont une longue possession leur avoit acquis la propriété; que les pauvres, dont on prétextoit l'avantage, n'en seroient guere plus commodément, par l'impossibilité où ils seroient de tirer de l'utilité de ces terres, qui exigent au commencement de grandes dépenses; qu'il étoit à craindre d'ailleurs que la guerre civile, que cette nouveauté pourroit facilement produire, n'affoiblît si fort les deux ordres, que les ennemis étrangers ne fussent en état d'en profiter; et qu'enfin il ne voyoit rien de plus sage que de laisser les choses comme on les trouvoit, sans s'entêter de la réformation de tous les abus. « Les grands états, dit-il « un jour en finissant un discours sur cet article, « se détruisent toujours quand on veut en chasser « tous les abus, comme un corps humain ne sauroit

« vivre si l'on vouloit en tirer toutes les mauvaises « humeurs. »

Gracchus répondit avec beaucoup de force à toutes ces raisons; et il ne manqua pas de dire qu'il faudroit, par le principe d'Octavius, tolérer tous les crimes et toutes les injustices. Leurs contestations furent continuées pendant quelques jours avec beaucoup de chaleur, mais avec beaucoup d'honnêteté : de telle sorte qu'il ne leur échappa jamais la moindre parole qui pût souffrir l'interprétation d'un sens injurieux.

Enfin, après plusieurs tentatives inutiles d'accommodement, Gracchus n'ayant rien oublié pour tâcher de fléchir l'obstination d'Octavius, et lui ayant même représenté en particulier l'amitié sincere et solide qui les avoit unis jusqu'alors, le désespoir où il se trouveroit s'il étoit obligé d'en venir aux dernieres extrémités, et après lui avoir offert même, pour faciliter toutes choses, de l'indemniser à ses propres dépens de tous les dommages que l'observation de la loi pourroit lui faire souffrir; offre qui piqua Octavius jusqu'au vif, et le rendit encore plus obstiné; Gracchus, ne voyant plus de moyen pour le faire revenir, résolut de faire le peuple juge de ce différent : et, en attendant, il fit cet édit triste et terrible, par lequel il interdisoit tous les magistrats de la ville, et suspendoit l'exercice de toute juridiction et de tout emploi, jusqu'à ce que le peuple eût approuvé ou réprouvé la loi ; imposant de rudes peines et de grosses amendes aux préteurs, et aux autres officiers qui contreviendroient à son édit.

Cet édit, publié de l'autorité et du mandement du peuple, ne fut désapprouvé par aucun tribun : pas un ne se trouva assez hardi pour oser s'y opposer : ainsi la ville fut mise dans une terrible consternation. Le désordre fut général et se fit sentir à tout le monde : il n'y avoit dans la ville ni commandement, ni supériorité, ni justice, ni administration ; mais sur-tout il seroit impossible d'exprimer la douleur du sénat, qui voyoit si fort et si souverainement élever la puissance du peuple et du tribunat. Leur désespoir fut assez violent pour faire craindre à Gracchus quelque révolution fâcheuse, et même quelque voie de fait préméditée ; et, sur quelque avis qu'il en eut, il se précautionna de quelques armes secretes (1), pour se défendre d'une insulte particuliere.

Le jour destiné pour l'assemblée du peuple étant arrivé, et chacun étant en état de donner sa voix, les riches, qui se crurent les plus foibles, firent, avant qu'on fût assis, enlever le scrutin ; ce qui fit naître un inconvénient plus dangereux qu'aucun autre qui fût arrivé jusqu'alors : car le tribun, qui se sentoit le plus fort, et qui se voyoit outragé, voulut ouvrir au peuple le chemin de la force ouverte ; ce qui auroit coûté la vie à bien du monde. Mais heureusement, Maulius et Fulvius, personnages consulaires, prévoyant le désordre qui alloit s'ensuivre, s'adresserent à Gracchus avec toute sorte de soumission, et le prierent de sauver sa patrie du plus funeste accident qui pût lui arriver. Le tribun fut touché

(1) Il porta sous sa robe une courte dague.

des raisons, et peut-être des soumissions de ces deux hommes; et, après leur avoir exagéré l'insolence des riches : « Que voulez-vous, leur dit-il, « que je fasse? » Les deux consulaires le prierent de différer l'assemblée, et d'agréer qu'on convoquât le sénat, où ils tâcheroient de faire en sorte qu'il fût satisfait. Gracchus ne pouvoit refuser cette demande, et renvoya pour ce jour-là l'assemblée : mais le sénat se trouva composé de ceux mêmes qui s'opposoient le plus à la loi, et qui avoient les plus fortes raisons de s'y opposer; si bien qu'on n'y délibéra rien que contre elle. Gracchus, piqué avec justice du délai qu'il avoit si inutilement accordé, et de quelques menées de son collegue Octavius qu'il avoit découvertes, rassembla le peuple le lendemain, et lui remontra l'inutilité des délais qu'il avoit apportés pour tâcher de faire revenir les grands et le sénat de leurs duretés. Il exagéra les violences des riches, les souffrances des pauvres, la justice de la loi, et le peu de fondement des difficultés qu'on opposoit. S'adressant ensuite à son collegue Octa- « vius : Serez-vous toujours, lui dit-il avec beaucoup « de témoignages de bonté et de douceur, l'obstacle « à la liberté et au soulagement du peuple; et ne « voulez-vous pas enfin ouvrir les yeux sur les véri- « tables intérêts de la république, et peut-être sur « les vôtres propres? » Il le conjura par la tendre liaison qui avoit été si long-temps entre eux de vouloir se ranger de son sentiment; et, en lui touchant dans la main : « Comptez, lui dit-il, que vous « seul avez été la cause que j'ai différé la vengeance « du peuple. »

Mais toutes ces raisons furent inutiles; et Octavius, engagé absolument parmi ses ennemis, soutint toujours que la loi étoit injuste et dangereuse, et qu'il ne pouvoit y consentir. Si bien que Gracchus, se tournant vers le peuple : « Puisque, dit-il, « Octavius est d'un sentiment opposé au mien, et « que la coutume défend de passer outre dans les « publications des lois du tribun ; tant que l'un « d'eux s'y oppose, il est nécessaire, pour éviter les « désordres intestins, que l'un de nous deux soit « déposé de la magistrature. Pour moi, ajouta-t-il, « j'obéirai volontiers au peuple, et je descendrai du « tribunal, s'il le trouve à propos. Il est juste qu'Oc- « tavius marque la même obéissance. » Octavius refusa le parti, et trouva tout-à-fait inoui de vouloir faire déposer un tribun par rapport à la différence de son opinion; et Gracchus, qui auroit souhaité de le gagner, et qui voulut lui laisser le temps de penser à ses affaires, rompit encore pour ce jour l'assemblée, et la renvoya au lendemain.

Le lendemain, le peuple s'étant rassemblé, Octavius restant toujours obstiné, Gracchus fit procéder à sa déposition. Il y avoit trente-cinq tribus, et dix-sept avoient déja opiné à sa destitution, si bien qu'il n'en falloit plus qu'une pour le destituer : sur quoi Gracchus fit surseoir, et s'adressant à Octavius : « N'en est-ce pas assez, lui dit-il, et voulez- « vous essuyer la mortification entiere? Laissez-vous « fléchir pour la justice, pour l'intérêt du peuple, « et pour votre gloire : vous le pouvez encore. Dans « un moment, vous n'y serez plus à temps; et j'au- « rai le regret éternel d'avoir été malgré moi l'occa-

« sion d'une telle ignominie. » Ici Octavius parut ému et attendri : il considéra un moment la honte qui alloit suivre sa destitution, et l'inutilité de sa résistance. Peut-être même qu'il auroit changé de sentiment, si quelques riches, qui se trouvèrent présents, ne l'eussent intimidé par leur présence et par leurs menaces : si bien que, forcé de suivre son obstination : « Achevez, dit-il à Gracchus, votre « ouvrage. »

Sa destitution, passée par toutes les voix du peuple, fut exécutée sur-le-champ ; et ce fut un spectacle bien étrange de voir tirer un tribun ignominieusement par des licteurs et des affranchis hors de son tribunal : et cette violence de Gracchus, dans laquelle on reconnoît peu son caractere doux et sage, nous montre combien la passion nous aveugle, et nous fait oublier nous-mêmes et nos propres intérêts.

L'émeute fut générale, et la nouveauté de l'action causa un murmure universel, qui éclata parmi plusieurs du sénat qui se trouverent dans l'assemblée. Cet éclat s'augmenta ; et le peuple, toujours prompt et emporté quand il est en colere, croyant que les grands qui faisoient si grand bruit vouloient soutenir de force Octavius, courut après lui, et auroit peut-être poussé son insulte jusqu'à le tuer, si une troupe de ses amis, les soins de Gracchus lui-même qui accourut pour empêcher le désordre, et la fidélité d'un valet à qui on creva les yeux, ne l'eussent sauvé de cette rage.

L'édit passa ensuite sans difficulté, et on nomma trois commissaires pour faire la perquisition et la

distribution des terres. Ce fut dans l'élection de ces commissaires que Gracchus fit voir l'absolu pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du peuple, puisqu'on l'élut lui-même, son beau-pere Appius Claudius, et son frere Caius Gracchus, qui pour lors servoit à l'armée sous Scipion.

On peut comprendre que le choix de ces trois commissaires, pris dans la même famille, fit crier encore plus fort ceux à qui la distribution des terres étoit nuisible. On se plaignoit hautement de la tyrannie du tribun, et de l'abus avec lequel il usoit du tribunat, qui étoit devenu une domination, disoient-ils, plus insupportable que la royauté.

Les ennemis de Gracchus firent encore semer des bruits qu'il en vouloit à la monarchie, puisqu'il ne pouvoit souffrir l'égalité dans ses collegues; qu'il avoit déja l'autorité de roi, et que le peuple ne seroit bientôt plus en état de lui en refuser le titre quand il lui plairoit de le demander.

En effet, le peuple, absolu dispensateur des graces et des faveurs, n'agissoit plus que par les inspirations, les avis, et presque par les ordres de Gracchus : il faisoit créer les magistrats de quelque rang qu'ils fussent; il faisoit nommer les généraux d'armée, il faisoit donner l'administration des finances; et il poussa la chose jusqu'à faire substituer à Octavius, qu'on venoit de destituer, l'un de ses domestiques et suivants, nommé Mutius, homme inconnu, et de nulle autre considération que celle qu'il retiroit d'être à Gracchus, auquel on juge bien qu'il ne s'avisa pas de s'opposer jamais.

On déclama dans le sénat contre cette prodigieuse

domination; et Scipion Nasica, l'un des plus autorisés de cet ordre, ne ménagea plus rien, dans la perte immense que la loi lui causoit. Il se déchaîna contre le tribun, d'ailleurs un peu son parent; et il n'oublia rien pour lui donner toutes les marques d'un ressentiment vif et durable. Tous les efforts néanmoins des peres conscrits furent jusqu'alors inutiles ou impuissants; et leur vengeance ne produisit que quelques foibles décrets, tel que fut celui qui retrancha au tribun une tente aux dépens du public, lorsqu'il étoit obligé de voyager pour les affaires de sa charge; ou cet autre qui taxa sa dépense à neuf oboles par jour. Ce qui marqua bien plus leur passion que leur jugement : car Gracchus, profitant de toutes ces injustices, prit de là occasion d'animer davantage le peuple contre le sénat : et l'un de ses amis particuliers étant mort subitement dans cette conjoncture, et avec quelques indices de poison, le peuple s'en émut comme d'un attentat commis par le sénat; et le tribun, continuant de se servir de cette heureuse situation de leurs esprits, parut dans la place vêtu de deuil, et présenta au peuple ses enfants et sa famille, en le priant de vouloir les prendre sous sa protection. « Vous voyez, leur dit-il, comme ils s'en sont déja « pris à mes amis, par une voie si lâche et si in- « digne. Bientôt ils m'attaqueront moi-même; mais « je serai volontiers la victime qui doit sauver votre « liberté : je n'aurois que le seul regret de laisser « mes enfants exposés à leur fureur, si je n'étois « persuadé qu'ils trouveront en ces citoyens une « bonne et généreuse protection, qui les garantira

« de tout évènement. » Cet acte, véritablement touchant, fit tout l'effet que le tribun pouvoit souhaiter; et jamais l'on ne vit tant de haine dans l'ordre du peuple contre tout ce qu'on pouvoit appeler sénateurs, grands, riches, et, en un mot, tout ce qui étoit opposé à la faction de Gracchus.

Les choses étoient dans cet état, lorsqu'un certain Eudemus apporta à Rome le testament d'Attalus Philopater, roi de Pergame, qui venoit de mourir, et qui avoit laissé héritier le peuple romain. Cette occasion donna encore au tribun de nouveaux moyens d'acquérir les bonnes graces du peuple, et d'encourir davantage la haine du sénat; car il ordonna que l'argent comptant qui seroit trouvé dans les trésors de ce roi seroit donné et distribué aux pauvres citoyens; ceux-là même auxquels on venoit de donner des terres, pour leur fournir les moyens de se meubler, et de se fournir des outils nécessaires au labourage, et des autres choses convenables à leurs nouvelles habitations: et quant aux villes et aux provinces qui composoient les états de ce roi, il déclara que le sénat ne pouvoit y toucher, et que le peuple seul, institué héritier, avoit droit d'en ordonner; et qu'ainsi, il lui proposeroit toute la chose, pour savoir ses volontés.

Cette maniere outrée avec laquelle il se déclaroit contre le sénat, sans aucun ménagement, irrita jusqu'au dernier point cet ordre composé de gens naturellement fiers et hautains. L'aigreur fut poussée jusqu'à des injures et à des reproches. Pompeius dit au tribun qu'il lui étoit revenu d'un bon endroit, que le même Eudemus, qui lui avoit ap-

porté le testament du roi de Pergame, lui avoit encore apporté un bandeau royal et une robe de pourpre, pour s'en servir bientôt dans la royauté qu'il affectoit à Rome : et réellement il étoit vrai qu'Attalus, en mourant, avoit ordonné qu'on remît au tribun du peuple toutes les marques de sa dignité ; ce qui avoit pu rendre Gracchus le dépositaire de ce diadème et de cette robe de pourpre, qu'il avoit cachés au peuple pour des raisons peut-être particulieres. Metellus lui reprocha aussi certaines distinctions continuées qu'on avoit affectées dans sa famille, et qui marquoient un desir héréditaire de s'élever au-dessus des autres.

Mais de tous les reproches qu'il essuya dans le sénat, il n'y en eut point dont il fut si piqué que de celui que lui fit T. Annius, personnage de peu de mérite et de peu de considération, mais homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup de liberté. « A « quoi bon, dit-il, faire un long détail des attentats « de Gracchus et de ceux de sa famille ? Je ne veux « que lui-même pour juge. N'est-il pas vrai, conti- « nua-t-il en s'adressant à lui, que vous avez marqué « d'infamie un de vos collegues dans une magistra- « ture qui le rendoit, par les lois mêmes du peuple « que vous respectez tant, saint et inviolable ? Et « quel attentat pouviez-vous faire qui dût vous ren- « dre plus odieux à ce peuple dont vous êtes l'idole, « et qui démontre mieux votre avidité de régner ? »

Gracchus sentit cette accusation d'autant plus vivement, qu'elle étoit plus véritable, et qu'il étoit plus difficile de s'en défendre. Aussi perdant un peu de son sang-froid ordinaire, il se retira, après avoir

donné quelques marques d'émotion et de colere. Il fit incessamment assembler le peuple, auquel il se plaignit des mauvais traitements qu'il avoit reçus dans le sénat, sur-tout de l'un des hommes le moins estimé de la république ; et sur ce que le peuple lui parut disposé à tout faire pour lui, il ordonna que cet homme lui seroit incontinent amené, pour lui faire son procès : démarche fausse et passionnée, qui faillit à lui coûter toute sa faveur ; car son ordre ayant été exécuté, et cet homme, présenté devant lui, l'ayant prié de vouloir l'entendre avant que de passer outre : « Tu me fais mon procès, » lui dit-il sans sortir de son caractere d'homme d'esprit, « pour t'avoir reproché l'attentat de la destitution « d'Octavius. Qui jamais auroit cru que dans une « république il ne fût pas permis de représenter « l'infraction des lois ? Mais si, présentement que « tu veux m'outrager avec tant d'injustice et de pas- « sion, quelqu'un de tes collegues qui sont ici « présents se levoit pour me secourir et pour s'op- « poser à tes violences, voudrois-tu pour cela qu'on « le déposât de sa magistrature ? »

Ce discours piquant et démonstratif remua le cœur de tous les autres tribuns, à qui Annius venoit de faire sentir leur servitude : le peuple en fut troublé ; et Gracchus lui-même en fut si surpris, que toute la facilité de son esprit ne put lui fournir aucune réponse. Il rompit brusquement l'assemblée, qu'il connut altérée par cette fine raillerie d'Annius ; et deux jours après il prononça une grande harangue, pour justifier sa conduite sur l'affaire d'Octavius, qui fut l'une des plus vives de cet excellent

orateur, et qui remit le peuple dans son premier état.

Cependant Gracchus vit l'inconstance de cette multitude, que quelques paroles d'un homme hardi et spirituel avoient, peu auparavant, tout-à-fait changée à son égard. Tous ses amis reconnurent comme lui cette légèreté, et ils lui conseillerent tous de penser à la sûreté de sa personne, pour laquelle il y avoit beaucoup à craindre. Quelques uns lui proposerent un accommodement avec le sénat: mais le moyen de se confier à ses ennemis, ceux-là mêmes qu'on a privés de leurs biens et de leurs richesses; injure par elle-même ineffaçable? D'ailleurs cet accommodement paroissoit peu conforme à la fermeté naturelle de Gracchus, dont le changement auroit fait dire à tout le monde, ou qu'il avoit soutenu un mauvais parti, ou qu'il avoit eu assez de foiblesse pour abandonner le bon; deux choses également honteuses pour un homme de son caractere.

Quelques autres, plus timides, vouloient que, dans le péril où ils le croyoient actuellement, il se retirât de la ville, et qu'il allât pour quelque temps chercher loin de Rome une sûreté qu'il ne pouvoit y trouver parmi les désordres qu'il avoit lui-même excités: mais il trouva ce conseil indigne de son courage; et il n'eut garde de penser à ternir, par une fuite si lâche, sa gloire qu'il aimoit uniquement.

Plusieurs de ceux qui cherchoient dans toutes les affaires un tempérament et un milieu, quelquefois très dangereux, vouloient qu'il se ménageât avec les deux ordres; et que, soutenant toujours le parti du peuple, qu'il avoit embrassé au commencement, il gardât avec le sénat des mesures et des ménage-

ments qui fissent revenir les grands de la haine qu'ils avoient conçue contre lui. Mais cet avis lui parut plus périlleux que l'état même où il se trouvoit. « Car, croyez-vous, dit-il à ceux qui le lui propo- « soient, que de légers ménagements ramèneront l'es- « prit et le cœur de tant de grands, que j'ai rédnits « à une petite fortune ? Pourront-ils onblier qu'ils « avoient autrefois un nombre considérable d'es- « claves, une table somptnense, des meubles magni- « fiques, et que mes senles lois leur ont retranché « tontes leurs grandeurs et tontes leurs commodi- « tés ? Non, ajouta-t-il, ils ne perdront jamais le « desir de se venger ; et il faut faire cette différence « entre le peuple et les grands, que celni-là perd « facilement le souvenir des bienfaits et des injures, « au lieu que cenx-ci oublient injustement les plai- « sirs, mais se souviennent toujours des chagrins « qu'ils ont reçus : et l'on doit agir, qnand on s'est « brouillé avec le sénat, à-pen-près comme lors- « qu'on s'est révolté contre son prince ; aussi bien « le sénat prétend-il l'être ; on n'a pas sitôt tiré « l'épée contre lui, qn'on doit se résoudre à en « jeter le fourreau, et n'établir son impunité qne « sur sa force et snr sa résistance. Je ne dois point « me flatter, continua-t-il ; je n'ai d'antre sûreté à « espérer que celle que pourra produire l'impuis- « sance du sénat : ni les promesses, ni les fansses « démonstrations des grands, ne sauroient me sé- « duire ; et je ne puis faire autrement que de « confier toutes mes espérances à l'amitié du peu- « ple, auqnel je me suis dévoué. »

Ce fut là le parti que prit Gracchus, qu'il sou-

tint, devant ses amis, de toutes ces raisons spécieuses et vraisemblables : mais il se garda bien de toucher celle qui avoit fait le plus d'impression sur son esprit, et qui l'avoit infailliblement déterminé à rejeter tous les autres avis, pour ne suivre que son projet.

Son ambition, qui étoit sa passion dominante, étoit sa véritable raison : et cette passion étoit en lui d'autant plus ardente, qu'il prenoit plus de soin de la cacher. On ne sauroit dire précisément quel établissement étoit le but de cette ambition : on jugeroit peut-être témérairement si l'on croyoit qu'il en vouloit à la royauté, comme le lui ont reproché tous ses ennemis ; mais il est bien sûr que son imagination se remplissoit de mille idées de grandeur, de pouvoir, de commandement, et d'administration, qui toutes ensemble ne sont guere éloignées de l'idée de la monarchie. Rien ne flatte si agréablement que l'esperance de commander. On doit aussi avouer qu'il se mêla peut-être dans ses projets des mouvements de vengeance contre un sénat attaché à lui nuire et à le perdre. Il se peut faire aussi qu'il ne fût pas exempt de sentiments de justice et de générosité, qui l'obligeoient à rechercher un pouvoir absolu pour rendre la république parfaitement libre, et la délivrer de la tyrannie et des concussions des riches et des grands.

Quoi qu'il en soit, il ne garda plus de mesures avec le sénat, et prit avec encore plus de hauteur les intérêts du peuple. Il songea à se faire confirmer, pour l'année suivante, dans la charge de tribun ; et pour cela il flatta le peuple par tous les

endroits imaginables. Chaque jour il faisoit un nouvel édit en sa faveur ; chaque jour on faisoit le procès à ceux qui avoient manqué de respect à un citoyen, quelque vil qu'il pût être : c'étoient tous les jours de nouvelles ordonnances. Le sénat sentit, avec douleur, celle qui permettoit d'appeler du jugement de tous les magistrats devant le peuple : mais il craignit son entiere ruine quand le tribun insinua qu'on devoit joindre aux sénateurs, qui jusqu'alors avoient eu seuls l'autorité de juger, pareil nombre de chevaliers, avec une égalité de pouvoir. Dès-lors, la guerre fut ouverte ; et l'on jugea, avec raison, qu'il alloit arriver de grands désordres.

Le jour fixé pour faire confirmer ces édits par la pluralité des voix étant venu, le tribun se mit en état dès le grand matin de se rendre au Capitole : mais il lui arriva plusieurs aventures sinistres, qui furent trouvées des présages funestes, dans un temps et parmi des gens où la superstition des présages étoit si à la mode.

Les poulets ne voulurent point manger de tout le matin : il se blessa rudement au pied en sortant de sa porte ; et comme il eut avancé quelques pas dans la rue, il vit deux corbeaux combattant l'un contre l'autre, l'un desquels fit tomber justement à ses pieds un gros caillou qui auroit pu facilement l'assommer.

Tous ces accidents surprirent le tribun ; et quoiqu'il fût d'un caractere infiniment élevé au-dessus des superstitions et de toutes ces ridicules frayeurs, il ne laissa pas de se ressentir un peu des préjugés

de l'enfance, et de se représenter tous les malheurs que ces présages sembloient lui faire craindre. Les plus hardis de ceux qui l'accompagnoient furent frappés d'une terreur plus vive ; et ils vouloient tous, ou abandonner le tribun, ou l'obliger à retourner chez lui, lorsqu'ils virent arriver du Capitole trois ou quatre de leurs plus affidés, qui venoient dire à Gracchus de se hâter, que le peuple l'attendoit avec impatience, et que ses amis y étant les plus forts il ne falloit pas différer un moment de s'y rendre : et c'est alors que l'illustre Blossius de Cumes, cet ami si fidele, lui dit hautement que ce seroit une grande honte pour lui, et pour tous ceux qui lui étoient attachés, si la vue de deux corbeaux l'empêchoit de suivre son devoir, et de servir le peuple qui l'attendoit. « On ne reconnoî-« troit point à cela, ajouta-t-il, le fils de Gracchus, « le petit fils de Scipion, ni le chef du parti du « peuple romain. Vos ennemis riroient avec raison, « et vous rendroient justement méprisable. Mar-« chons et allons secourir tout un peuple assemblé, « que les riches et les grands veulent opprimer. »

Son avis fut suivi, et jamais personne ne fut reçu si agréablement que le fut le tribun au Capitole. Ce furent des cris de joie, des acclamations, des empressements, et des marques de tendresse si générales, que les amis de Gracchus, qui craignoient quelque trahison, se crurent obligés d'empêcher que personne ne l'approchât de trop près. Il étoit déja assis sur son tribunal, et l'on commençoit à procéder aux voix, qui se donnoient fort tumultueusement à cause de la foule, quand on ap-

perçut Flavius Flaccus, sénateur d'un mérite connu, qui tâchoit de fendre la presse pour aller jusqu'au tribun, auquel il témoignoit qu'il avoit à donner un avis important. Les licteurs lui firent ouvrir un passage, et s'étant approché de Gracchus : « Tribun, lui dit-il, les riches viennent de « conjurer contre vous dans le sénat ; et n'ayant pu « obliger le consul à entrer dans leurs desseins, ils « ont résolu de vous tuer, à l'aide d'une quantité « d'esclaves et d'affranchis, qui viendront bientôt « ici avec eux, tout prêts à exécuter leurs volontés. « Quelque intérêt qui me lie à eux, la droiture et « la justice m'obligent à vous découvrir un projet « cruel, dont j'ai horreur, et dont je souhaite de « tout mon cœur que vous puissiez vous garantir. »

Les amis du tribun furent émus à cet avis de Flaccus ; et, craignant tout dans cette foule tumultueuse, ils se saisirent des armes des licteurs, et écarterent ce qui se trouva trop près. Ce procédé, dont on ne pouvoit rendre raison à cause du bruit et de la foule, surprit les plus éloignés. On demandoit ce que signifioit cette violence ; et les cris de ceux qui s'informoient et de ceux qui tâchoient de répondre, se mêlant les uns avec les autres, rendoient la confusion encore plus grande, et empêchoient le tribun de se faire entendre : si bien que, voulant marquer à tout le monde le danger où il se trouvoit, il se leva sur son tribunal, en portant les mains à sa tête, à laquelle il disoit que ses ennemis en vouloient absolument.

Plusieurs de ces mêmes ennemis, qui se trouverent là présents, profitant de cette démonstration

qui étoit fort innocente, s'écrierent aussitôt, *le tribun demande un diadéme*, et coururent au sénat porter cette plainte calomnieuse. « Nous l'avons « vu, dirent-ils, demander au peuple un bandeau « royal : il a porté ses mains à sa tête, et leur en a « marqué la place. »

Soit que le sénat fût surpris de ce nom de roi, pour lequel il avoit naturellement tant d'horreur, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'on voulût se servir de ce prétexte pour justifier les violences qu'on avoit résolues, il est sûr qu'on parut extrêmement irrité, et que chacun se mit en état de tout entreprendre.

Scipion Nasica, illustre par sa naissance, par ses richesses, par beaucoup d'actions, et par une grande considération dans le sénat, qui depuis long-temps avoit conçu une haine contre Gracchus, dont les véritables causes ne sont pas venues jusqu'à nous, et qui étoient indépendantes des affaires de la loi, déclama avec beaucoup d'emportement contre les entreprises du tribun. « Mais il n'y a plus rien à con- « sulter, dit-il tout d'un coup, puisqu'il en veut à la « tyrannie. Consul, c'est à vous à secourir la chose « publique, et à exterminer de force, sans procé- « dure et sans délai, le destructeur de la liberté. »

Le consul, qui étoit homme sage et prévoyant, lui répondit doucement qu'un magistrat ne devoit jamais user de voies de fait, et qu'il ne lui arriveroit jamais de faire mourir un citoyen sans jugement et sans sentence, moins encore un citoyen du rang et du mérite de Gracchus. « Mais si Gracchus « et le peuple, ajouta-t-il, font des lois injustes et

« usurpent une autorité qui ne leur est pas due, je « saurai m'opposer à l'une et à l'autre entreprise, « et punir en consul les attentats et les rebellions. »

Ce petit discours modéré d'un homme de bon sens alluma encore davantage la passion de Nasica; et, se tournant vers la compagnie : « Puisque, leur « dit-il, le suprême magistrat abandonne la répu- « blique, ceux qui voudront en prendre soin n'ont « qu'à me suivre, et je me fais fort de la secourir. » Il part en même temps; et, retroussant sa robe, ainsi que ceux qui le suivirent, qui furent en très grand nombre, ils coururent tous à grands pas au Capitole; chacun, par respect pour les plus notables de la ville, qui composoient la tête de cette troupe, leur laissant un passage libre. Leurs valets et leurs esclaves s'armerent en chemin de tous les bâtons qu'ils purent trouver, avec lesquels ils écarterent tout ce qui pouvoit retarder leur route, et donnerent au public une parfaite image de la guerre dans le temps d'une pleine paix.

Par-tout où ils rencontroient des amis ou des connoissances de Gracchus, ils insultoient, ils frappoient, et pousserent la chose jusqu'à en tuer quelques uns : arrivés enfin au Capitole, le désordre recommença avec plus de vigueur; et, sous prétexte qu'on cherchoit le tribun, on ne sauroit dire combien de gens furent maltraités par cette troupe confuse de gens mêlés de toutes conditions, à qui la fureur des nobles avoit permis ces violences.

Cependant chacun fuit, tout le peuple s'écarte, les amis du tribun se sauvent; et Gracchus, se voyant abandonné de tout le monde, n'eut point

d'autre ressource que de suivre ses lâches amis, qui le quittoient, et à qui la frayeur n'avoit pas assez laissé de liberté pour voir qu'ils auroient pu, avec un peu de fermeté, résister à cette troupe désarmée et confuse. Il se sauvoit avec les autres, quand il se sentit retenu par le bout de sa robe : il prit le parti de l'abandonner à celui qui la tenoit; et ce fut un spectacle bien indigne et bien touchant, de voir au milieu de la paix tout un peuple fuyant, sans savoir pourquoi, et son premier magistrat se sauvant en chemise avec lui. Un second accident plus funeste que le précédent l'arrêta de nouveau. La précipitation avec laquelle chacun fuyoit fit tomber les premiers; ceux qui suivoient ne leur donnerent pas le temps de se relever : pressés par les autres, ils se jeterent sur ceux qui étoient déja par terre; de sorte que, s'embarrassant les uns les autres, ils embarrasserent aussi le tribun qui les suivoit, et qui tomba avec eux dans ce tumulte.

Ce fut pour lors qu'un de ses collegues au tribunat, nommé Publius Satureius, jaloux de son autorité, ou gagné par les nobles, le frappa le premier d'un bâton à la tête. Ce coup fut bientôt suivi d'un autre, que lui donna Lucius Rufus, qui ne craignit point de s'en vanter comme d'une action glorieuse. Une infinité de coups suivirent ce dernier : et ainsi mourut, sans prononcer aucune parole (1), sans faire aucune résistance, et sans donner la moindre marque de douleur, le fameux

(1) Ille, nullâ voce delibans insitam virtutem, concidit tacitus. Cicer. Rhet. lib. 4.

Tiberius Gracchus, tribun du peuple, fils de Tiberius Gracchus, et petit-fils de Scipion, avant la trentieme année de son âge, l'homme de la république le plus aimé du peuple, le plus haï des grands, et le plus estimé de tous.

On juge bien que le désordre étoit trop grand pour finir sitôt: la fureur dura encore long-temps; et quelques amis de Gracchus s'étant ravisés, et s'étant mis en défense, il fut tué dans cette espece de combat civil plus de trois cents citoyens de part ou d'autre, sans qu'on se servît dans toute cette tuerie d'aucune arme de fer.

C'est ici la premiere sédition sanglante qui se soit vue à Rome depuis l'expulsion des rois: toutes les autres dissentions, quelque grandes qu'elles eussent été, s'étoient appaisées par la déférence et par le respect du peuple pour le sénat, et par la condescendance du sénat pour le peuple. Ici les choses furent poussées à l'extrême; le tribun ne relâcha rien des droits du peuple, le sénat ne ménagea plus le tribun; et des haines secretes et particulieres s'étant mêlées aux intérêts des deux ordres, on vit commencer à Rome l'effusion du sang des citoyens. L'impunité du crime y devint nécessaire; le droit fut étouffé sous la force majeure; et Nasica se défit du tribun par la plus dangereuse de toutes les voies, et qui auroit dû détruire totalement la ville: car enfin on anima d'un côté une foule d'esclaves et d'affranchis qui, n'ayant rien à perdre, trouvoient infailliblement leur compte dans les désordres de la ville; on irrita de l'autre une multitude de peuple qui, peu judicieuse par

elle-même, auroit été capable de suivre tous les mouvements violents qu'on auroit voulu lui donner; et si, comme par miracle, la république se sauva dans cette conjuration, elle reçut un funeste exemple, et un présage de sa destruction prochaine.

Rien cependant ne prouva mieux l'injustice de ceux qui avoient excité le dernier désordre, que les sentiments de vengeance qu'ils firent paroître après la mort même du tribun; car, outre qu'ils firent jeter son corps dans la riviere, avec tous les autres qui avoient été tués (inhumanité lâche, qui faisoit honte au nom romain), ils firent mourir, sans procédure, plusieurs de ses amis, parmi lesquels fut Diophanes le rhétoricien, et un Caius Billius qu'ils enfermerent cruellement dans un tonneau avec des serpents et des viperes: cruauté qu'on pardonneroit à peine aux peuples les plus barbares, dans leurs vengeances les plus légitimes.

On ne doit pas ici oublier ce qui se passa à l'égard du fameux Blossius qui, étant conduit au sénat après cette premiere chaleur, et interrogé sur tout ce qui s'étoit passé, avoua franchement qu'il avoit exécuté tout ce que Tiberius Gracchus lui avoit commandé. Nasica ne pouvant encore souffrir la fidélité de cet homme, qui lui sembloit une preuve trop sensible du mérite de son ami: « Quoi, lui « dit-il, s'il t'avoit commandé de mettre le feu au « Capitole, l'aurois-tu donc exécuté? Blossius lui « répondit doucement: Il ne m'auroit jamais or- « donné pareille chose. Mais, répliquerent encore « plusieurs fois les ennemis de Gracchus, s'il avoit « voulu te le commander? Je l'aurois fait, leur dit-

« il à la fin; car il ne l'auroit commandé que pour « l'avantage du peuple romain. »

Cette estime fidele et réguliere d'un ami si rare toucha le sénat injuste et furieux; et quelque acharné qu'on fût contre tous les amis de Gracchus, le consul trouva le moyen de faire sauver Blossius, qui se retira en Asie, où il se tua depuis, ne pouvant survivre à un enchaînement de malheurs qui suivirent tous ceux auxquels il s'attacha.

Cependant le peuple, qui ne paroissoit pas calme, et qui faisoit craindre quelque entreprise dangereuse, obligea le sénat, pour le satisfaire, à consentir publiquement à la loi; et, pour marquer son consentement, il substitua à la place de Tiberius qu'on venoit de tuer, Crassus, beau-pere de Caius, frere du précédent, dans la charge de commissaire pour la distribution des terres; et pour tirer Scipion Nasica du danger où la haine et les insultes fréquentes du peuple l'exposoient chaque jour, on l'envoya sous quelque prétexte en Asie: et ce fut dans cette espece d'exil que, troublé des remords du meurtre qu'il avoit commis, et de l'image de la sédition qu'il avoit excitée, son esprit affoibli par les douleurs qu'il sentoit, il mourut à Pergame, dans un délire, chargé des malédictions du peuple, qui ne cessa jamais de l'accuser d'avoir attenté à la personne d'un magistrat dans le plus saint et le plus vénérable temple de la ville (1).

Il est peu surprenant que le peuple marquât tant de ressentiment contre Nasica; puisque le dernier

(1) Dans le Capitole.

Africain, cet homme si cher à la république, s'étant avisé de dire après la mort de Tiberius ces deux vers d'Homere,

...Que désormais autant en puisse prendre
A qui voudra telle chose entreprendre.

le peuple cessa de l'aimer, et commença de le haïr: et à son retour de Numance, comblé de gloire et d'honneurs, il fut interrompu dans sa harangue, et injurié même par le peuple.

Voyons maintenant quelle fut la suite de cette mort, qui a été le commencement de toutes les guerres civiles des Romains, guerres qui n'ont pas discontinué depuis jusqu'à la totale destruction de la république.

On ne peut pas douter de l'effet que fit cette mort sur l'esprit de Caius Gracchus, son frere, jeune homme encore d'environ vingt et un ans, mais qui, dans cet âge, faisoit remarquer des sentiments élevés et des inclinations nobles, tels que lui avoit inspiré la même éducation qu'il avoit reçue de sa mere, et l'exemple tout récent de son frere.

Il revint de Numance, où il servoit sous Scipion dans le temps de la mort de Tiberius; et il resta quelque temps dans la tranquillité d'une vie privée, qui faisoit croire à tout le monde qu'il étoit autant éloigné des affaires publiques, que son frere avoit paru les aimer.

Il s'appliqua avec soin à l'étude de l'éloquence, en laquelle il surpassa tous les orateurs de son temps, et ne céda point même à son frere, qui avoit passé pour le premier de tous; et il est sûr qu'il lui fut supérieur, au moins quant à la vivacité et à la

véhémence du discours, qui entraînoit dans son sens tous ceux qui l'écoutoient. La premiere preuve qu'il donna de son éloquence fut en défendant un de ses amis nommé Vectius devant le peuple, qui marqua une si grande joie en le voyant plaider, que les grands, toujours ennemis de sa famille, en conçurent dès-lors de sinistres présages.

Il ne suivit pourtant point ces applaudissements populaires; et soit, comme l'écrit Cicéron, qu'il fût bien aise d'être éloigné de l'administration des affaires, ou soit que sa jeunesse lui fît croire qu'il avoit besoin d'acquérir plus de mérite et de réputation, il s'en alla en Sardaigne, où il servit en qualité de questeur du consul Oreste. Il s'y distingua par sa valeur, ses libéralités et sa douceur : qualités qui lui acquirent également le cœur des soldats et des peuples de cette province. Il obtint des blés d'un roi d'Afrique, nommé Micipsa, dont les ambassadeurs, étant arrivés à Rome, dirent au sénat que leur roi avoit envoyé des blés à leur armée de Sardaigne, à la considération de Gracchus; ce qui irrita si fort cette compagnie, qu'elle crut dès ce jour être en droit de le perdre, pour éviter des désordres semblables à ceux que son frere avoit excités.

Ce fut sans doute pour ce sujet qu'on l'accusa d'avoir eu part à certaine conspiration découverte en la ville de Fregelles, étouffée et punie par le préteur Opimius, qui fut depuis l'auteur de la perte de Graochus. On ne sait point précisément s'il avoit contribué au soulèvement de ces peuples; mais Opimius, qui étoit entièrement attaché au sénat,

publia et persuada à tout le monde qu'il étoit l'auteur ou le principal complice de la révolte des Fregellens, qui n'auroient jamais osé tenter une rebellion sans être assurés d'un puissant protecteur, qui leur faisoit espérer la faveur du peuple romain. Il est sûr au moins qu'il eut besoin de tout son esprit pour justifier son innocence, ou véritable ou prétendue, et pour effacer des esprits ces impressions nuisibles à sa réputation, et qui peut-être étoient absolument fausses.

La jalousie qu'il remarqua dans le sénat, l'injustice et la noirceur de ceux qui, pour le perdre, l'avoient mêlé faussement dans une conspiration, l'amour du peuple qui éclata plus d'une fois en sa faveur, le desir naturel de venger la mort indigne d'un frere illustre, la crainte de ne pouvoir éviter les pieges de ses ennemis, et peut-être certaine vision qu'on dit qu'il eut, l'obligerent, malgré l'inclination opposée que lui donne Cicéron, à s'embarquer dans les affaires, et à briguer le tribunat du peuple, qui étoit l'emploi propre aux grands desseins.

Il étoit jeune : j'ai dit qu'il n'avoit guere plus de vingt ans quand son frere fut tué. Il ne s'en étoit écoulé que dix (1) quand il brigua le tribunat; si bien qu'il n'en avoit guere au-delà de trente. Il étoit bien fait de sa personne, et d'une taille imposante et majestueuse ; la parole facile, le ton de voix agréable, l'air un peu grave et sérieux, mais il savoit au besoin le radoucir ; et ses civilités, pour

(1) Decem interpositis annis. VELL. PAT. lib. 1.

être générales, ne laissoient pas d'être proportionnées à tout le monde : instruit dans toutes les sciences et dans tous les arts ; capable également de l'administration des affaires de la guerre, de la justice et du gouvernement; expéditif d'ailleurs, et finissant dans un jour ce que les autres avoient peine à terminer dans un mois. Pour les mœurs, on ne sauroit en trouver dans quelque autre que ce soit de plus pures et de plus irréprochables : patient, quand il ne s'agissoit que de lui-même, jusqu'à l'insensibilité : sobre au milieu des délicatesses qui l'environnoient : libéral, jusqu'à la profusion, d'un patrimoine qne son frere avoit déja presque épnisé : abhorrant le mensonge et la calomnie, dont il prenoit soin de garantir ses plus cruels ennemis : imitateur parfait de son frere dans l'amour qu'il avoit pour l'équité, qui ne lui laissa jamais souffrir l'injustice sans la démasquer et sans la poursuivre, sous quelque voile qu'elle fût déguisée, et de quelque puissance qu'elle fût soutenue : sévere pour lui-même et pour les autres; différent en cela de son frere, qui gardoit ponr lui seul toute son austérité : se mêlant de toute sorte d'affaires, et voulant lui-même les exécuter toutes, persuadé avec raison qne personne n'en étoit plus capable que lui : et ses ennemis même étoient forcés d'admirer la facilité avec laquelle il répondoit en même temps aux ambassadeurs étrangers, aux officiers de guerre, aux magistrats de justice, aux gens de lettres, et aux ouvriers, maçons, sculpteurs, etc., qui, sans cesse, avoient affaire à lui.

Tel que je viens de le dépeindre, et avec l'avan-

tage d'un nom chéri parmi le peuple, il est peu surprenant qu'il obtînt le tribunat, avec un concours infini de gens qui vinrent de tous côtés pour avoir part à cette élection, et qui monterent jusque sur les toits pour avoir le plaisir de donner leur voix, que la multitude assemblée empêchoit les derniers venus de donner dans la place. Les nobles et les riches tâcherent inutilement de traverser l'élection d'un homme dont ils savoient bien qu'ils ne pouvoient pas être aimés, et dans lequel ils reconnoissoient tant de qualités propres à leur nuire.

Il ne tarda guere en effet à marquer les sentimens de vengeance que le sang de son frere lui demandoit: et la charge de tribun lui fournissant chaque jour des occasions de parler en public, on remarqua que, dans toutes les harangues, il faisoit toujours entrer la mort de son frere; sujet bien propre à toucher le peuple, lorsqu'il étoit manié adroitement par un frere qui en étoit si touché lui-même, et par un des premiers orateurs qu'aient eu les Romains. Aussi la pitié du peuple ému parut dans toute la ville; et il est peu de choses dont on n'eût pu le rendre capable si dans ce temps on eût eu tout prêt pour exécuter.

Caius se contenta pour lors de publier deux édits. Par le premier il déclara infame tout homme qui avoit été déposé d'une magistrature. On voit qu'il prétendit par-là ternir Octavius, qui avoit été déposé par son frere: il est vrai qu'il révoqua depuis cet édit, à la sollicitation de sa mere Cornélie, qui le voulut ainsi, et à laquelle il semble qu'Octavius appartenoit un peu. Par le second édit il dé-

clara que tout magistrat qui auroit exilé un citoyen romain sans observer les procédures ordinaires seroit responsable de sa conduite au peuple, à qui seul le jugement en appartiendroit: et cet édit étoit pour faire le procès à Popilius, qui, étant préteur, exila tous les amis de son frere. Ce Popilius n'attendit pas le jugement du peuple, et se bannit lui-même pour un très long temps.

Ces deux édits bien reçus furent bientôt suivis de plusieurs autres, tous favorables au peuple, qu'il publia l'un sur l'autre, et qui tous ensemble changeoient absolument la forme du gouvernement de la république (1). Il ordonna par l'un le repeuplement de plusieurs villes; par un autre il étendit le droit de citoyen romain à tous les peuples d'Italie, jusqu'aux Alpes; par celui-ci il diminua considérablement le prix du blé, en faveur des pauvres; et enfin, il confirma, par un autre, le plus considérable de tous, ce que son frere n'avoit pu achever, qui étoit de joindre aux sénateurs pareil nombre de chevaliers, pour juger toute sorte d'affaires avec une égalité de pouvoir: si bien que, cet édit étant passé, on ajouta à trois cents sénateurs qui composoient tout le sénat, trois cents chevaliers romains, dont le peuple laissa le choix au tribun; ce qui le rendit absolument le maître de la ville.

On peut penser quels égards on fut obligé d'avoir dans le sénat pour un homme qu'on haïssoit pour-

(1) Nil immutatum, nil tranquillum relinquens.
VELL. PAT. lib. 2.

tant, mais qu'on voyoit si absolument gouverner, et sur lequel il étoit difficile d'attenter sitôt: la mort toute fraîche de son frere lui faisant prendre des précautions, et le peuple paroissant en état de tout perdre et de tout ruiner au premier évènement.

Tout le monde s'adressoit à lui en toute sorte d'affaires: le sénat étoit obligé de le consulter pour ses décrets, de peur qu'il ne les fît casser par le peuple; et s'étant chargé de l'intendance des chemins, du repeuplement des villes, et de la restitution des arts, qui n'étoient rien moins que florissants, il se livra à tous ces travaux avec une facilité et un discernement qui faisoient voir combien il étoit capable de réussir, même dans les choses les plus incompatibles.

Ses ennemis et ses envieux éplucherent en vain le détail de sa conduite dans l'administration de tant d'affaires diverses: ils ne purent jamais lui rien reprocher, que cette ambition qui le faisoit se charger de tout, sans vouloir se reposer de rien sur personne; et le public cependant lui resta obligé de tous ses soins, et sur-tout de cette belle réparation des chemins qui dura fort long-temps après lui, et qui fut l'un des plus beaux monuments du soin que les Romains avoient de la commodité publique.

Cette beauté des chemins qu'il avoit réparés étoit telle qu'on ne cessoit de s'en louer dans toute la ville. C'étoit peut-être, de tout ce qu'il avoit fait pour le public, ce qui méritoit les moindres acclamations; ce fut pourtant ce qui détermina le peuple à lui promettre confusément tout ce qu'il voudroit demander. Il profita de cette heureuse disposition;

et on l'entendit alors haranguer et remercier cette multitude, et sur la fin lui demander une seule grace qu'il souhaitoit passionnément d'obtenir. Plusieurs penserent qu'il demanderoit le consulat, et sa confirmation au tribunat en même temps ; on fut surpris, lorsque, descendu dans la place, il allà prier chacun de faire consul Caius Fannius son ami. Ce désintéressement le fit aimer encore davantage : on lui accorda sa demande pour Fannius ; et il fut lui-même confirmé tribun pour l'année suivante, sans qu'il l'eût demandé, quoiqu'il fût inoui qu'on eût jamais donné aucune charge à qui que ce soit sans la poursuivre dans la place.

Le sénat vit jusqu'à quel point s'étoit élevée la puissance de Gracchus, qu'il jugea peu différente de celle des rois. On chercha dans ce corps tous les expédients imaginables pour la détruire, ou pour la diminuer. Après plusieurs tentatives inutiles, et après avoir employé les moyens qui paroissoient les plus propres à cet effet, ils s'aviserent enfin, après beaucoup de réflexions, de celui qui paroissoit le plus contraire à leur intérêt ; mais qui étoit d'autant plus propre à leur desseiu, qu'il étoit moins pénétrable : et c'est ici, à mon sens, le tour de la plus fine et de la plus recherchée politique qu'on trouve dans tout le cours des affaires de ce temps-là.

Ils rechercherent l'amitié de Livius Drusus, collegue de Caius Gracchus au tribunat, homme d'un mérite reconnu, et d'une considération très respectée dans les deux ordres, mais qui n'étoit sans doute pas exempt des sentiments d'envie et de jalousie, que l'autorité de Gracchus inspiroit naturellement

à tous ceux qui, dans une égalité de pouvoir, étoient obligés de lui céder en tout.

Les sénateurs donc lui représenterent l'état chancelant où étoit la République, par la faveur immense de Caius, à laquelle rien ne pouvoit résister, et qui infailliblement alloit coûter la liberté même à l'état. « Il faut pourtant bien, lui dirent-ils, se garder de « vous opposer à ses lois, comme fit Octavius à celles « de son frere : il lui en coûta sa réputation, et il « acheva de ruiner les affaires du sénat. Il faut, au « contraire, ajouter à toutes les lois qu'il publiera « en faveur du peuple quelque chose de plus favo- « rable ; de telle sorte qu'au lieu qu'il n'a proposé « que le repeuplement de deux ou trois villes, vous « le proposerez de douze : au lieu du prix qu'il a « mis au blé distribuable aux pauvres, il faut le di- « minuer encore de la moitié ; et ainsi de tout le « reste. Vous rendrez par-là inutile toute la flatte- « rie dont il use envers le peuple, qui, à mesure « que vos faveurs seront plus grandes que les sien- « nes, sera obligé de vous aimer davantage ; et vous « le réconcilierez parfaitement avec le sénat, que « Caius veut détruire, si vous ajoutez à toutes vos « ordonnances que c'est du consentement et de « l'avis du sénat. »

Cette adresse réussit merveilleusement : Livius Drusus flatta le peuple ; aussi le peuple aima Drusus, et commença à ne plus tant haïr le sénat. Ce qui augmenta même son estime pour Drusus, c'est qu'il refusa constamment toutes les commissions qu'on vouloit lui donner pour l'exécution de ses édits : là où Gracchus, au contraire, prenoit toute

l'administration pour lui ; ce qui, lui donnant un maniement d'argent, ne laissoit pas de lui susciter, quelque irréprochable qu'il fût, des calomniateurs. Telle fut la commission qu'il prit du rétablissement de Carthage détruite depuis peu par Scipion, qui l'obligea à passer en Afrique : voyage qui fut, à mon sens, l'une des plus grandes fautes qu'ait faites le tribun, qui, dans le temps que ses ennemis mettent tout en usage pour détruire sa faveur auprès du peuple, quitte la partie et s'éloigne, laissant ses intérêts au caprice d'une populace légere et inconstante.

Il ne faut pas aussi douter que Drusus ne profitât avec esprit de cette absence, qui fut précédée immédiatement par un évènement qui aida beaucoup à la diminution du crédit de Gracchus, et qui est l'un des endroits de sa vie qu'on a le plus besoin de justifier, si l'on veut le rendre tout-à-fait innocent.

C'est la mort du second Scipion dont je veux parler, arrivée sous le consulat de M. Aquilius, et de C. Sempronius. Cet homme, le plus estimé et le plus grand personnage de la République, fut trouvé mort dans sa maison, sans aucune autre marque de la cause de cette mort, que quelques coups dont on apperçut à peine les meurtrissures.

Fulvius, ennemi de cet homme illustre, avec lequel il avoit eu de grandes contestations le jour d'auparavant dans la tribune aux harangues, fut soupçonné d'être l'auteur de cet attentat, d'autant plus vraisemblablement que Fulvius étoit un homme violent, séditieux, capable de pareille entreprise ; et qu'il appréhendoit Scipion, avec d'autant plus de raison, que son crédit étoit plus grand, et

qu'il avoit résolu de le perdre. C. Gracchus, ami particulier de Fulvius, qu'il avoit fait nommer commissaire avec lui pour la nouvelle répartition des terres de conquêtes, ne fut pas exempt de soupçon d'avoir eu part à cette mort. On savoit les engagements différents où ils étoient : on savoit le ressentiment que conservoit Gracchus contre Scipion, pour avoir approuvé le meurtre de son frere ; on savoit l'obstacle puissant que mettoient l'estime et la réputation de Scipion aux entreprises et aux projets de Caius. Il avoit couru d'ailleurs certain bruit que Sempronia, femme de Scipion et sœur de Gracchus, avoit fait l'essai de quelque poison : et de plus, on jugeoit que Fulvius, qu'on ne doutoit point complice du crime, ne s'en seroit pas chargé tout seul, et sans l'appui d'un homme qui disposoit de l'esprit du peuple. En effet, ce peuple qui adoroit encore Gracchus, et qui craignit qu'il ne fût trouvé complice de cette mort, empêcha, pour éviter de fâcheux éclaircissements, qu'on fît des informations ; et la mort du plus grand des Romains (cet homme qui, après deux consulats, après la prise de Carthage et de Numance, ces deux terreurs de Rome (1), après plusieurs triomphes et plusieurs grandes actions, vit élever sa patrie au-dessus de tous les états du monde par son ouvrage) ne fut ni vengée, ni poursuivie ; on ne fit ni procédure, ni perquisition : dernier excès de l'amour du peuple pour Gracchus.

Cela n'empêcha pas que tout le sénat ne criât con-

(1) Post bis excisos terrores reipublicæ.

tre un pareil attentat. Plusieurs parmi le peuple commencerent à perdre de leur estime pour Caius, dès qu'ils le soupçonnerent d'être l'auteur d'un crime si énorme : et le soupçon passa presque depuis en certitude ; parcequ'on jugeoit, avec raison, qu'il auroit voulu lui-même qu'on eût poursuivi cette affaire, pour se laver d'un tel doute, s'il avoit cru pouvoir paroître innocent.

Ceux qui l'ont cru véritablement l'auteur ou le complice de cette mort ont avancé aussi que toute la famille des Scipion avoit trempé dans la conjuration contre son frere, dont Nasica n'avoit été que l'exécuteur ; et ils ont cru par-là pouvoir en quelque façon justifier sa vengeance.

Il laissa les choses dans cet état lorsqu'il alla repeupler Carthage, qu'il appela depuis Junonia. Quelques uns penserent qu'il avoit cru devoir s'éloigner de Rome, pour effacer par son absence l'idée du crime dont on l'accusoit, ou pour s'épargner à soi-même les images affreuses que son attentat lui présentoit dans un lieu où il trouvoit chaque jour des sujets de remords et de repentir.

Cependant Drusus, profitant de la conjoncture de cet éloignement, travailla puissamment à le détruire dans l'esprit du peuple. Il se garda pourtant bien de se déclarer jamais contre lui ; mais, après avoir flatté ce dernier ordre par tous les endroits les plus outrés, il crut porter une atteinte mortelle à l'estime qu'on avoit pour Gracchus, en se déchaînant contre Fulvius, que tout le monde savoit être son ami intime.

Il observa de grands ménagements dans les déclamations qu'il fit contre Fulvius : car, dans le des-

sein qu'il avoit de faire dériver une grande partie de la haine publique sur Gracchus, il prit soin qu'on ne s'aperçût point de son dessein ; et, pour cela, il ne parla jamais de la mort de Scipion, que chacun savoit être l'attentat le plus noir de Fulvius ; de peur qu'on ne reconnût qu'il cherchoit à renouveler le souvenir d'un crime que le peuple avoit voulu ensevelir en faveur de Caius. Il accusa seulement Fulvius d'avoir voulu soulever les peuples d'Italie, d'avoir sollicité les alliés à l'infraction des traités. Il fit remarquer le caractere toujours factieux d'un homme que, ni la dignité consulaire dont il avoit été honoré, ni les graces que le sénat et le peuple lui avoient souvent accordées, n'avoient pu ramener au goût d'une vie paisible. Il peignit Fulvius emporté et violent, cherchant toujours à profiter dans le désordre de la chose publique, et à accommoder le mauvais état de ses affaires, que ses partis, ses cabales, et ses débauches continuelles, avoient tout-à-fait ruinées.

Chacun reconnut le caractere de Fulvius ; et l'on se ressouvint d'autant plus de l'assassinat de Scipion, que Drusus avoit pris plus de soin de le taire. Le peuple se déclara ouvertement contre lui, et vouloit qu'on lui fît son procès, pour donner satisfaction au sénat, dont Drusus lui faisoit si souvent remarquer les faveurs et les déférences.

Ainsi les affaires de Gracchus se ruinoient tout-à-fait par la disgrace d'un homme qui étoit comme sa créature. Il reçut en Afrique les nouvelles de ce prodigieux changement ; et ne croyant pas devoir

retarder davantage son retour, il arriva à Rome après soixante et dix jours d'absence.

Il reconnut en arrivant la faute qu'il avoit faite de s'éloigner ; et, pour tâcher de la réparer, il quitta sa maison qui étoit au mont Palatin, et vint se loger tout près de la place, où il pourroit plus facilement faire sa cour au petit peuple dont ce quartier étoit rempli.

Il publia d'abord, pour regagner les bonnes graces du peuple, le reste des lois qu'il avoit projettées, toutes plus opposées et plus funestes au sénat.

On concevroit difficilement combien le peuple, qui l'avoit presque oublié, et qui pendant son absence s'étoit rangé du parti de Drusus et du sénat, fut changé en le voyant ; et combien de marques de tendresse et d'empressement il en reçut : variété toujours éprouvée et toujours fatale à ceux qui n'en sont pas assez convaincus.

Il destina, sans perdre de temps, un jour pour faire approuver toutes ses lois ; et l'on vit arriver à Rome une si grande quantité d'étrangers qu'il y fit venir pour soutenir son parti, que l'on ne douta point du succès de tout ce qu'il plairoit à Gracchus de proposer. Le sénat, pour se débarrasser de cette multitude, persuada au consul de faire crier à son de trompe, que tout ce qu'il y avoit à Rome de gens qui n'étoient pas naturels romains eussent à se retirer dans le jour ; et ce fut la premiere fois qu'on vit ordonner que les amis, les alliés, et les citoyens même, eussent à sortir de la ville.

Le tribun Gracchus fit afficher la cassation du mandement du consul, et permit à tous ceux qui

voudroient de rester dans la ville, et promit même de les protéger contre les insultes qui pourroient leur être faites : ce qu'il n'exécuta point trop ponctuellement ; car les licteurs du consul ayant mis en prison un étranger, il dissimula l'injure : et soit qu'il ne fût pas assez fort pour le soutenir, ou qu'il craignît d'allumer sitôt la guerre civile, il est sûr qu'il ne fit aucun mouvement ; et cela ne lui porta pas un léger préjudice dans l'esprit du peuple.

Cependant Opimius fut fait consul, cet homme tout dévoué au sénat, et l'ennemi de Gracchus depuis la conspiration de Fregelles, dont il l'avoit accusé d'être l'auteur. Toujours déterminé à le poursuivre, il effaça le lendemain de son installation plusieurs de ses lois : il cassa entre autres celle du repeuplement de Carthage, dont il rendit le tribun responsable.

Cette maniere hardie et peu ménagée d'un homme qu'on connoissoit naturellement aussi ferme qu'entreprenant fit prévoir à tout le monde l'embrasement qui alloit suivre cette premiere étincelle ; et en effet, Gracchus ayant assemblé ses amis, parmi lesquels Fulvius tenoit le plus considérable rang, il fut résolu d'amasser des gens pour s'opposer aux voies de fait du consul, qui venoit de faire entrer dans la ville des troupes qui lui étoit dévouées. L'on ne douta plus dès-lors des malheurs qui alloient arriver : sur-tout depuis que Cornélie, la mere de Gracchus, l'eut exhorté elle-même en public à ne plus souffrir les insultes du consul, et à se ressouvenir qu'un même esprit et un même sort étoient réservés à son frere et à lui, et qu'il ne devoit point refuser

au peuple opprimé une vie qu'elle ne lui avoit donnée que pour le bien et pour la liberté publique; que pour elle, quelque grande que fût la douleur que sa perte lui causeroit, ainsi qu'avoit été celle de son frere, elle ne se croiroit pourtant pas trop malheureuse d'avoir mis au jour deux enfants qui auroient vécu et seroient morts les protecteurs de la liberté publique. Liberté! nom équivoque, dont tous les factieux se servirent toujours!

Les choses étoient dans cet état, quand le jour fixé pour la révision des lois étant arrivé, chacun des deux partis se trouva dès le grand matin au Capitole. Le consul Opimius y sacrifia; et l'un de ses licteurs, portant les entrailles de la victime, dit à Fulvius en passant auprès de lui: Mauvais citoyen, faites place aux gens de bien. Il accompagna ces paroles de quelques gestes menaçants, qui irriterent Fulvius, et le peuple encore plus que lui; de sorte que se trouvant tous indignés des insolences du licteur, qui avoit osé s'en prendre à un homme consulaire, ils se jeterent tous sur lui, et il fut tué dans cette émeute. Caius Gracchus en reprit aigrement le peuple; mais Opimius n'eut aucun égard à ce désaveu, et représenta, avec sa vivacité ordinaire, que rien ne pouvoit être paisible sous les magistratures des Gracques, puisque les sacrifices les plus saints étoient souillés par le meurtre de ceux qui y servoient. Une grande pluie qui survint tout à coup, et qui sépara nécessairement tout le monde, empêcha qu'on ne vît dans ce jour la fin de cette affaire.

Mais le lendemain Opimius assembla le sénat

dès le grand matin ; et il prit soin de faire paroître à la porte de la salle le corps sanglant du licteur, sur quoi le consul demanda justice au sénat.

Il ne laissa pas de se trouver dans ce corps quelques personnes sages et dépouillées de passion, qui représenterent que, quoique l'attentat commis en la personne d'Antyllus fût très blâmable, on devoit pourtant considérer que le tribun n'y avoit eu aucune part, et qu'il avoit au contraire repris très durement ceux qui l'avoient commis; que d'ailleurs le licteur s'étoit attiré son malheur par une insolence punissable à l'égard d'un homme consulaire tel que Fulvius; et qu'après tout, l'on avoit vu depuis peu tuer Tiberius Gracchus, tribun du peuple, et jeter son corps dans le Tibre, sans procédure et sans information, sans que pourtant on eût songé à venger cette mort; et que ce seroit marquer trop de partialité de prétendre venger celle d'un homme vil, tel qu'un licteur.

Ce discours ne fit aucun effet sur la plus grande partie du sénat, animée par Opimius, qui, ayant fait prendre les voix, fit rendre un décret, ou sénatus-consulte, par lequel, en égard à l'urgente nécessité, le sénat donnoit tout pouvoir au consul, et lui permettoit d'agir souverainement et sans procédure en tout ce qu'il croiroit convenable pour sauver la république, et pour exterminer les tyrans.

Tel fut le décret du sénat, ou pour mieux dire, tel fut le signal du combat, et le commencement du carnage; car Opimius, qui avoit résolu la perte de Gracchus, se servant de tout le pouvoir qu'on ve-

noit de lui donner, ordonna à tous les sénateurs de prendre les armes, et à tous les chevaliers romains qu'ils eussent à se trouver le lendemain matin au Capitole, avec deux de leurs serviteurs armés, pour y être employés aux besoins de la république.

Fulvius, de son côté, employa ce temps à rassembler ses partisans; mais le peuple, sur lequel il sembloit qu'on devoit compter, avoit disparu depuis le dernier décret du sénat. Gracchus, considérant la lâcheté de ceux qu'il avoit soutenus avec tant de chaleur, ne put s'empêcher d'exprimer sa douleur, et s'étant arrêté devant la statue de son pere : « Vous m'avez donné le jour, lui dit-il, pour « soutenir ce peuple que vous avez vu libre. Je n'ai « rien omis pour lui conserver cette liberté; mon « frere a péri pour cette cause : je vais périr de « même, avec le chagrin de voir l'insensibilité où « l'on est pour ce qui me coûtera la vie. »

Cette action touchante ranima un peu la populace endormie, et plusieurs s'étant joints aux troupes que le tribun avoit dans la ville, il fut fait une garde exacte à la maison de Gracchus et à celle de Fulvius : les partisans du consul Opimius environnerent aussi la sienne; et l'on vit à Rome l'image de la plus vive guerre, sans qu'il y eût d'autres ennemis que ses propres citoyens.

Les troupes de Fulvius s'armerent des dépouilles des Gaulois, que Fulvius avoit vaincus l'année de son consulat, et qui étoient attachées aux parois de sa maison; et, après de grands cris, elles allerent s'emparer du mont Aventin.

Caius, au contraire, sortit en robe longue et sans

armes, pour ne rien changer à sa coutume, et pour ne point paroître avoir part aux fureurs de la sédition. Il s'échappa des mains de sa femme Licinia, qui voulut en vain l'arrêter; et qui, revenue de l'évanouissement que sa fuite lui causa : « Il part, dit-« elle, pour une guerre où il périra infailliblement, « sans que je puisse espérer la ressource de pouvoir « me consoler de sa perte par la gloire qu'il y aura « acquise. »

Le tribun cependant, se faisant une idée de tous les malheurs qui alloient commencer, et concevant une juste horreur pour tout le sang qu'on alloit si cruellement répandre, persuada à Fulvius d'envoyer au consul le plus jeune de ses enfants, avec ordre de demander des propositions de paix et d'accommodement. Cet enfant, qui étoit de la plus grande beauté, arriva effectivement au sénat avec un caducée à la main, marque de sauve-garde qu'on donnoit aux hérauts. Il se présenta à Opimius avec beaucoup d'humilité; et, après avoir marqué par ses larmes la douleur que son parti ressentoit des désordres présents, il leur dit qu'il venoit pour recevoir des paroles de paix et de réconciliation.

La plupart des assistants étoient d'avis qu'on envoyât des députés au tribun et à Fulvius, et qu'on traitât, pour épargner le sang romain; mais Opimius, qui, à cette marque de soumission, reconnut leur foiblesse, lui répondit avec l'autorité dont il étoit revêtu, que ce n'étoit point à des criminels et à des rebelles à traiter de paix, ni de réconciliation, pour amuser le sénat; mais que s'ils venoient eux-mêmes en état de suppliants se soumettre à la

justice, peut-être le sénat pourroit s'adoucir à leur égard, et leur pardonner une partie de leur attentat : qu'au reste, il lui défendoit de plus venir porter de parole qu'aux conditions qu'il venoit de lui prescrire.

Le tribun vouloit aller lui-même remontrer au sénat ses injustices et ses violences ; mais il fut retenu par tout son parti : si bien qu'on se contenta d'y renvoyer le jeune fils de Fulvius, que le consul fit arrêter sans vouloir l'entendre ; et, ne cherchant qu'à combattre, il marcha contre Fulvius avec ses troupes, dont quelques Candiots faisoient la tête. Celui-ci vit avec la derniere douleur sa conduite et sa valeur inutiles, par la lâcheté des siens, qui ne purent soutenir un moment l'attaque du consul ; de sorte qu'il fut contraint de se sauver comme il put ; et ayant été trouvé dans une petite étuve où il s'étoit caché, il y fut tué avec son fils aîné.

Ce bon succès d'Opimius épouvanta tout le parti du tribun ; et l'amnistie que le consul fit publier pour tous ceux qui l'abandonneroient acheva de faire abandonner Gracchus par tous les siens : si bien que le défenseur du peuple, cet homme qui avoit tant de mille citoyens sous sa protection, resta seul avec quelques uns de ses amis, qu'il ne voulut point commettre à un combat si inégal. Il est cependant peu concevable combien cet homme, qui avoit montré tant de vivacité et tant de valeur en diverses occasions, marqua d'indolence et d'insensibilité dans celle-ci. Il entra dans le temple de Diane : « Déesse, lui dit-il, que le peuple, pour qui « je me suis sacrifié, sente à jamais l'effet de son in-

« gratitude; et que les fers qu'on lui fera porter « soient tels qu'il ne sorte jamais de son esclavage! » Souhait qui fut depuis très exactement accompli. Se saisissant ensuite de son épée, il voulut s'en frapper, quand ses deux plus fideles amis la lui arracherent et l'encouragerent à fuir. Il suivit leur avis; et ce fut dans cette fuite que Pomponius et Licinius firent tant de belles actions pour empêcher la prise du tribun que ses ennemis poursuivoient. Enfin, ne pouvant plus être secouru, voyant tous ses amis morts ou pris, avec la douleur d'un homme abandonné et trahi par ceux dont il défend la cause, il se jeta dans un bocage consacré aux furies, où son serviteur Philocrates le tua, et se tua lui-même aussitôt après.

Ceux qui le poursuivoient couperent sa tête; et comme Opimius avoit promis de la payer au poids de l'or, ainsi que celle de Fulvius, un certain Septimuleius s'en empara, et en ayant tiré secrètement la cervelle, il y fit couler du plomb; ce qui la fit peser dix-sept livres et demie. Le corps et ceux de trois mille qui périrent dans ce malheureux désordre furent jetés dans le Tibre; Licinia, femme de Gracchus, fut privée de son douaire; et, pour comble d'inhumanité, on fit mourir le jeune fils de Fulvius, qu'on avoit arrêté, et qui n'étoit coupable que d'être le fils malheureux d'un ami du tribun.

Après toutes ces cruautés, Opimius, glorieux de ses exploits, osa faire bâtir un temple qu'il dédia à la Concorde. Quelle concorde que celle qui coûtoit à la ville tant de sang! Bientôt après il fut accusé de concussion, et convaincu d'une trahison dans une

ambassade au roi Jugurtha. Il mourut bientôt après, dans l'ignominie publique, et chargé de la haine du peuple, qui, revenant de sa longue ingratitude, éleva d'inutiles statues aux deux Gracques, et consacra vainement les lieux de leur mort.

Telles furent les entreprises et la mort des deux fils de Tiberius Sempronius Gracchus, petits-fils de Scipion, qui, par un effet de leur destinée, moururent dans les désordres civils, du vivant de Cornélie leur mere. On a dit d'eux qu'ils auroient pu obtenir sans peine, et par leur mérite propre, tout ce qu'ils tâcherent vainement d'acquérir par la force et par la sédition; et il n'est pas encore décidé s'ils étoient coupables d'ambition, ou purement zélés pour la liberté du peuple.

FIN DE LA CONJURATION DES GRACQUES.

TABLE DES PIECES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

De l'usage de l'histoire. Page 5
Introduction. — De la mauvaise maniere de lire et d'enseigner l'histoire. ib.
Discours I.—Que la bizarrerie ou la folie sont le plus souvent la cause des actions les plus éclatantes. 9
Discours II.—Que la malignité est le plus souvent le motif de nos sentiments et de nos actions. 17
Discours III.—Que l'ignorance et l'erreur nous font souvent prendre pour vertueux ce qui ne l'est point. 26
Discours IV.—Que la vanité nous détermine presque toujours à agir. 38
Discours V.—Que l'opinion pervertit nos sens. 51
Discours VI.—Que l'opinion nous ôte l'usage de la raison. 57
Discours VII —Que l'opinion rend tout recevable en matiere de religion. 72
Conjuration des Espagnols contre la république de Venise. 81
Introduction. 83
Conjuration des Gracques. 173

FIN DE LA TABLE.

A01 1472667

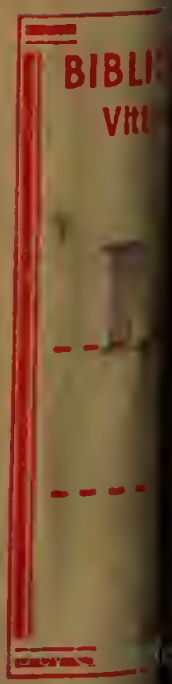
BIBLI
VRI